



2004 2005

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Licence en sciences
de l'éducation avec mention

Guide de l'étudiant
Plan d'études
Catalogue des cours



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Licence en sciences de l'éducation avec mention

Guide de l'étudiant
Plan d'études
Catalogue des cours
Règlement d'études

Certaines informations n'étant pas disponibles au moment de l'impression de ce catalogue, les étudiantEs sont priéEs de consulter le site Internet : www.unige.ch/fapse/enseignement/ où les informations seront régulièrement mises à jour.

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
UNI-MAIL – 40 bd du Pont d'Arve – 1205 Genève
Tél : 022/379.71.11
www.unige.ch/fapse

TABLE DES MATIERES

I.	CALENDRIER UNIVERSITAIRE ET SEANCES D'INFORMATION.....	p. 1-2
II.	ORGANISATION DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION.....	p. 3-4
III.	ORIENTATION DES ETUDIANTS.....	p. 5-7
IV.	AUTRES INFORMATIONS GENERALES.....	p. 8-9
V.	ORGANISATION DES ETUDES EN SCIENCES DE L'EDUCATION.....	p. 10-12
	1. Durée des études.....	
	2. Système des unités de formation (UF).....	
	3. Evaluation des unités de formation (UF).....	
	4. Créditation des unités de formation (UF).....	
	5. Mémoire de licence.....	
	6. Examens.....	
VI.	PREMIER CYCLE : TRONC COMMUN (TC).....	p. 13-14
	1. Objectifs.....	
	2. Dispositif de formation.....	
	3. Créditation.....	
	4. Conditions de passage au 2 ^{ème} cycle.....	
	5. Liste des unités de formation (UF) du Tronc Commun.....	
VII.	DEUXIEME CYCLE LICENCE MENTION RECHERCHE ET INTERVENTION (LMRI).....	p. 15-23
	1. Objectifs.....	
	2. Dispositif de formation et créditation.....	
	3. Liste des unités de formation (UF) de la LMRI.....	
	4. Autres unités de formation (UF) libres.....	
VIII.	DEUXIEME CYCLE LICENCE MENTION ENSEIGNEMENT (LME).....	p. 24-34
	1. Objectifs.....	
	2. Démarches de formation en LME.....	
	3. Admission.....	
	4. Partenariat.....	
	5. Dispositif de formation.....	
	6. Liste des unités de formation (UF) de la LME.....	
	7. Unités de formation (UF) libres.....	
IX.	DEUXIEME CYCLE LICENCE MENTION FORMATEUR D'ADULTES (LMFA).....	p. 35-40
	1. Objectifs.....	
	2. Admission.....	
	3. Partenariat.....	
	4. Dispositif de formation.....	
	5. Etudes à plein temps / études à temps partiel.....	
	6. Liste des unités de formation (UF) de la LMFA.....	
	7. Unité de formation (UF) libres.....	
X.	CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (CCSE).....	p. 41
XI.	DIPLÔMES ET DOCTORAT (TROISIEME CYCLE).....	p. 41-42
XII.	DIPLÔME FACULTAIRE D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION (DESS STAF).....	p. 42-43
XIII.	FORMATION CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES ADULTES.....	p. 44-45
XIV.	DESCRIPTIFS DES UF FILEES OFFERTES AU TRONC COMMUN.....	p. 46-50
XV.	DESCRIPTIFS DES UF FILEES OFFERTES A L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'ETUDES DE DEUXIEME CYCLE DE LICENCE.....	p. 51-78
XVI.	LISTE DU CORPS ENSEIGNANT ET ADRESSES.....	p. 79-84
XVII.	REGLEMENT D'ETUDES DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION.....	p. 85-104
XVIII.	REGLEMENT INTERNE RELATIF AU MEMOIRE DE LICENCE.....	p. 105-108

I. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2004-2005

SEMESTRE D'HIVER 2004-2005

Début des examens	Lundi	27 septembre 2004	
Fin des examens	Vendredi	15 octobre 2004	3 semaines

Début des cours	Lundi	18 octobre 2004	
Fin des cours	Vendredi	17 décembre 2004	9 semaines

Reprise des cours	Lundi	3 janvier 2005	
Fin des cours	Vendredi	4 février 2005	5 semaines

Début des examens	Lundi	7 février 2005	
Fin des examens	Vendredi	25 février 2005	3 semaines

SEMESTRE D'ETE 2005

Début des cours	Lundi	7 mars 2005	
Fin des cours	Jeudi	24 mars 2005	3 semaines

Pâques 27 mars 2005

Reprise des cours	Lundi	4 avril 2005	
Fin des cours	Vendredi	17 juin 2005	11 semaines

Début des examens	Lundi	20 juin 2005	
Fin des examens	Vendredi	8 juillet 2005	3 semaines

2005-2006

SEMESTRE D'HIVER 2005-2006

Début des examens	Lundi	3 octobre 2005	
Fin des examens	Vendredi	21 octobre 2005	3 semaines

Début des cours	Lundi	24 octobre 2005	
Fin des cours	Vendredi	23 décembre 2005	9 semaines

Reprise des cours	Lundi	9 janvier 2006	
Fin des cours	Vendredi	10 février 2006	5 semaines

Début des examens	Lundi	13 février 2006	
Fin des examens	Vendredi	3 mars 2006	3 semaines

SEMESTRE D'ETE 2005

Début des cours	Lundi	13 mars 2006	
Fin des cours	Jeudi	13 avril 2006	5 semaines

Pâques 16 avril 2006

Reprise des cours	Lundi	24 avril 2006	
Fin des cours	Vendredi	23 juin 2006	9 semaines

Début des examens	Lundi	26 juin 2006	
Fin des examens	Vendredi	14 juillet 2006	3 semaines

NB : Les horaires et salles des examens seront affichés un mois avant le début de chaque session au secrétariat des étudiants

SEANCES D'INFORMATION ANNEE ACADEMIQUE 2004-2005**Séance d'information pour collégiens « Boussole »**

Mercredi 22 septembre 2004
à 13h50 - Uni Mail salle MR080

Séances d'information pour les nouveaux étudiants et auditeurs

Les mercredis de 9h. à 10h. animées par la conseillère aux études

20 octobre 2004
Uni Mail salle R 030
27 octobre 2004
Uni Mail salle R 030

Séance de bienvenue

Animée par des enseignants de la Section des sciences de l'éducation

Lundi 18 octobre 2004
à 18h00 - Uni Mail salle R 290

Séances d'information sur la procédure d'admission LMFA

Mardi 23 novembre 2004
à 18h15
Uni Mail salle 2140

Séances d'information sur la procédure d'admission LMRI

+ TECFA

Mardi 9 novembre 2004
à 18h15
Uni Mail salle S 150

Séances d'information sur la procédure d'admission LME

Lundi 8 novembre 2004
A 18h15
Uni Mail salle R 290

AUTRES DATES A RETENIR**Collège des Docteurs**

(Présentation du canevas de thèse des candidats au doctorat immatriculés)

11 novembre 2004
10 février 2005
12 mai 2005

Remise des dossiers d'admission LME et LMFA

31 janvier 2004

Signature du contrat de stage LMFA

30 septembre 2004

II. ORGANISATION DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

40, bd du Pont-d'Arve 1211 Genève 4
tél. (022/37) 971.11 / www.unige.ch/fapse/index_sse.html

DECANAT**Doyenne de la Faculté:**

Mme Anik DE RIBAUPIERRE

Vice doyenne

Mme Linda ALLAL

Bur. 3142 tél. 022/379.90.01

Doyen-FPSE@pse.unige.ch

Secrétariat:

Mme Sonia STURM

bur. 3140 tél. 022/379.90.02 / Fax 022/379.90.20

Sonia.Sturm@pse.unige.ch

PRESIDENCE**Président de la Section:**

M. Philippe PERRENOUD

Vice-président

M. François AUDIGIER

Bur. 3139 tél. 022/379.90.09

Presidence-SSED@pse.unige.ch

Secrétariat:

Mme Chantal MEIER

bur. 3137 tél. 022/379.90.10 / Fax 022/379.90.39

Chantal.Meier@pse.unige.ch

ADMINISTRATION**Administrateur de la Faculté:**

M. Pierre BATARDON

Bur. 3134 tél. 022/379.90.04

Pierre.Batardon@pse.unige.ch

Administratrice Adjointe

Mme Isabelle BOULANGER

Bur. 3158 tél. 022/379.90.70

Isabelle.Boulanger@pse.unige.ch

Secrétariats:

Mme Patricia DARRE bur. 3138 tél. 022/379.90.06

Fax 022/379.90.79 / Patricia.Darre@pse.unige.ch

Mme Sandrine AMSTUTZ bur. 3138 tél. 022/379.90.05

Sandrine.Amstutz@pse.unige.ch

CONSEIL**Conseil de Section**

Mme Mireille Cifali, présidente

Collège des professeurs de la Section

M. Philippe Perrenoud, président

Collège des collaborateurs à la recherche et à l'enseignement

Mme Kim Stroumza, présidente

Collège des étudiants

NN

Commission du plan d'études

M. François Audigier, vice-président

Comité de programme mention Enseignement

Mme Maria-Luisa Schubauer Leoni, Monsieur Joaquim Dolz, coordinateurs

Comité de programme mention Formateur d'adultes

M. Jean-Michel Baudouin, coordinateur

Comité de programme mention Recherche et intervention

M. Jean-Paul Bronckart, coordinateur

M. Djily Diagne (dès octobre 2004), Responsable du cursus « Théorie et pratique de l'éducation et de la formation »

Mme F. Leutenegger, Responsable du cursus « Education scolaire »

M. Didier Pingeon, Responsable du cursus « Education spéciale »

Mme Edmée Ollagnier, Responsable du cursus « Formation des adultes et systèmes d'éducation »

M. Gianreto Pini, Responsable du « Domaine des méthodologies de recherche »

M. Daniel Peraya, Responsable TECFA, module « RIAT I »

Comité scientifique du DEA

M. Pierre Dasen, président

Diplôme d'études supérieures spécialisées en analyse du travail et construction des compétences professionnelles

M. Guy Jobert, Responsable du programme d'études

Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences de l'éducation « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants-e-s »

M. François Audigier, Responsable du programme d'études

Diplôme d'études supérieures spécialisées en Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation (Diplôme Facultaire)

M. Daniel Peraya, Responsable du programme d'études

Collège des docteurs

Mme Marie-Noëlle Schurmans, présidente

Diplôme de formation continue universitaire de formateur d'adultes (DUFA)

M. Guy Jobert, Mme Edmée Ollagnier, responsables du programme d'études.

III. ORIENTATION DES ETUDIANTS

❖ Conseillère aux études

Mme Pascale Pasche-Provini - Bureau 3199

Tél. (022.37) 99011 - E-mail : Pascale.Pasche-Provini@pse.unige.ch

Réception :

Sans rendez-vous (permanence) : du lundi au mercredi de 10h. à 12h.

Sur rendez-vous (auprès du secrétariat de la conseillère - Tél. (022.37) 99012) : les lundi et mardi après-midi

- Information sur les programmes d'études de la Section des sciences de l'éducation et les règlements d'études, admissions
- Entretiens individuels lors de l'immatriculation et/ou pendant les parcours d'études (orientation, débouchés, gestion de programme d'études, bilans, programmes d'échanges)
- **Equivalences** : les demandes sont à faire lors de l'immatriculation auprès du Bureau des immatriculations ou par écrit auprès de la conseillère aux études au plus tard la semaine d'inscription aux cours en joignant les justificatifs. Des équivalences peuvent être demandées pour des formations antérieures et/ou une expérience professionnelle certifiées dans le champ de l'éducation de plus de 100 heures. Les expériences en tant que moniteurs de vacances ou certifiées par des particuliers ne sont pas prises en compte.

❖ Secrétariat de la conseillère aux études

Mme Caroline Tullii - Bureau 3197 – Tél. (022.37) 99012 - E-mail : Caroline.Tullii@pse.unige.ch

Réception : lundi et mardi de 9h30 à 11h30 – jeudi après-midi de 14h30 à 16h30

❖ Secrétariat des étudiants

- **Etudiants de A à J (1^{er} et 2^{ème} cycle) et certificat complémentaire en sciences de l'éducation (CCSE)**
M. Bouchaïb Belkouch - Bureau 3193 – Tél. (022.37) 99014 - E-mail : Bouchaib.Belkouch@pse.unige.ch

- **Etudiants de K à Z (1^{er} et 2^{ème} cycle) et étudiants DEA – DESS**

Mme Pascale Cherouati – Bureau 3193 - Tél. (022.37) 99013 - E-mail : Pascale.Cherouati@pse.unige.ch

Réception : du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 – mardi et mercredi après-midi de 14h00 à 16h30

Documents à disposition :

- Règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation avec mention
- Règlements et directives internes
- Règlement interne relatif au mémoire de licence et document d'orientation « Le mémoire de licence en sciences de l'éducation »
- Catalogue des cours Licence en sciences de l'éducation avec mention
- Catalogue des cours Licence mention enseignement
- Document d'orientation « Le mémoire de licence en sciences de l'éducation »
- Formulaire concernant la composition de la commission du mémoire
- Formulaire d'inscription aux cours
- Code d'éthique
- Classeur d'orientation (descriptif, modes d'organisation et d'évaluation des UF, nombre de crédits ECTS)

- Formulaire de demande de congé (à remettre un mois avant le début du semestre)
- Formulaire de demande d'exmatriculation
- Documents d'information sur la procédure d'admission LME, LMFA (disponibles en décembre 2004)
- Formulaire de demande de report service militaire (P. Dasen, conseiller de l'office de liaison)

Les étudiants sont fortement encouragés à consulter et télécharger certains de ces documents, présents sur le site Web de la section à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/>

Les salles des cours et des informations complémentaires seront affichées dès mi-septembre sur les panneaux devant le secrétariat.

❖ Etudiants en Doctorat

Mme Véronique Moreau-Fegly - Bureau 3166 – Tél. (022.37) 99090
E-mail : Veronique.Moreau@pse.unige.ch

Réception : sur rendez-vous

❖ Secrétariat LME

Mme Catherine Lenoir- Bureau 4363 – Tél. (022.37) 99135 - Fax (022.37) 99139
E-mail : Catherine.Lenoir@pse.unige.ch

Réception : du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 – mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 16h.

➤ Dépôt des dossiers LME (au plus tard le 31 janvier 2005)

❖ Responsable des réseaux de formateurs de terrains LME

Mme Susanne Hagemann - Bureau 4358 – Tél. (022.37) 99136
E-mail : Susanne.Hagemann@pse.unige.ch

❖ Secrétariat des étudiants LMFA / CEFA / DESS

Madame Caroline Sahle Hirsch – Bureau P-201 Tél. (022.37) 99845 – Fax. (022.37) 99229
E-mail : Caroline.Sahle-hirsch@pse.unige.ch

Dépôt des dossiers LMFA (au plus tard le 31 janvier 2005)

- Documentation DUFA/CEDASF disponible
- CEFA (Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes) : <http://www.unige.ch/formcont/>
- DESS Analyse du travail : Site WEB : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/dess-at/>

❖ Secrétariat des étudiants TECFA / DESS-F

Mme Dominique OESTREICHER-BADAF- Bureau 4374 – Tél. (022.37) 99187
E-mail : Dominique.Oestreicher@pse.unige.ch

Documents à disposition:

- Formulaires, Plan d'études et règlement d'études TECFA (Technologies de formation et d'apprentissage)
- Site WEB TECFA : <http://www.tecfa.unige.ch>
- DESS-F « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants-e-s »

❖ Secrétariats des enseignants

- Enseignants du Secteur académique 1 : « Culture(s), organisation(s) et pratique » et Secteur académique 4 : « Apprentissages et actions éducatives »
Mme Fanny Rochat - Bureau 3395
Tél. (022.37) 99025 Fax (022.37) 99089 E-mail : Fanny.Rochat@pse.unige.ch
- Enseignants du Secteur académique 2 : « Didactique des Disciplines »
Mmes Claudine Poupény – Tél. (022.37) 99618 E-mail : Claudine.Poupény@pse.unige.ch et Claire Palandella Tél. (022.37) 99327 E-mail : Claire.Palandella@pse.unige.ch
Bureau P-311 Fax (022.37) 99824
- Enseignants du Secteur académique 3 : « Formation des adultes »
Mme Claudine Poupény – Bureau P-311
Tél. (022.37) 99618 Fax (022.37) 99824 - E-mail : Claudine.Poupény@pse.unige.ch

IV. AUTRES INFORMATIONS GENERALES

❖ Bureau des immatriculations et des inscriptions de l'Université de Genève

M. H. Liou - UNI Dufour- 24, rue Général-Dufour 1211 Genève 4
Bureau 222 – Tél. 022/379.76.93 – Tchi.Liou@adm.unige.ch

<http://www.unige.ch/dase/>

Réception: du lundi au vendredi de 9h à 13h.

- Immatriculation / Exmatriculation
- Changement de Faculté
- Admission des nouveaux étudiants (du 1^{er} mars au 1^{er} juin précédant la rentrée académique)
- Non porteurs de maturité : dossiers à demander entre le 15 novembre 2004 et le 15 janvier 2005
- Demandes d'équivalences

Documents à disposition:

- Conditions d'immatriculation 2004-2005
- Guide pratique de l'étudiant 2004-2005
- Guide de l'auditeur (disponible auprès des huissiers à UNI Bastions, UNI Dufour et UNI Mail) dès septembre 2004

❖ Service des taxes

Université de Genève, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4
Mme A.-M. Favre-Bulle - Bureau 222 – Tél. 022/379.77.39

❖ Relations Internationales

Uni Mail - 40, Blvd du Pont d'Arve
Tél. 022/379.80.82 - Fax 022/379.80.80

<http://www.unige.ch/intl>

❖ Bureau d'information sociale

Lundi au vendredi de 10h. à 13h. et de 14h. à 16h.

4, rue de Candolle, 3^{ème} étage

Tél. : 022/379 77 79/18

Fax: 022/379.77.47

E-mail: info-sociale@adm.unige.ch

❖ Bourses/aides/subsides

<http://www.unige.ch/etudes/>

❖ Centre de conseil psychologique (CCP)

4, Rue de Candolle 1^{er} étage

Tél. 022/379.74.41

E-mail : ccp@adm.unige.ch

Permanence téléphonique et d'accueil : du lundi au vendredi de 10h. à 13h. et de 14h. à 16h.

Rendez-vous avec psychologue du lundi au vendredi de 9h. à 20h.

- L'Université de Genève met à disposition de ses étudiants un centre de conseil psychologique pour ceux qui rencontrent des difficultés psychologiques liées à leurs études, à leurs relations interpersonnelles et familiales ou encore à des moments de vie difficiles. Des ateliers spécifiques à la résolution de problèmes, et des entretiens avec des psychologues professionnels ont pour but d'ébaucher, dans un dialogue, une voie de sortie de ces difficultés.

<http://www.unige.ch/conseil-psychologique>

❖ Antenne Santé

4, rue de Candolle (1^{er} étage) Bureau 108

1211 Genève 4

Tél: 022/379.77.09 - E-mail: antenne-sante@unige.ch

❖ Bureau de placement de l'Université

4, rue de Candolle

1211 Genève 4

Heures d'ouvertures du guichet

Lundi au vendredi de 10h. à 13h. et de 14h. à 16h.

Heures de réponse au téléphone

Lundi au vendredi 8h30 à 13h. – 14h. à 16h.

Tél. 022/379.77.02

Fax 022/379.11.37

❖ Centre Uni Emploi

4, rue de Candolle

1211 GENEVE 11

022/379.75.90

Fax 022/379.77.11

E-mail : uni-emploi@unige.ch

❖ Service des allocations d'études

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h. à 16h. et

Jeudi de 10h. à 16h.

1, rue Pécolat

1211 Genève 11

tél. 022/909.68.20

<http://www.etat.ge.Bourses/contact.html>.

❖ Bibliothèque

Accueil: Tél. 022/379.92.92 -Fax 022/379.92.99 Bibliotheque@pse.unige.ch

<http://www.unige.ch/biblio/fapse/adres.html>

Responsable : Mme Doris Neuenschwander bibliothécaire-cheffe Tél. 022/379.92.91

Prêt à domicile : Tél. 022/379.92.92

Prêt inter bibliothèque : Tél. 022/379.92.95

Service de référence : Tél. 022/379.92.90 - Bureaux 022/379.92.94

Prêt : lundi au vendredi de 9h. à 18h45. samedi de 9h. à 11h45

Salle de lecture : du lundi au vendredi de 8h. à 22h. samedi de 9h. à 17h. et dimanche 14h-18h

❖ Médiathèque Uni-Mail

Entrée par la bibliothèque FAPSE 2^e étage

Prêt – accueil Tél. 022/379.83.94 – Bureau Tél. 022/379.83.95 - E-mail : Media-mail@unige.ch

<http://www.unige.ch/biblio/mediatheque/>

Bibliothécaires : Dominique Marin, Géraldine Engel Zelada

❖ Salle informatique en libre service pour les étudiants

Salle 3183 Uni Mail 3^{ème} étage Tél. 022/379.90.99

Des moniteurs sont à disposition des étudiants (voir horaire affiché dans la salle). Une taxe d'inscription annuelle est perçue pour l'obtention d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Formulaires à disposition auprès des moniteurs.

❖ Association des étudiants de la Section des sciences de l'éducation (ADESE)

ADESE : Site web: <http://www.unige.ch/asso-etud/adese>

ADELME (Association des étudiants en licence mention enseignement) : <http://www.unige.ch/asso-etud/adelme/adelme.htm>

❖ Service militaire

Conseiller FPSE de l'Officier de liaison : Prof. Pierre Dasen – Bur. P602 – tél. 022/379.96.21

Pour faire repousser un cours de répétition, l'étudiant doit transmettre par courrier interne au Prof. Dasen le formulaire ad hoc (à retirer au secrétariat des étudiant(e)s), avec le livret de service et éventuellement l'ordre de marche.

1. Durée des études

La durée des études pour l'obtention de la licence est de 8 semestres au minimum et de 16 semestres au maximum. (Pour des explications voir article 6 du règlement p. 87).

2. Système des unités de formation (UF)

Tout enseignement du programme de licence constitue une « unité de formation » (UF). Elle est placée sous la responsabilité d'un enseignant ou d'une équipe d'enseignants. En fonction de leurs modalités d'organisation dans le temps, deux types d'unités de formation sont distinguées:

- **Les unités de formation filées:** la formation s'étend sur l'ensemble d'un semestre ou d'une année académique
- **Les unités de formation compactes:** la formation est condensée en périodes plus brèves, plusieurs journées ou plusieurs semaines

Certaines UF sont regroupées en **modules**, structures coordonnant plusieurs UF filées et/ou compactes ayant trait à des thématiques proches ou complémentaires.

- **Inscription et désinscription aux UF:** Les UF doivent être **inscrites du 8 au 12 novembre 2004** au secrétariat des étudiants pour qu'elles soient évaluées pendant l'année académique. Si l'étudiant ne désire pas se présenter aux examens, il peut, sauf admission conditionnelle, **désinscrire une ou des UF du 1^{er} au 31 mars 2005**. Un étudiant peut, en cas d'échec, inscrire la même UF une deuxième fois ; il sera soumis aux modalités d'évaluation correspondantes à l'année d'inscription en cours. En cas de nouvel échec, il n'est pas possible d'inscrire la même UF une troisième fois.

3. Evaluation des unités de formation (UF)

Toute UF est évaluée et est soit acquise, soit non acquise. Lorsqu'elle est acquise, l'étudiant obtient un A (excellent niveau de maîtrise), un B (très bon niveau de maîtrise), un C (bon niveau de maîtrise), un D (niveau de maîtrise satisfaisant) ou un E (niveau de maîtrise juste suffisant). Lorsqu'elle est non acquise l'étudiant obtient un F (insuffisant). Elle est dite en échec lorsque l'étudiant obtient deux F consécutifs.

Les modalités d'évaluation et les sessions d'examens mises à disposition des étudiants diffèrent selon qu'il s'agisse d'UF filées ou compactes ou si les étudiants sont au bénéfice d'une admission conditionnelle.

Lorsque l'étudiant subit un ou plusieurs échecs, il doit compléter son programme d'études selon les dispositions réglementaires du premier ou deuxième cycle des différentes mentions. Les échecs sont comptabilisés dans le programme d'études de l'étudiant et tolérés jusqu'à concurrence du nombre de crédits éliminatoires.

En cas d'impossibilité de se présenter aux examens (maladie, accident), l'étudiant doit remettre dans les trois jours un certificat médical pertinent (art. 37 du Règlement de l'Université). Le cas de force majeure demeure réservé. Aux fins d'assurer le respect des exigences réglementaires, la Faculté peut décider de soumettre à l'examen d'un médecin conseil les certificats médicaux produits par l'étudiant. L'étudiant qui présente un certificat médical doit indiquer l'adresse et le numéro de téléphone auquel il peut être atteint en permanence en vue, le cas échéant, d'une visite de contrôle.

NB : Dans le cas où une unité de formation (UF) doit être validée à la session d'examens de février, il est vivement recommandé d'inscrire cette même UF en novembre, lors de la période d'inscription aux cours, en anticipation d'un éventuel échec en février. Dans ce dernier cas, elle pourra être validée à la session d'examens de juillet suivante. En cas de réussite au mois de février, cette UF devra être désinscrite en mars.

4. Créditation des unités de formation (UF)

Le nombre de crédits octroyés à chaque UF est fixé en référence au système ECTS (European Credit Transfer System). Pour obtenir une licence en sciences de l'éducation avec mention, l'étudiant doit acquérir, dans les délais requis pour chaque cycle, 240 crédits répartis de la manière suivante:

- 1^{er} cycle de licence (Tronc commun) 60 crédits
- 2^{ème} cycle de licence avec mention 180 crédits (dont 18 pour le mémoire de licence)

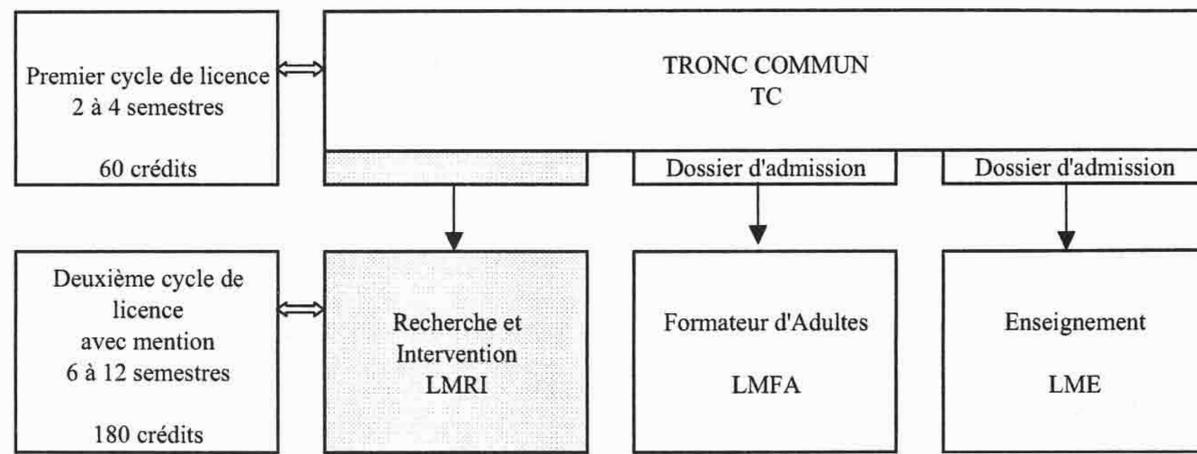
5. Mémoire de licence

Pour obtenir la licence en sciences de l'éducation, quelle qu'en soit la mention, la rédaction et la soutenance d'un mémoire sont requises. Un mémoire doit témoigner qu'un étudiant a été capable d'approfondir une thématique en lien avec la mention de la licence qu'il prépare. Le travail de mémoire est suivi par un directeur assisté d'une commission et s'effectue, si possible, lors de la dernière année d'études. Le mémoire de licence correspond à 18 crédits.

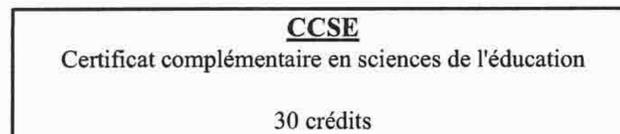
6. Examens

Depuis juillet 2004, le procès-verbal de chaque étudiant-e est publié après la session d'examens sur une page électronique sécurisée à laquelle l'étudiant-e a accès avec son code personnel depuis un lien disponible sur la page d'accueil du site Internet de la Faculté (<http://www.unige.ch/fapse/>). Les listes des examens réussis ne sont plus affichées à la Faculté.

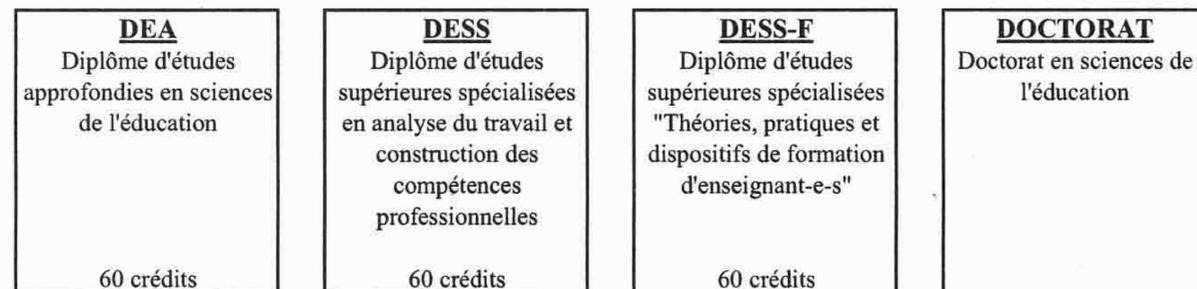
UNE LICENCE, TROIS MENTION
<http://www.unige.ch/fupse/enseignement>



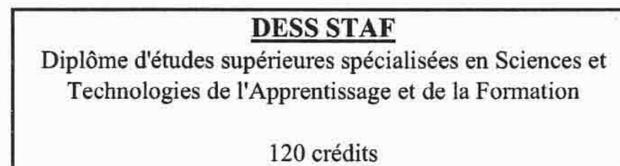
DIPLÔME POST-LICENCE



TROISIEME CYCLE SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION



TROISIEME CYCLE FACULTAIRE (TECFA)



DIPLÔME DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE DE FORMATEURS D'ADULTES



VI. PREMIER CYCLE : TRONC COMMUN

1. OBJECTIFS

Le Tronc commun de premier cycle a trois objectifs majeurs:

- Un objectif identitaire qui consiste à fournir aux étudiants en sciences de l'éducation un bagage commun dans les disciplines qui marquent la spécificité des sciences de l'éducation.
- Un objectif d'orientation qui vise à fournir une large vision des différentes approches de la formation qui sont représentées dans la Section. Cela permet aux étudiants de choisir, en connaissance de cause, leur orientation et leur programme dans le deuxième cycle de licence avec mention.
- Un objectif de formation de base qui consiste à fournir une introduction aux domaines dont l'approfondissement est prévu au deuxième cycle de licence et à permettre la constitution progressive, chez l'étudiant, d'un corpus de connaissances scientifiques.

2. DISPOSITIF DE FORMATION

Pour réaliser ces trois objectifs, le programme du Tronc commun propose une liste de 13 unités de formation filées réparties de la manière suivante:

- 6 unités de formation rattachées au domaine I « Problématiques de l'éducation et de la formation »
- 6 unités de formation rattachées au domaine II « Eclairages disciplinaires »
- L'unité de formation hors domaine « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » qui est formée de deux groupes distincts : le premier axé sur les terrains éducatifs et scolaires et le deuxième axé sur les terrains de la formation des adultes.

Les étudiants doivent choisir au minimum 4 UF dans le domaine I et 4 UF dans le domaine II. Les 2 UF restantes peuvent faire partie du domaine I, du domaine II ou hors domaine. Aucune unité de formation n'est formellement obligatoire. Néanmoins, selon la mention choisie pour la suite des études, certaines UF sont exigées (voir ci-dessous : conditions de passage au 2^{ème} cycle)

3. CREDITATION

Chaque unité de formation évaluée donne lieu à l'octroi de 6 crédits. La réussite de 10 unités de formation, soit 60 crédits, est donc nécessaire pour acquérir le Tronc commun de premier cycle. Ils doivent être répartis comme suit : 24 crédits dans le domaine I, 24 crédits dans le domaine II et 12 crédits au choix dans le domaine I, dans le domaine II ou hors domaine. En cas d'échec, le programme d'études doit être complété selon les dispositions réglementaires et pour autant que l'étudiant ne soit pas en situation éliminatoire.

4. CONDITIONS DE PASSAGE AU 2^{ème} CYCLE

Pour être admis au 2^{ème} cycle sans condition, les étudiants doivent avoir acquis les 60 crédits du Tronc Commun au plus tard au mois d'octobre de la première année. Pour les étudiants faisant le Tronc commun en deux ans, les 60 crédits doivent également être acquis au plus tard à la session d'octobre de la deuxième année.

Pour les étudiants désirant déposer leur **dossier d'admission** à la mention **Enseignement**, l'inscription et l'acquisition de l'unité de formation hors domaine, *Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires*, l'UF 71220 *Terrains éducatifs et scolaires*, est exigée. Pour les étudiants désirant s'inscrire en **mention Formateur d'Adultes** il est vivement conseillé de s'inscrire à l'UF 71221 *Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaire, Terrains de la Formation des Adultes* de l'UF hors domaine.

Toutes les informations essentielles relatives au passage entre le tronc commun et le deuxième cycle se trouvent dans le **Règlement d'études** à la fin de ce Catalogue (p. 85)

5. Liste des unités de formation (UF) du Tronc commun

Chaque UF du Tronc commun vaut 6 crédits ECTS

Code	UF	Enseignants	Horaire
Domaine I « Problématiques de l'éducation et de la formation »			
71200	Processus de formation et d'apprentissage: pratiques pédagogiques et institutions scolaires	NN	Mercredi 16h.-18h.
71201	Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes	NN	Mercredi 10h.-12h.
71202	Didactique(s): introduction	M.-L. Schubauer-Leoni (H) A. Fluckiger (E)	Lundi 10h.-12h.
71203	Les systèmes de formation et leur contexte. Enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs	S. Hanhart S. Perez	Lundi 8h.-10h.
72255	Introduction à l'éducation spéciale. Théorie et pratique	U. Scharnhorst	Lundi 14h.-16h.
71205	Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain	M. Cifali	Mercredi 8h.-10h.

Domaine II « Eclairages disciplinaires »

71210	Education et société: introduction à la sociologie de l'éducation	J.-P. Payet	Mardi 16h.-18h.
71211	Psychologie du développement et apprentissage en situation scolaire	NN	Mardi 8h.-10h.
71212	Introduction aux sciences du langage et de la communication	J.-P. Bronckart	Mercredi 14h.-16h.
71213	<i>Approches historiques de l'éducation</i>	<i>C. Magnin</i>	<i>Non donné en 2004-2005</i>
71214	Approches interculturelles de l'éducation	P. Dasen	Mardi 10h.-12h.
71215	Epistémologie de la recherche en sciences de l'éducation	M.-N. Schurmans	Mercredi 12h.-14h.

Hors domaine

71220/ 71221 (à choix)	Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires a) 71220 Terrains éducatifs et scolaires ou b) 71221 Terrains de la Formation des adultes	A. Perréard Vité M. Bolsterli C. Veuthey L. Vité F. Wandfluh L. Türkal	Lundi 12h.-14h. Lundi 16h.-18h. Jeudi 16h.-18h. H 2004-2005 Jeudi 12h.-16h.
------------------------------	---	---	---

VII. DEUXIEME CYCLE LICENCE MENTION RECHERCHE ET INTERVENTION (LMRI)

1. OBJECTIFS

- **Une place centrale pour la recherche**

Plus qu'un outil incontournable dans le but de rendre la pratique plus efficace, la recherche tient une place centrale dans cette mention. Le souci de l'efficacité immédiate n'est pas celui de la LMRI, dont le caractère académique permet plutôt de garder toute liberté, le maximum de recul, pour tester les modèles théoriques eux-mêmes, en rapport avec la méthodologie pratiquée dans les recherches et les objets qu'elles étudient. Le cadre académique permet aux enseignants de concevoir leur enseignement en liaison permanente avec leur pratique de chercheurs, dans un double but: alimenter la discussion en fonction de l'évolution propre à chaque discipline, et garantir une prise directe sur les situations éducatives concrètes et les problématiques qui leur sont associées.

Pour les étudiants, une telle formation permet à la fois une prise de distance théorique et la construction d'objets d'observation et d'étude. Si certains seulement d'entre eux seront amenés à développer leurs propres recherches, tous seront appelés à développer une position critique vis-à-vis des recherches et des méthodes développées par d'autres. La formation à la recherche concerne donc au plus près l'ensemble des étudiants de la LMRI, leur pratique professionnelle actuelle ou future impliquant soit la réalisation de travaux de recherche, soit une prise de responsabilité critique.

- **Une perspective pluridisciplinaire**

Par ailleurs, la LMRI cherche à développer chez l'étudiant une logique de pluralité des domaines d'études éducatifs, des approches, des outils, par distinction avec une logique de choix sélectif des approches et outils en fonction d'une pratique professionnelle pré-définie. Au-delà d'une "pratique réfléchie", la réflexion critique visée dans cette mention porte à la fois sur la pertinence des modèles théoriques au pluriel (leur cohérence interne) et sur leurs relations avec les pratiques de l'éducation.

- **Un ancrage sur les pratiques et processus éducatifs**

Que les étudiants de la LMRI soient des praticiens, éducateurs, enseignants, formateurs, des futurs chercheurs, des responsables ou futurs responsables dans leurs institutions, la formation à la recherche constitue un passage obligé vers la compréhension et vers la transformation des phénomènes éducatifs. La réflexion critique sur les théories se fait également en rapport avec les processus éducatifs: processus d'encadrement, de formation et d'enseignement / apprentissage. La recherche est engagée par les transformations possibles sur le terrain, que ces transformations soient indirectes (analyse des situations éducatives) ou directes (participation comme agent et/ou accompagnateur des changements).

2. DISPOSITIF DE FORMATION ET CREDITATION

Les unités de formation, modularisées ou non, sont rattachées à cinq domaines:

- A. Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation
- B. Education scolaire
- C. Education spéciale
- D. Formation des adultes et systèmes d'éducation
- E. Approches transversales

Dans chaque domaine, une liste d'UF et de modules est proposée. Les modules se composent de trois UF (3 x 6 crédits) plus une UF d'articulation (3 crédits). Les étudiants se voient offrir une formation méthodologique en puisant dans les unités de formation rattachées au domaine A Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation. Parallèlement ils choisissent un des quatre parcours de formation intitulé cursus. Les unités de formation qui les composent sont rattachées aux domaines B, C, D E. Ces cursus permettent soit une approche généraliste en sciences de l'éducation (théorie et pratique de l'éducation et de la formation) soit une approche spécialisée (éducation scolaire, éducation spéciale, formation d'adultes et systèmes d'éducation). Les étudiants complètent leur deuxième cycle en choisissant des modules et/ou des unités de formation filées hors module ou libres. Ils terminent leur parcours de licence en rédigeant et en soutenant leur mémoire de licence.

- 4 modules doivent être acquis dans le cursus choisi selon le programme d'études.
- L'unité d'articulation d'un module ne peut être acquise que si les trois autres UF du module sont acquises ou si deux UF au minimum sont acquises et la troisième inscrite. Elle prend la forme d'un projet indépendant ou d'un travail de préparation au mémoire de licence effectuée sous la direction d'un des enseignants du module.
- L'étudiant doit s'inscrire à quatre UF du domaine méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation mais il peut n'en réussir que trois. De la sorte il n'obtient que 18 crédits sur 24. Il devra alors acquérir 60 et non pas 54 crédits dans les autres UF ou UF libres pour totaliser les crédits requis en 2^e cycle.
- Les 54 crédits (ou 60) sont acquis en inscrivant des UF appartenant à la liste des UF libres proposées ou en se référant aux modalités concernant les autres UF.
- Le mémoire de 18 crédits complète le cursus.
- Une **séance d'information** sur le programme du deuxième cycle est prévue (se référer au calendrier de la section des sciences de l'éducation à l'intérieur de ce catalogue).

• PROGRAMME D'ETUDES DU DEUXIEME CYCLE DE LA LICENCE LMRI

1 cursus à choix parmi les 4 proposés

180 crédits ECTS

Cursus Théorie et pratique de l'éducation et de la formation	
4 modules à choix domaine B,C,D ou E	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits

Cursus Education scolaire	
3 modules à choix domaine B, 1 module à choix domaine E	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits

Cursus Education spéciale	
3 modules domaine C, 1 module domaine B (Processus d'apprentissage et de socialisation) ou domaine E (Technologie éducative, Education interculturelle, Analyse des pratiques d'éducation et de formation)	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits

Cursus Formation des adultes et systèmes d'éducation	
3 modules à choix domaine D, 1 module à choix domaine E	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits

3. LISTE DES UNITES DE FORMATION (UF) DE LA LMRI

Chaque UF filée vaut 6 crédits, l'UF d'articulation 3 crédits, le module 21 crédits

A. DOMAINE METHODOLOGIES DE RECHERCHE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

72200	La recherche en éducation: introduction aux démarches expérimentales	E. Bayer	Mercredi 8h.-10h.
72201	La recherche en éducation: introduction aux démarches compréhensives	M.-N. Schurmans M. Charmillot	Mercredi 16h.-18h.
72202	Instruments d'observation et de mesure pour la recherche en éducation	D. Hexel	Mercredi 12h.-14h.
72203	Analyse statistique des données pour la recherche en éducation	G. Pini	Mercredi 10h.-12h.
72204	Approches micro-analytiques en éducation	M. Saada-Robert	Mardi 12h.-14h.

B. DOMAINE EDUCATION SCOLAIRE

Module RISC I: Processus d'apprentissage et de socialisation

72251	Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation	NN (H 04-05) E. Wegmüller (E 05)	Mercredi 10h.-12h.
72210	<i>Processus et difficulté d'apprentissage</i>	NN	<i>Non donné en 2004-2005</i>
72211	Processus de socialisation en contexte(s) scolaire et extra-scolaire	J.-P. Payet	Mardi 10h.-12h.
72212	Séminaire de recherche: processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire (la microgenèse de l'entrée dans l'écrit)	M. Saada-Robert	Mercredi 8h.-10h.
72213	UF d'articulation RISC I	M. Saada-Robert	

Module RISC II: Didactique des langues

722HH	Didactique de l'entrée dans la culture de l'écrit et didactique de la lecture	M. Saada Robert, Th. Thévenaz	Mercredi 10h-12h
72219	Acquisition d'une langue seconde et didactique des langues étrangères	NN	Lundi 16h.-20h. Été 2005
7221A	Séminaire de recherche: didactique des textes oraux	J. Dolz	Mardi 16h.-18h.
7221B	UF d'articulation RISC II	J. Dolz	

Module RISC III: Didactique des mathématiques et interactions sociales

7221G	<i>Didactique des mathématiques</i> Possibilité d'un projet indépendant avec F. Conne ou F. Leutenegger, renseignements auprès du secrétariat des étudiants	NN	<i>Non-donné en 2004-2005</i>
7221H	Mathématiques scolaires, mathématiques savantes: la transposition didactique	F. Conne	Mercredi 14h.-16h.
7221I	Séminaire de recherche: interactions didactiques en mathématiques	F. Leutenegger	Mercredi 12h.-14h.
7221J	UF d'articulation RISC III	F. Leutenegger	

Module RISC IV: Didactique des sciences et des techniques

7221O	Didactique et épistémologie des sciences: initiation	A. Giordan	Mardi 16h30-19h30 H 2004-2005
7221P	Didactiques des sciences sociales	NN	Mercredi 8h.-10h.
7221Q	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	A. Giordan	Mardi 16h.-20h. E 2005
7221R	<i>Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences sociales</i>	F. Audigier	<i>Non-donné 2004-2005</i>
7221S	UF d'articulation RISC IV	F. Audigier, A. Giordan	

C. DOMAINE EDUCATION SPECIALE

Module RISP I: Education cognitive

72220	Introduction à l'éducation cognitive	F. Büchel	Lundi 14h.-16h.
72221	L'évaluation de l'intelligence et de la capacité d'apprentissage	M. Hessels	Mardi 14h.-16h.
72222	Spécialisation clinique à l'Atelier d'Apprentissage (ne peut pas être suivie à titre d'UF libre, doit être inscrite après que les deux autres UF du module aient été acquises). Un horaire individuel sera décidé avec chaque étudiant pour la plage de temps du mercredi.	F. Büchel	Mercredi 14h.-18h. (atelier) A 04-05 Jeudi 8h.-10h. (cours) H 04-05
72223	UF d'articulation RISP I	F. Büchel, M. Hessels	

Module RISP II: Intervention en éducation spéciale et intégration

7222C	Intervention précoce et intégration	G. Chatelanat	Mercredi 10h.-12h.
7222H	Approche éducative des personnes polyhandicapées (et handicapées mentales sévères)	NN	Jeudi 10h.-12h.
7222E	Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques (ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module aient été acquises).	G. Chatelanat	Mercredi 16h.-18h.
7222F	UF d'articulation RISP II	G. Chatelanat	

Module RISP III: Déviances et marginalité: médiations et remédiations

7222O	Délinquance et déviance juvénile : entre impasses et issues	D. Pigeon	Lundi 12h.-14h.
7222G	Déviances sociales et intégrations individuelles : analyse socio-historique d'enfants placés en situations « non-ordinaires »	M. Ruchat	Mercredi 12h.-14h.
7222Q	Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations : rapports entre acteurs et territoire (ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module aient été acquises).	D. Pigeon	Lundi 16h.-18h.
7222R	UF d'articulation RISP III	D. Pigeon	

D. DOMAINE FORMATION DES ADULTES ET SYSTEMES D'EDUCATION**Module RIFA I: Adultes: apprentissage et formation**

72230	Histoire de vie et formation	J.-M. Baudouin	Mercredi 8h.-10h.
7225D	La gouvernance publique de la formation continue <i>(ce cours peut être inscrit dans le module sur dérogation uniquement pour l'année académique 04-05)</i>	G. Evequoz	Lundi 16h.-18h.
72232	Les transactions sociales et la part du sujet dans la construction des connaissances	M.-N. Schurmans	Mardi 14h.-16h.
72233	UF d'articulation RIFA I	J.-M. Baudouin	

Module RIFA II: Adultes: processus de formation

72239	Nouvelles temporalités de la vie adulte et stratégies de formation <i>(c.f. dates dans le descriptif du cours)</i>	J.-P. Boutinet	Mercredi 16h.-20h. / 15 j. en alternance avec le 7224S
7223A	Femmes-travail-formation	E. Ollagnier	Mardi 12h.-14h.
7223B	Animation de groupe	A. Goudeaux	Mardi 8h.-12h. / 15 j.
7223C	UF d'articulation RIFA II	A. Goudeaux	

Module RIFA III: Adultes: dispositifs de formation

7223D	L'apprentissage en formation des adultes	NN	Mardi 16h.-18h.
7223I	<i>Organisation du travail et formation: contextes et défis</i>	<i>B. Schneider</i>	<i>Non-donné en 2004-2005</i>
7223J	Gestion de la formation continue: enjeux pour les acteurs	C. Trémolières-Revuz	Lundi 16h.-20h. E 2005
7223K	Ingénierie de la formation: conception, analyse et évaluation de dispositifs	S. Jacquemet	Mardi 8h.-10h.
7223L	UF d'articulation RIFA III	S. Jacquemet	

Module RIFA IV: Les systèmes éducatifs

7223R	Institutions et systèmes éducatifs: analyse économique	S. Hanhart	Lundi 10h.-12h.
72252	Investissement en formation : analyse économique	S. Hanhart	Mercredi 8h.-10h.
7223T	Contextualisation des systèmes de formation: dimensions supra et infra-nationales	S. Perez NN	Lundi 12h.-14h.
7223U	UF d'articulation RIFA IV	S. Perez	

E. APPROCHES TRANSVERSALES**Module RIAT I: Technologies éducatives**

72240	Informatique et environnements d'apprentissage	M. Bétrancourt	Mercredi 14h.-16h.
72241	Dispositifs médiatiques et communication éducative	D. Peraya	Lundi 14h.-16h.
72174	Interaction personne-machine	M. Bétrancourt	Lundi 16h.-18h.
72242	UF d'articulation RIAT I	D. Peraya	

Module RIAT II: Education interculturelle

72247	Pluralité des cultures et des langues à l'école	C. Perregaux	Lundi 16h.-18h.
72248	Psychologie interculturelle	P. Dasen	Mercredi 16h.-18h.
72249	Anthropologie de l'éducation	M.-N. Chamoux	Vendredi 11h30-13h. 14h.-16h./ 15j.
7224A	<i>Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation (ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module aient été inscrites ou acquises).</i>	NN	<i>Non donné en 2004-2005</i>
7224B	UF d'articulation RIAT II	C. Perregaux	

Module RIAT III: Histoire de l'éducation

7224I	Ecole et changement : entre mythes et réalités (19e et 20e siècles, suisse romande et France)	C. Magnin	Lundi 14h.-18h. H 04-05
32A70	Histoire de l'histoire. L'histoire dans la culture européenne aux XIX et XX siècles <i>(ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module aient été acquises).</i>	B. Müller	Cf horaire Faculté des Lettres
7224K	Séminaire de recherche: Le pari d'une école démocratique : principes fondateurs de l'instruction publique et professionnalisation du corps enseignant	R. Hofstetter	Mercredi 12h.-14h.
7224L	UF d'articulation RIAT III	C. Magnin	

Module RIAT IV: Analyse des pratiques d'éducation et de formation

7224Q	<i>Approches historiques et psychanalytiques des pratiques</i>	<i>M. Cifali</i>	<i>Non donné en 2004-2005</i>
7224S	Approches sociologique et psychodynamique des situations de travail <i>(c.f. dates dans le descriptif du cours)</i>	G. Jobert	Mercredi 16h15-19h30 / 15 j. en alternance avec le 72239
7224T	Innovation et transformation des pratiques dans les organisations	M. Gather Thurler	Mercredi 14h.-16h.
72250	L'analyse des processus d'enseignement <i>(peut être inscrit sur dérogation dans le module uniquement pour l'année académique 2004-2005)</i>	E. Bayer	Mercredi 10h.-12h.
7224U	UF d'articulation RIAT IV	G. Jobert M. Cifali	

72250	L'analyse des processus d'enseignement	E. Bayer	Mercredi 10h.-12h.
72254	Approches didactiques de l'action éducative en formation des adultes	J.-M. Baudouin	Mercredi 10h.-12h.
72256	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs: projets de sens et sens de projets	D. Pigeon	Mardi 16h.-18h.
72257	<i>Education à l'environnement</i>	<i>A. Giordan</i>	<i>Non donné en 2004-2005</i>
72258	Ingénierie et formation à l'insertion	B. Morand-Aymon	Lundi 14h.-16h.
72259	Biologie et éducation	A. Giordan	Mardi 14h-16h.
7225A	<i>Didactique comparée</i>	<i>M.-L. Schubauer Leoni</i>	<i>Non donné en 2004-2005</i>
7225B	La spécificité des sciences humaines – Introduction au débat philosophique	J. Friedrich	Mardi 14h.-16h.
7225C	Stage de formation dans une institution spécialisée (ne peut être suivie que par les étudiants du domaine éducation spéciale)	F. Büchel G. Chatelanat	Mercredi 12h.-14h.
7225E	Programmation et progression des apprentissages dans l'enseignement artistique et musical	I. Mili, R. Rickenmann	Mardi 17h.-19h.
7225F	Séminaire de recherche en éducation spéciale	F. Büchel	Mardi 10h.-12h.
7225G	Outils d'évaluation initiale et continue en éducation précoce spécialisée : analyse et intervention sur le terrain	G. Chatelanat	Jeudi 12h.-14h.
7225H	Programmes et matériel éducatifs : Analyse et application en éducation spéciale	Ch. Hessels-Schlatter	Lundi 10h.-12h. ou Mardi 12h.-14h.
7225I	Situations de handicaps en contextes scolaires spécialisé et ordinaire	G. Pelgrims, P.-A. Doudin	Mercredi 10h.-12h.
72282	Séminaire de recherche : Didactique des mathématiques	F. Conne	Mercredi 16h.-18h
72283	Séminaire de recherche : Recherche clinique en éducation : écritures et récits (auto)biographiques	M. Lemdani Belkaid	Mercredi 14h.-16h
72284	Séminaire de recherche : Initiation à la recherche en didactique du français	C. Ronveaux	Mercredi 12h.-14h
72285	Séminaire de recherche : Interactions entre élèves et apprentissages en situation scolaire	NN	Mercredi 16h.-18h
7225I	Structures de prise en charge des personnes handicapées, assurances sociales et exigences normatives	NN	Mardi 8h.-10h.
7225J	Approches éducatives de l'autisme	NN	Vendredi 14h.-16h
7225K	Evaluation des aptitudes et du développement en éducation spéciale	M. Hessels	Lundi 14h-16h

4. AUTRES UNITES DE FORMATION (UF) LIBRES

1. Les UF libres **peuvent être prises** dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des **conditions** suivantes :

- Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre et doit être dûment évalué;
- Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

2. Les UF libres peuvent être réalisées sous forme de projets indépendants conduits sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Dans le cursus Education spéciale, un stage peut être réalisé dans le cadre d'un projet indépendant sous la responsabilité d'un enseignant du cursus Education spéciale.

N.B. : Pour tout cours inscrit hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions.

3. En deuxième cycle mention Recherche et Intervention, les enseignements suivants de la Section des sciences de l'éducation **ne peuvent pas être inscrits** comme UF libres:

- les UF spécifiques de la mention LME à l'exception des séminaires de recherche du Domaine *Outils et méthodes de travail et de recherche* de la mention Enseignement (72282 à 72285), qui peuvent être inscrits pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné;
- les UF spécifiques de la LMFA à l'exception du séminaire *Unité d'encadrement du mémoire* de la mention Formateur d'adultes, qui peut être inscrit pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné;
- les UF 72222 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 7222E « Séminaire interactif et travaux pratiques : projets individualisés d'intégration : des théories aux pratiques, 7222Q « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations : rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors module et demandent préalablement à leur inscription l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;
- l'UF 7224A « Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation » du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module. Deux des cours suivants : 72247, 72248 ou 72249 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis ;
- l'UF 32A70 « Histoire de l'histoire. L'histoire dans la culture européenne aux XIX et XX siècles » de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.

1. OBJECTIFS

La formation entend former des licenciés qui aient à la fois:

- une culture scientifique de base en sciences humaines et sociales dans les domaines touchant à l'éducation ;
- des compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives complexes, l'intervention et la recherche en éducation ;
- des compétences permettant d'enseigner dans une classe ou d'exercer d'autres fonctions pédagogiques dans l'enseignement primaire (à Genève : divisions élémentaire, moyenne ou spécialisée).

Les **compétences professionnelles** visées sont les suivantes : maîtriser et exercer la profession d'enseignant ; réfléchir sur sa pratique, innover, se former ; maîtriser les disciplines à enseigner et leurs didactiques ; se servir des sciences humaines et sociales comme base d'analyse des situations éducatives complexes ; assumer la dimension éducative de l'enseignement ; concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement ; prendre en compte la diversité des élèves ; assumer les dimensions relationnelles de l'enseignement ; intégrer une composante éthique à la pratique quotidienne ; travailler en équipe et coopérer avec d'autres professionnels ; se servir à bon escient des technologies ; entretenir un rapport critique et autonome aux savoirs.

2. DEMARCHES DE FORMATION EN LME:

- Une formation en alternance

La formation se passe en deux lieux et plusieurs temps : les étudiants se trouvent **en alternance** dans les établissements scolaires et à l'université, les semaines de terrain alternent avec les semaines de travail dans les lieux universitaires. Ce découpage fait surgir un stéréotype qu'il faut immédiatement combattre :

- le temps de terrain n'est pas le temps réservé à la pratique ; il se définit par un certain rapport - pragmatique, stratégique, global - entre théories et pratiques ; il offre des occasions d'expérimentation et d'analyse dans des conditions réalistes d'exercice du métier ;
- le temps de travail à l'Université n'est pas le temps réservé à la théorie ; il se définit par un autre rapport entre théories et pratiques, dégagé des contraintes de l'action immédiate, autorisant la centration analytique sur certaines composantes de la réalité et la mise entre parenthèses provisoire des autres.

Sur le terrain scolaire, les étudiants sont accompagnés par des enseignants primaires **formateurs de terrain**, dans le cadre du partenariat associant la Section des sciences de l'éducation et l'Enseignement primaire genevois.

- Une démarche clinique

Le va-et-vient entre théories et pratiques traverse chaque unité de formation compacte et chaque module regroupant des unités parallèles se partageant des semaines de terrain et des semaines de faculté. Le temps de travail sur le terrain doit, globalement, avoisiner 40% du temps global de formation. Mais l'essentiel du dispositif consiste évidemment à transformer cette alternance de lieux et de moments en une véritable **articulation** des expériences et des représentations, en un entraînement intensif à une pratique réfléchie fondée sur des savoirs issus de la recherche, des savoirs professionnels, des savoirs d'action.

Chaque équipe universitaire construit une démarche de formation adaptée aux contenus et aux objectifs des unités de formation dont elle a la charge. On ne trouvera donc ici que des principes assez généraux. La formation met en place une démarche que nous appellerons **clinique**. Elle se fonde sur l'observation ; elle permet d'élaborer des hypothèses et/ou des stratégies d'action par la réflexion individuelle ou collective, la mobilisation d'apports théoriques multiples, des regards complémentaires, des interrogations nouvelles ; elle part du singulier pour construire des liens entre les situations ; elle sollicite des personnes-ressources qui mettent en commun leurs points de vue pour faire évoluer la pratique ainsi analysée. C'est un moyen de faire face à la complexité du métier d'enseignant, en évitant le double écueil d'une pratique peu réfléchie et d'une théorie non pertinente en regard des réalités vécues. La démarche clinique peut, dans certains domaines, s'inspirer d'une démarche de recherche expérimentale, dans d'autres s'apparenter à une recherche-action, dans d'autres encore emprunter certains outils à la supervision, à l'analyse des pratiques.

- Une ouverture à la recherche

Les sciences humaines offrent un large éventail de démarches de recherche en éducation. La formation des enseignants intègre des apports possibles de la recherche sur la formation des maîtres, l'éducation des adultes, les processus d'apprentissage et d'enseignement. L'initiation à la recherche comme démarche de formation permet aux futurs enseignants de se familiariser avec les principales méthodologies et modes de production des connaissances en sciences de l'éducation. Elle offre l'occasion d'expérimenter des procédures, de formuler et de tester des hypothèses, d'apprendre à observer, à écouter, à récolter et à analyser les données. Elle favorise donc des prises de conscience, le développement d'un rapport actif à la réalité et la construction de compétences inhérentes à une pratique réfléchie. Dans la formation, le rapport à la recherche est donc double :

- les étudiants doivent recevoir une formation méthodologique suffisante pour faire un mémoire de recherche, poursuivre éventuellement des études de troisième cycle ou écrire une thèse, participer à des recherches dans le cadre du métier d'enseignant, voire s'orienter vers la recherche en éducation ;
- ils doivent en même temps retenir de la recherche un rapport au savoir et un rapport au réel à réinvestir dans une pratique réflexive.

Cette formation a lieu dans le cadre d'une unité de formation méthodologique, de séminaires de recherche, de séminaires de préparation au mémoire, mais aussi dans le cadre des unités compactes, au gré desquelles sont conduits des exercices intensifs de formulation d'hypothèses, d'observation, d'analyse, d'écriture.

Cinq grands domaines de formation

Les UF sont réparties en cinq domaines, avec une organisation horaire permettant la coexistence des UF filées et des UF compactes. Des règles minimales imposent un certain ordre dans l'inscription des UF et le nombre de crédits par domaine. Le programme conseillé permet à l'étudiant de respecter facilement ces règles.

Les cinq domaines sont les suivants :

Domaines	Définition
<i>UF centrées sur les didactiques des disciplines (ED)</i>	L'enseignement est organisé dans une large mesure par disciplines scolaires. Dans chacune, on travaillera les objectifs et les finalités, les savoirs à enseigner, les démarches didactiques et pédagogiques qui en permettent l'appropriation par les élèves.
<i>UF centrées sur les approches transversales (EAT)</i>	Certains processus « traversent » les disciplines scolaires : évaluation, processus d'apprentissage, gestion de classe, métier d'élève, relations famille-école, phénomènes interculturels, etc. Même s'ils sont en partie abordés dans chaque didactique, ils exigent aussi des approches transversales.
<i>UF centrées sur les outils et les méthodes de travail et de recherche (EO)</i>	Centrées sur des outils au service du métier d'étudiant, d'enseignant et de chercheur en éducation, leur but commun est de donner une première maîtrise d'instruments de communication, de planification, de recherche.
<i>UF d'intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne (EI)</i>	Les enseignements sont centrés sur : le questionnement éthique, les normes, les valeurs ; le développement personnel et interpersonnel ; la mise en relation des éléments de la formation dans la perspective d'une pratique professionnelle (centrations sur l'approche systémique du métier, le sens de la formation, la construction de l'identité professionnelle).
<i>UF de stages en responsabilité (ES)</i>	Ce sont des périodes d'immersion intensive (stage compact) ou régulière (stage filé), accompagnées d'un séminaire

Ces domaines ne sont pas totalement homogènes, chacun couvre des contenus divers. Mais cette typologie permet de lire plus clairement certaines filiations ou certaines parentés d'intention dans le parcours. Les UF de chaque type peuvent être compactes ou filées.

3. ADMISSION

Les articles 26 et 27 du Règlement d'études de la licence mention Enseignement font foi quant aux conditions d'accès à la LME.

Ce qu'il faut néanmoins savoir sur cette procédure :

- Une séance d'information est prévue selon calendrier. Des documents spécifiques seront distribués lors de cette séance.
- Les 10 UF du Tronc commun doivent être inscrites, dont l'UF « Analyse et observation des terrains éducatifs et scolaires ». Au minimum 9 UF sur 10 UF dont le 72200 doivent être acquises au plus tard à la session d'octobre 2005. Restent réservées les dispositions particulières liées à des étudiants en admission conditionnelle dans la Section des sciences de l'éducation.
- Le dossier doit être déposé jusqu'au **31 janvier 2005** auprès du secrétariat de la LME (Uni Mail, Madame Catherine Lenoir, 4^{ème} étage, bureau 4363, tél. 022/379 91 35).

4. PARTENARIAT

Un contrat de partenariat a été créé entre le Département de l'instruction publique et la Direction de l'enseignement primaire et l'Université de Genève et la Section des sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation qui règle la collaboration à long terme en matière de formation des enseignants primaires. Conformément à l'article 134a de la loi sur l'instruction publique, le parcours de deuxième cycle accueille le nombre d'étudiants fixé pour une période de quatre ans.

La licence en sciences de l'éducation mention « Enseignement » est le titre requis pour être engagé comme enseignant primaire dans l'enseignement public genevois (sous réserve des autres conditions définies par l'employeur).

Un **catalogue spécifique à la mention Enseignement** est à disposition au secrétariat des étudiants pour les étudiants inscrits en deuxième cycle. Il donne toutes indications utiles sur les objectifs de ce parcours d'études, les descriptifs des UF comprises dans les modules et les UF d'articulation. Il sera à disposition des étudiants du TC lors de la séance d'information sur la procédure d'admission en novembre 2004.

5. DISPOSITIF DE FORMATION

Le deuxième cycle est composé de trois années de programme, organisées en **parcours conseillé** (cf. schéma ci-après), et constituées de deux types d'unités de formation: unités de formation compactes et unités de formation filées.

Première année du parcours conseillé

Stage	Profession Enseignante Rôles et Identité	Didactiques des disciplines I : français, mathématiques, arts plastiques, musique, éducation physique	Médias et informatique	
			Approches transversales I : Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs	
			Séminaire clinique d'accompagnement	
			Didactiques des disciplines	
			Approches transversales	
Séminaire de recherche				

Deuxième année du parcours conseillé

Stage	Complexité et gestion de projet	Approches transv. II : Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation	Stage en resp.1	Didactiques des disciplines II : français, mathématiques, allemand, géographie, histoire, sciences					
					Séminaire clinique d'accompagnement				
					Séminaire de préparation au mémoire				
					Didactiques des disciplines				
					Méthodologies de recherche				

Troisième année du parcours conseillé

Stage Extra-Muros	Stage en responsabilité 2	Consolidation différenciée	Stage en responsabilité 3	Consolidation différenciée
Stage en coresponsabilité avec séminaire d'intégration de fin d'études				
Didactiques des disciplines				
Approches transversales				
Projet indépendant ou UF libre				
Mémoire				

Les unités compactes : d'une durée de 2 à 12 semaines, elles sont centrées sur une thématique, avec alternance de travail entre les écoles (avec des enseignants primaires "formateurs de terrain") et l'Université

Les unités filées : courant tout au long d'un semestre ou de l'année (à raison d'une ou quelques heures par semaine), elles sont regroupées le mercredi ou en fin de journée (après les UF compactes, à partir de 16 heures), sous forme de cours, de séminaire ou de stage.

N.B. : Les unités compactes ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 16h.

6. LISTE DES UNITES DE FORMATION (UF) DE LA LME: 180 crédits ECTS - PROGRAMME CONSEILLE 2004-2005

(Les noms des coordinateurs des UF ou modules sont soulignés)

PREMIERE ANNEE (60 CREDITS)

Prérequis : Préalablement à la rentrée académique de la première année du deuxième cycle, les étudiants admis en LME suivent un stage de deux semaines compris dans l'enseignement 72290 "Profession enseignante: rôles et identités". Il s'agit d'un prérequis nécessaire à l'inscription des UF LME qui se déroule dès la rentrée scolaire. Les dates précises sont communiquées directement aux étudiants.

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

72290	Profession enseignante: rôles et identité (stage avant la rentrée) 3 crédits	<u>A. Cordoba</u> M. Cifali A. Perréard Vité M. Snoeckx G. Sales-Cordeiro W. Tessaro	23.08-03.09 T ou 06.09-17.09 T T= terrain 18.10-29.10
-------	---	---	--

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

ED I	Module Didactiques des disciplines I 16 crédits	<u>R. Rickenmann</u>	01.11-04.02 29.11-03.12 T 10.01-21.01 T T= terrain
72260	Didactique du français I 4 crédits	F. Revaz, T. Thévenaz Christen J.-P. Bronckart C. Ronveaux G. Sales-Cordeiro J. Dolz	
72261	Didactique des mathématiques I 3 crédits	R. Floris A. Fluckiger	
72262	Didactique des arts plastiques 3 crédits	R. Rickenmann	
72263	Didactique de la musique 3 crédits	I. Mili	
72264	Didactique de l'éducation physique 3 crédits	A. Cordoba	

C. Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (EO)

72280	Initiation aux médias et à l'informatique - Intégration des technologies à l'apprentissage et l'enseignement 4 crédits	<u>F. Lombard</u> D. Peraya O. Maulini R. Rickenmann W. Tessaro	07.03-11.03 13.06-17.06
-------	---	---	----------------------------

B. Domaine Approches transversales (EAT)

EAT I	Module Approches transversales I 16 crédits	M.A. Barthassat M. Bolsterli <u>M. Snoeckx</u>	14.03-10.06 04.04-08.04 T 18.04-29.04 T 16.05-27.05 T T=terrain
72270	Relations intersubjectives et désir d'apprendre 4 crédits	M. Cifali M. Snoeckx	
72271	Rapport au savoir, métier d'élève, métier d'enseignant 4 crédits	P. Perrenoud E. Vellas	
72272	Diversité culturelle et gestion de classe 4 crédits	M. Belkaïd C. Perregaux	
72273	Ecole, familles, société 4 crédits	O. Maulini J.-P. Payet	

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

	Séminaires cliniques d'accompagnement: 1 à choix	M. Snoeckx	
72291	Ethique 3 crédits	M. Lemdani Belkaïd	Mercredi 10h.-12h. E 2005
72292	Ethique 3 crédits	M. Cifali	Mercredi 16h.-18h. E 2005
72293	Ethique 3 crédits	J. Friedrich	Mercredi 14h.-16h. E 2005
72294	Ethique 3 crédits	M. Snoeckx	Mardi 18h.-20h. H 2004-2005
7229C	Ethique 3 crédits	J.-P. Payet	Mercredi 10h.-12h. H 2004-2005
72295	Développement personnel / interpersonnel 3 crédits	J. Snakkers	Mardi 18h.-20h. H 2004-2005
72296	Développement personnel / interpersonnel 3 crédits	J. Snakkers	Mardi 18h.-20h. E 2005
72297	Développement personnel / interpersonnel 3 crédits	J. Snakkers	Mardi 20h.-22h. E 2005
72298	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	A. Perréard Vité	Mardi 18h.-20h. H 2004-2005
72299	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	NN	Mercredi 18h.-20h. E 2005
7229A	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	G. Jobert	Mercredi 12h.-16h. E 2005 /15j.
7229B	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	F. Leutenegger	Mercredi 14h.-16h. H 2004-2005

C. Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (EO)

	Séminaires de recherche : 1 à choix / 6 crédits	F. Leutenegger	
72285	Séminaire de recherche : Interactions entre élèves et apprentissages en situation scolaire	NN	Mercredi 16h.-18h.
72282	Séminaire de recherche : Didactique des mathématiques	F. Conne	Mercredi 16h.-18h.
72283	Séminaire de recherche : Recherche clinique en éducation : écritures et récits (auto)biographiques	M. Lemdani Belkaïd	Mercredi 14h.-16h.
72284	Séminaire de recherche : Initiation à la recherche en didactique du français	C. Ronveaux	Mercredi 12h.-14h.
72212	Séminaire de recherche: Processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire (la microgenèse de l'entrée dans l'écrit)	M. Saada-Robert	Mercredi 8h.-10h.
7221A	Séminaire de recherche: Didactique des textes oraux	J. Dolz	Mardi 16h.-18h.
7221I	Séminaire de recherche: interactions didactiques en mathématiques	F. Leutenegger	Mercredi 12h.-14h.
7221Q	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	A. Giordan	Mardi 16h.-20h.
7221R	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences sociales	F. Audigier	Non donné en 2004-2005
7224K	Séminaire de recherche: Le pari d'une école démocratique : principes fondateurs de l'instruction publique et professionnalisation du corps enseignant	R. Hofstetter	Mercredi 12h.-14h.

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

1 UF filée à choix : 6 crédits			
Parmi les UF LMRI 72219 (Eté), 7221G, 7221H, 7221O, 7221P, 7225A, 7225E, 722HH			
Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF de didactique LME			
Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention			

B. Domaine Approches transversales (EAT)

1 UF filée à choix : 6 crédits			
Parmi les UF LMRI 72211, 72240, 72247, 72248, 7224S, 72250, 72251, 7224T, 722HI ou selon liste UF libres et autres UF libres LMRI			
Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF d'Approches transversales			
6 crédits			
Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention			

DEUXIEME ANNEE (60 crédits)

Prérequis : Préalablement à la rentrée académique de la deuxième année du deuxième cycle, les étudiants suivent un stage de deux semaines compris dans l'enseignement 722D0 « Complexité et gestion de projet ». Il s'agit d'un prérequis nécessaire à l'inscription des UF de la deuxième année. Les dates précises sont communiquées directement aux étudiants.

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

722D0	Complexité et gestion de projet (stage avant la rentrée) 4 crédits	M.A. Barthassat <u>M. Bolsterli</u> , M. Gather Thurler P. Perrenoud, I. Mili	2 semaines T entre le 23.08 et le 08.10 <i>T=terrain</i> 25.10-29.10 (1-2 jours terrains) du 18.10 au 05.11
-------	---	---	--

B. Domaine Approches transversales (EAT)

EAT II	Module Approches transversales II 12 crédits	<u>W. Tessaro</u>	08.11-19.01 22.11-10.12 T 13.12-17.12 T <i>T=terrain</i>
722B0	Différences individuelles et difficultés d'apprentissage 4 crédits	A. Perréard Vité NN	
722B1	Régulation des processus d'apprentissage et évaluation 4 crédits	L. Allal E. Wegmüller	
722B2	Enseignement spécialisé et intégration 4 crédits	P.-A. Doudin G. Pelgrims	

E. Domaine Stages en responsabilité (ES)

722E0	Stage en responsabilité 1 3 crédits	<u>C. Perregaux</u> Enseignants LME	24.01-04.02
-------	--	--	-------------

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

ED II	Module Didactiques des disciplines II 23 crédits	<u>R. Schubauer</u>	07.03-17.06 18.04-29.04 T 16.05-27.05 T <i>T= terrain</i>
722A0	Didactique du français II 6 crédits	F. Revaz T. Thévenaz-Christen C. Ronveaux G. Sales-Cordeiro	
722A1	Didactique des mathématiques II 5 crédits	A. Fluckiger R. Schubauer	
722A2	Didactique de l'allemand 3 crédits	M. Marschall	
722A3	Didactique de la géographie 3 crédits	B. Huber F. Audigier	
722A4	Didactique de l'histoire 3 crédits	V. Grossi F. Audigier	
722A5	Didactique des sciences 3 crédits	M.-S. Agassiz-Nunez A. Giordan	

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

	Séminaires cliniques d'accompagnement: 1 à choix <i>Différent de celui de la première année</i>		
72291	Ethique 3 crédits	M. Lemdani Belkaïd	Mercredi 10h.-12h. E 2005
72292	Ethique 3 crédits	M. Cifali	Mercredi 16h.-18h. E 2005
72293	Ethique 3 crédits	J. Friedrich	Mercredi 14h.-16h. E 2005
72294	Ethique 3 crédits	M. Snoeckx	Mardi 18h.-20h. H 2004-2005
7229C	Ethique 3 crédits	J.-P. Payet	Mercredi 10h.-12h. H 2004-2005
72295	Développement personnel / interpersonnel 3 crédits	J. Snackers	Mardi 18h.-20h. H 2004-2005
72296	Développement personnel / interpersonnel 3 crédits	J. Snackers	Mardi 18h.-20h. E 2005
72297	Développement personnel / interpersonnel 3 crédits	J. Snackers	Mardi 20h.-22h. E 2005
72298	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	A. Perréard Vité	Mardi 18h.-20h. H 2004-2005
72299	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	NN	Mercredi 18h.-20h E 2005
7229A	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	G. Jobert	Mercredi 12h.-16h. E 2005 /15j.
7229B	Analyse de la pratique et de l'expérience 3 crédits	F. Leutenegger	Mercredi 14h.-16h. H 2004-2005

C. Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (EO)

722C0	Méthodologies de la recherche 6 crédits	L. Allal R. Hofstetter F. Leutenegger NN	Lundi 16h.-18h.
722C1	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	G. Pelgrims	Mercredi 12h.-14h. E 2005
722C2	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	V. Grossi	Mercredi 14h.-16h. / 15 jours
722C3	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	J. Friedrich	Mercredi 10h.-12h. / 15 jours
722C4	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	R. Hofstetter	Mercredi 14h.-16h. / 15 jours
722C5	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	F. Revaz	Mercredi 10h.-12h. / 15 jours

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

1 UF filée à choix : 6 crédits
Parmi les UF LMRI 72219 (Eté), 7221G, 7221H, 7221O, 7221P, 7225A, 7225E, 722HH Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF de didactique LME Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention

N.B. : L'inscription au Module Stages en responsabilité et au Séminaire d'intégration de fin d'études de troisième année LME n'est possible que si l'étudiant(e) a acquis le stage en responsabilité de deuxième année et les modules de didactiques des disciplines I et II et d'approches transversales I et II de deuxième année LME.

TROISIEME ANNEE (60 crédits)

Prérequis : Au début de la troisième et dernière année, il est demandé aux étudiants d'avoir acquis toutes les UF compactes des modules Didactiques I et II, des modules Approches transversales I et II et du stage en responsabilité 1 pour pouvoir inscrire le module Stages en responsabilité et le Séminaire d'intégration de fin d'études.

722G3	Attestation stage extra muros de quatre semaines à plein temps hors établissement scolaire	<u>M. Bolsterli</u>
-------	--	---------------------

E. Domaine Stages en responsabilité (ES)

	Module Stages en responsabilité ES 12 crédits	<u>C. Perregaux</u>	
722G0	Stage en responsabilité 2 5 crédits	Enseignants LME	stage 4 semaines : 1.11-26.11
722G1	Stage en responsabilité 3 crédits	Enseignants LME	Stage 2 semaines : 07.03-18.03
722G2	Stage en co-responsabilité 4 crédits (matinée de préparation en classe avant Noël)	Enseignants LME	Jeudi ou vendredi matin 12 matinées Infos rentrée 04

Hors domaine

	Module de Consolidation différenciée 9 crédits	<u>E. Wegmüller</u>	Infos rentrée 04
--	---	---------------------	------------------

Le module de Consolidation différenciée a quatre objectifs principaux: a) offrir des compléments de formation dans des domaines où des manques ont été constatés dans le dispositif; b) répondre aux besoins des étudiants, notamment à des lacunes constatées lors de leurs parcours; c) offrir la possibilité d'un élargissement des connaissances acquises par les étudiants; d) offrir des enseignements établissant des ponts entre les UF, les domaines et les disciplines, impliquant une co-animation.

Une séance d'information est prévue pour les étudiants inscrits en troisième année LME en début d'année académique 2004-2005.

Un courrier leur sera adressé personnellement en temps utile précisant le lieu et l'horaire exact. La liste des UF offertes, ainsi que des crédits correspondants, dans le module de consolidation différenciée sera à leur disposition ce même jour.

D. Domaine Intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI) Ch. Perregaux

722F0	Séminaire d'intégration de fin d'études 3 crédits	Enseignants LME	Lundi 18h.-20h. / 15 jours
722F1	Séminaire d'intégration de fin d'études 3 crédits	Enseignants LME	Lundi 18h.-20h. / 15 jours
722F2	Séminaire d'intégration de fin d'études 3 crédits	Enseignants LME	Lundi 18h.-20h. / 15 jours
722F3	Séminaire d'intégration de fin d'études 3 crédits	Enseignants LME	Lundi 18h.-20h. / 15 jours
722F4	Séminaire d'intégration de fin d'études 3 crédits	Enseignants LME	Lundi 18h.-20h. / 15 jours
722F5	Séminaire d'intégration de fin d'études 3 crédits	Enseignants LME	Lundi 18h.-20h. / 15 jours

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

1 UF filée à choix : 6 crédits
Parmi les UF LMRI 72219 (Eté), 7221G, 7221H, 7221O, 7221P, 7225A, 7225E, 722HH Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF de didactique LME Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention

B. Domaine Approches transversales (EAT)

1 UF filée à choix : 6 crédits

Parmi les UF LMRI 72211, 72240, 72247, 72248, 7224S, 72250, 72251, 7224T, 722HI
ou selon liste UF libres et autres UF libres LMRI

Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF d'Approches transversales
6 crédits

Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention

Hors domaine

	UF libre 6 crédits
--	-----------------------

72MEM	Mémoire de licence: 18 crédits
-------	--------------------------------

7. UNITES DE FORMATION (UF) LIBRES

1. L'UF libre de 6 crédits de la troisième année du parcours conseillé **peut être prise** dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des **conditions** suivantes:
 - Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre et doit être dûment évalué;
 - Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.
2. L'UF libre peut être réalisée sous forme d'un projet indépendant conduit sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants.

N.B.: Pour tout cours inscrit hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions.

3. En deuxième cycle mention Enseignement, les enseignements suivants de la Section des sciences de l'éducation **ne peuvent pas être inscrits** comme UF libres:
 - les UF spécifiques de la mention LMFA ;
 - les UF 72222 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 7222E « Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques, 7222Q « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors module et demandent préalablement à leur inscription l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;
 - l'UF 7224A « Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation » du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module, deux des cours 72247, 72248 ou 72249 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis;
 - l'UF 32A70 « Histoire de l'histoire. L'histoire dans la culture européenne aux XIX et XX siècles » de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.

IX. DEUXIEME CYCLE LICENCE MENTION FORMATEUR D'ADULTES (LMFA)

1. OBJECTIFS

Les objectifs de la LMFA visent l'acquisition et/ou le développement, par les participants, des connaissances et des compétences requises dans les trois groupes de fonctions professionnelles prenant place dans le champ de la formation des adultes :

- la *fonction d'animation*, dont le domaine d'activité se rapporte directement à l'adulte en formation (face à face pédagogique notamment);
- la *fonction d'organisation*, liée à l'ingénierie de la formation (conception, réalisation et pilotage du dispositif de formation);
- la *fonction de direction* de l'activité de formation, qui se situe aux différentes étapes d'une politique de formation et de sa conduite.

Ces objectifs visent à développer chez l'étudiant la capacité d'analyse des contextes et pratiques de la formation continue, à approfondir et à élargir ses connaissances dans les différents domaines de la formation des adultes, à stimuler sa capacité de synthèse et de recherche dans des domaines particuliers, ainsi qu'à renforcer la déontologie de la profession. Dans un souci d'intégrer théorie et pratique de la formation des adultes, la formation dispensée articule deux types d'exigences : d'une part, le niveau académique des enseignements et, de l'autre, l'apprentissage sur le terrain de la profession de formateur d'adultes.

2. ADMISSION

Les articles 35 et 36 du règlement d'études approuvé le 22 mai 1996 par le Département de l'instruction publique font foi quant aux conditions d'accès à la LMFA.

Ce qu'il faut néanmoins savoir sur cette procédure:

- Une séance d'information est prévue selon calendrier. De la documentation sera distribuée à cette occasion.
- Les 10 UF du Tronc commun doivent être inscrites. Le cours 71221 Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires « Terrains de la Formation des adultes » est fortement conseillé.
- Le dossier doit être déposé jusqu'au **31 janvier 2005** auprès du secrétariat de la LMFA.
- Le contrat de stage doit être signé au plus tard le 30 septembre 2004. La concrétisation du projet de stage se déroule pendant le printemps sous la responsabilité d'enseignants de LMFA.
- Le programme d'études LMFA peut être envisagé sous certaines conditions à temps partiel.
- Le stage annuel se déroule en principe sur 2 jours par semaine, le jeudi et le vendredi, plus les plages horaires liées à l'unité d'intégration et d'articulation. L'évaluation se fait dans le cadre des modules A et B (UF d'intégration et de stage, unité d'articulation).

3. PARTENARIAT

Un partenariat a été créé dans le cadre de la mise sur pied de la licence mention Formateur d'adultes. Il regroupe des représentants de diverses entreprises et institutions et des enseignants de l'Université. Ce partenariat est à la base des rapports que le parcours LMFA veut établir entre le savoir et l'action. Une vingtaine de places de stages sont potentiellement disponibles au sein de ces institutions pour les étudiants désireux d'effectuer le parcours LMFA (Formation initiale de formateur d'adultes).

4. DISPOSITIF DE FORMATION

Le programme du deuxième cycle de la LMFA est constitué, en première et deuxième années, de deux cursus distincts, conçus pour deux types de publics:

- un premier cursus, dit de formation initiale, conçu pour un public possédant ou non une insertion professionnelle, mais sans expérience dans le champ de la formation des adultes. Ce cursus est appelé *Formation initiale de Formateur d'adultes (FIFA)* ;
- un second cursus, proposé à un public disposant d'une expérience et d'un emploi comme formateur d'adultes, dit de formation continue, le *Diplôme de formation continue universitaire de formateurs d'adultes (DUFA)*. Ce cursus est dépendant des dispositions légales relatives à la formation continue à l'Université de Genève. Il est considéré comme équivalent au cursus FIFA (2 ans) et permettra, sous certaines conditions (immatriculation, réussite du tronc commun), l'entrée en troisième année de deuxième cycle. Le détail de ce cursus figure dans cette brochure sous la rubrique DUFA.

Ces deux cursus appuient la formation sur la pratique, par le biais des stages pour le parcours FIFA et de l'expérience professionnelle pour le parcours DUFA. Pour les deux types de publics, le cursus de troisième année du deuxième cycle est commun. Déjà présents durant les deux premières années du deuxième cycle, les savoirs disciplinaires à caractère fondamental - nécessaires à la compréhension des activités du formateur, et surtout à la maîtrise de démarches de recherche-formation - font plus significativement l'objet du programme de la dernière année.

Les enseignements de la LMFA se répartissent en domaines.

Le premier domaine (domaine A) concerne l'apprentissage et les processus de formation chez l'adulte. Il se réfère plus particulièrement à la fonction d'animation et comprend les pôles suivants :

- le pôle « Face à face pédagogique et processus de formation », qui concerne la conception, la conduite et l'évaluation d'un processus organisé de formation, ainsi que la dimension d'accompagnement et d'orientation de l'adulte en formation. Il comprend la conception pédagogique et les méthodes et techniques utiles à la construction du processus.
- Le pôle « Adultes, groupes et apprentissage », qui aborde l'étude du processus individuel de l'adulte en formation en regard de son histoire personnelle et professionnelle, ainsi que l'étude de ses démarches d'apprentissage (raisonnements cognitif et affectif). Il recoupe les dimensions psychologique et psychosociologique de la formation des adultes.

Le deuxième domaine (domaine B) concerne les dispositifs et les contextes de formation de l'adulte. Il se réfère aux fonctions d'organisation et de direction de la formation et regroupe, comme le précédent, deux pôles :

- le pôle « Ingénierie du dispositif de formation », qui étudie la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation du dispositif de formation dans lequel s'insère le processus de formation, le dispositif organisant l'articulation entre la politique de formation et le processus.
- Le pôle « Contextes et publics de formation », qui aborde les connaissances nécessaires à la compréhension des contextes et des publics auxquels est destinée la formation : rapports entre emploi, travail et formation ; insertion, exclusion et formation ; publics spécifiques (faiblement qualifiés, jeunes, femmes, personnes âgées). Ce pôle recoupe les dimensions socio-économiques et politiques de la formation.

A chacun de ces deux domaines correspond, en première et deuxième année LMFA, un module. Chaque module comprend deux UF « cours », une UF « stage et intégration » composée d'un stage et d'un séminaire d'intégration, et une UF d'articulation dévolue à la synthèse et au bilan du module.

Le troisième domaine (domaine C) regroupe, sous la dénomination d'« approches transversales », des thématiques approfondies dans différents cours offerts par la Section des sciences de l'éducation et utiles à la réflexion et à l'activité du formateur d'adultes.

5. ETUDES A PLEIN TEMPS / ETUDES A TEMPS PARTIEL (cf liste des enseignements LMFA)

Deux possibilités d'études, qui sont formalisées lors de la semaine d'inscription aux cours, s'offrent aux étudiants désirant obtenir la licence en sciences de l'éducation mention Formateur d'adultes.

- 1) Le programme d'études peut être suivi par année de programme. En première année, l'étudiant inscrit alors les UF d'enseignement et les UF d'intégration et de stage des domaines A « Apprentissage et processus de formation » et B « Dispositifs et contextes de formation » ainsi que l'UF libre du domaine C « Approches transversales » la même année. Le projet de stage a été élaboré dans le dossier d'admission et le contrat de stage a été signé au plus tard le 30 septembre précédant la rentrée académique. En deuxième année, le dispositif est identique avec les mêmes impératifs de planning pour le deuxième stage. En troisième année, l'étudiant inscrit les UF des domaines A, B, C et les UF 722P0 (unité d'encadrement du mémoire) et 722P1 (unité d'intégration). Il rédige et soutient le mémoire de licence.
- 2) Le programme d'études peut être suivi par capitalisation des unités de formation d'enseignement et de stage. L'étudiant peut dissocier l'inscription des UF d'enseignement de celle des unités d'intégration, de l'unité de stage et de l'unité d'articulation des modules A et B qui doivent se faire la même année. L'étudiant doit respecter les délais suivants:

- **dépôt du projet de stage:** 31 janvier
- **signature du contrat de stage:** 30 septembre
- **réalisation du stage:** pendant l'année académique
- **inscription de son programme annuel** pendant la semaine d'inscription aux cours

6. LISTE DES UNITES DE FORMATION (UF) DE LA LMFA: 180 crédits ECTS

PREMIERE ANNEE (60 crédits)

Domaine A. Apprentissage et processus de formation

AI	Module Apprentissage et processus de formation 27 crédits		
72254	Approches didactiques de l'action éducative en formation des adultes 6 crédits	J.-M. Baudouin	Mercredi 10h.-12h.
7225D	La gouvernance publique de la formation continue (ce cours peut être inscrit sur dérogation dans le module uniquement pour l'année académique 04-05) 6 crédits	G. Evequoz	Lundi 16h.-18h.
72210	Unité d'intégration et Unité de stage 12 crédits	S. Jacquemet	Mardi 10h.-12h.
72211	UF d'articulation 3 crédits	L. Türkal	Mardi 14h.-18h. / 15j. en alternance avec 722J0

Domaine B. Dispositifs et contextes de formation

BI	Module Dispositifs et contextes de formation 27 crédits		
7223K	Ingénierie de la formation: conception, analyse et évaluation de dispositifs 6 crédits	S. Jacquemet	Mardi 8h.-10h.
72252	Investissement en formation: analyse économique 6 crédits	S. Hanhart	Mercredi 8h.-10h.
722J0	Unité d'intégration et unité de stage 12 crédits	V. Cesari	Mardi 14h.-18h. / 15j. en alternance avec 722I1 et le 722J1
722J1	Unité d'articulation 3 crédits	L. Türkal	Mardi 14h.-18h. / 15j. en alternance avec 722J0

Domaine C. Approches transversales

CI			
UFL	1 unité libre à choix selon directives précisées dans document <i>UF libres LMFA 2004-2005</i> 6 crédits		

DEUXIEME ANNEE (60 crédits)

Domaine A. Apprentissage et processus de formation

AII	Module Apprentissage et processus de formation 27 crédits		
7224S	Approches sociologique et psychodynamique des situations de travail (c.f. dates dans le descriptif du cours) 6 crédits	G. Jobert	Mercredi 16h15-19h30 / 15 j. en alternance avec le 72239
72239	Nouvelles temporalités de la vie adulte et stratégies de formation (c.f. dates dans le descriptif du cours) 6 crédits	J.-P. Boutinet	Mercredi 16h-20h. / 15j. en alternance avec le 7224S
722L0	Unité d'intégration et unité de stage 12 crédits	M. Grosjean,	Mercredi 8h.-12h. / 15j. en alternance avec 722M0
722L1	Unité d'articulation 3 crédits	M. Grosjean/ A. Goudeaux	

Domaine B. Dispositifs et contextes de formation

BII	Module Dispositifs et contextes de formation 27 crédits		
7223I	Organisation du travail et formation : contextes et défis 6 crédits	B. Schneider	Non donné en 2004-2005
7223D	L'apprentissage en formation des adultes 6 crédits	NN	Mardi 16h.-18h.
7223J	Gestion de la formation continue : enjeux pour les acteurs 6 crédits	C. Trémolières Revuz	Lundi 16h.-20h. E 2005
722M0	Unité d'intégration et unité de stage 12 crédits	A. Goudeaux	Mercredi 8h.-12h. / 15 j. en alternance avec 722L0
722M1	Unité d'articulation 3 crédits	M. Grosjean/ A. Goudeaux	

Domaine C. Approches transversales

CII			
UFL	1 unité libre à choix selon directives précisées dans document <i>UF libres LMFA 2004-2005</i> 6 crédits		

TROISIEME ANNEE (60 crédits)

Domaine A. Apprentissage et processus de formation

AIII	1 UF à choix		
7223B	Animation de groupe 6 crédits	A. Goudeaux	Mardi 8h.-12h. /15 j.
72230	Histoire de vie et formation 6 crédits	J.-M. Baudouin	Mercredi 8h.-10h.
7225B	La spécificité des sciences humaines – Introduction au débat philosophique 6 crédits / (peut être inscrit indifféremment dans le domaine A ou dans le domaine B de 3 ^e année)	J. Friedrich	Mardi 14h.-16h.

Domaine B. Dispositifs et contextes de formation

BIII	1 UF à choix		
72258	Ingénierie et formation à l'insertion 6 crédits	B. Morand-Aymon	Lundi 14h.-16h.
7223A	Femmes-Travail-Formation 6 crédits	E. Ollagnier	Mardi 12h.-14h.
7225B	La spécificité des sciences humaines – Introduction au débat philosophique 6 crédits / (peut être inscrit indifféremment dans le domaine A ou dans le domaine B de 3 ^e)	J. Friedrich	Mardi 14h.-16h.

Domaine C. Approches transversales

CIII			
UFL	3 UF libres à choix selon directives précisées dans document <i>UF libres LMFA 2004-2005</i> 3 x 6 crédits		

Hors Domaine HD III

722P0	UF d'encadrement du mémoire 6 crédits.	NN	Mardi 8h.-12h. /15 j.
722P1	Unité d'intégration 6 crédits	J.-M. Baudouin	Mercredi 14h.-16h.
72MEM	Mémoire de licence 18 crédits		

7. UNITES DE FORMATION (UF) LIBRES

1. Les UF libres de 6 crédits du Domaine Approches Transversales **peuvent être prises** dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des conditions suivantes:

- Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre et doit être dûment évalué;
- Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

2. Les UF libres peuvent être réalisées sous forme d'un projet indépendant conduit sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

N.B. : Pour tous cours inscrits hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions.

3. En deuxième cycle mention Formateur d'adultes, les enseignements suivants de la Section des sciences de l'éducation **ne peuvent pas être inscrits** comme UF libres:

- les UF spécifiques de la mention LME, à l'exception des séminaires de recherche du Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (72282 à 72285), qui peuvent être inscrits pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné
- les UF 72222 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 7222E « Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques, 7222Q « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors modules et demandent préalablement à leur inscription l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;
- l'UF 7224A « Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation » du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module. Deux des cours suivants: 72247, 72248 ou 72249 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis;
- L'UF 32A70 « Histoire de l'histoire. L'histoire dans la culture européenne aux XIX et XX siècles » de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.

X. CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (CCSE)

<http://www.unige.ch/fapse/enseignement/> puis chercher sous CCSE

Le Certificat complémentaire en sciences de l'éducation avec option est proposé à des étudiants immatriculables à l'Université de Genève dans les délais réglementaires et au bénéfice d'une licence de l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent. Ce programme d'études comporte 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System) et est composé de quatre options:

- Théorie et pratique de l'éducation et de la formation (option généraliste)
- Education scolaire (option centrée sur un domaine)
- Education spéciale (option centrée sur un domaine)
- Formation des adultes et systèmes d'éducation (option centrée sur un domaine)

L'étudiant peut acquérir au maximum deux certificats complémentaires avec des options différentes. Les unités de formation sont à choisir dans le programme de cours de la licence mention Recherche et intervention. <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/ens-lmri.pdf>

Le Règlement d'études donne toutes indications sur la manière de gérer le programme d'études dans les options et sur les conditions éliminatoires.

Site WEB : <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/ccse.pdf>

Durée: 2 semestres minimum, 4 semestres maximum

XI. DIPLÔMES ET DOCTORAT (TROISIEME CYCLE)

Informations : Pascale Pasche-Provini, conseillère aux études, tél. (022/37) 99011 Pascale.Pasche-Provini@pse.unige.ch

L'étudiant immatriculable à l'Université de Genève dans les délais réglementaires au bénéfice d'une licence de l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent et désirant continuer des études de troisième cycle en sciences de l'éducation se voit proposer:

❖ DEA : Le Diplôme d'études approfondies en Sciences de l'Education (60 crédits)

- <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/> puis chercher sous DEA

Option Didactiques

Option Processus d'apprentissage et d'enseignement en contexte

Option Sociétés et systèmes d'éducation

Durée : 2 semestres minimum, 4 semestres maximum

Secrétariat des étudiants : Mme Pascale Cherouati – Tél.(022/37) 99013

Pascale.Cherouati@pse.unige.ch

❖ DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en analyse du travail et construction des compétences professionnelles 2003-2005 (60 crédits)

- <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/dess-at/>

Durée : 4 semestres

Admission : tous les 2 ans Mme Caroline Sahle Hirsch – Bureau P-201 Tél. (022.37) 99845 – Fax. (022.37) 99229 E-mail : Caroline.Sahle-hirsch@pse.unige.ch

Secrétariat des étudiants : Mme Pascale Cherouati – Bureau 3193 – Tél. (022.37) 99013

E-mail : Pascale.Cherouati@pse.unige.ch

❖ **DESS-F : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignant-e-s » (60 crédits)**

Durée : 4 semestres au minimum et 6 semestres au maximum
 Secrétariat des étudiants : Mme Dominique OESTREICHER-BADAF- Bureau 4374
 Tél. (022.37) 99187 - E-mail : Dominique.Oestreicher@pse.unige.ch

❖ **Le Doctorat en Sciences de l'Éducation**

• <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/doctorat-regl-2001.pdf>

Durée : 10 semestres au maximum
 Secrétariat des étudiants : Mme Véronique Moreau-Fegly - Tél. (022.37) 99090
 Veronique.Moreau@pse.unige.ch

**XII. DIPLOME FACULTAIRE D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES STAF
 (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION)**

Conditions d'admission

L'admission au diplôme se fait sur dossier de candidature. Ces candidatures sont examinées par une commission lors de deux sessions (juillet et septembre).

Le diplôme « STAF » est ouvert, prioritairement, aux licenciés en psychologie et en sciences de l'éducation. L'admission des candidats licenciés dans une autre discipline est possible mais, il peut leur être demandé d'effectuer un complément de formation. Les candidats au diplôme doivent impérativement respecter les procédures et les délais d'immatriculation à l'Université de Genève: Les candidats n'ayant jamais été immatriculés à l'Université de Genève, doivent faire ces démarches pour 2005-2006 entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2005. Pour l'année académique 2006-2007 se renseigner auprès du Bureau des immatriculations de l'Université de Genève au semestre d'hiver 2005. Le site <http://tecfa.unige.ch> donne toutes indications utiles sur le programme d'études et les conditions d'admission.

Programme

TECFA est une unité d'enseignement et de recherche dédiée aux technologies de formation. Elle est le maître d'œuvre du diplôme d'études supérieures « STAF » (Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation).

Le profil visé par ce diplôme est celui d'un professionnel capable de participer à la conception et à l'évaluation de logiciels de formation, d'apprentissage ou de communication. Le diplôme « STAF » exploite intensivement les nouvelles technologies de l'information comme moyen d'enseignement (et non seulement comme objet de cet enseignement). La formule proposée consiste à découper l'année académique en six périodes de 5 semaines. Chaque période comprend une semaine de cours intensif, elle est suivie de quatre semaines de travail supervisé par courrier et conférences électroniques.

L'ensemble des enseignements sont répartis sur deux années. Dans son format standard, la première année comporte 8 UF d'enseignement:

PREMIERE ANNEE (48 crédits)

732T0	Bases psychopédagogiques des technologies éducatives	M. Bétrancourt
732T1	Interaction Personne-Machine	NN
732T2	Image, son et communication dans les logiciels multimédias.	NN
732T3	Bases techniques des systèmes d'information et de communication.	D. Schneider
732T4	Hyperdocuments et systèmes d'aide à l'apprentissage.	M. Bétrancourt
732T5	Réalisation de logiciels éducatifs.	NN
732T6	Concevoir un système d'éducation à distance.	D. Peraya
732T7	Enseigner et apprendre dans un espace virtuel	D. Schneider

DEUXIEME ANNEE (72 crédits)

La seconde année est entièrement consacrée au stage, séminaire de recherche, séminaire de préparation et au mémoire. 2 UV à option complètent la formation. Elles peuvent être préparées pendant l'une ou l'autre des années du diplôme.

732TK	Séminaire de préparation au mémoire et au stage	Enseignants TECFA
732TL	Option-1	
732TM	Option-2.	
732TN	Stage.	Enseignants TECFA
732TO	Séminaire de recherche.	M. Bétrancourt D. Peraya
732TP	Atelier de programmation.	D. Schneider
73MEM	Mémoire.	

Responsable du programme

M. Daniel Peraya - E-mail : Daniel.Peraya@tecfa.unige.ch

Secrétariat TECFA,

54, rte des Acacias, 1227 Carouge
 Mme Véronique Moreau - Bureau 016 tél. (022/37) 99375

Secrétariat des étudiants

Mme Dominique OESTREICHER-BADAF- Bureau 4374 – Tél. (022.37) 99187
 E-mail : Dominique.Oestreicher@pse.unige.ch

XIII. FORMATION CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES ADULTES

Proposés par la Section des sciences de l'éducation, le diplôme de formation continue universitaire de formateur d'adultes (DUFA) et le certificat de formation continue en développement et animation de systèmes de formation (CEDASF) offrent aux participants des enseignements permettant d'acquérir les ressources théoriques et réflexives essentielles aux professionnels de la formation. Cette formation interdisciplinaire est confiée à des spécialistes et chercheurs issus de l'Université. Ils sont épaulés par des experts du terrain: responsables de formation, consultants en développement des ressources humaines, spécialistes d'ingénierie ou accompagnateurs de projets de changement.

La plupart des modules proposés dans le DUFA et CEDASF sont communs.

❖ **Diplôme de formation universitaire de formateur d'adultes (DUFA) (2005-2007)**

http://www.unige.ch/formcont/AAdiplomant/edu_dufa_a_03_05.html

Conditions d'admission:

- Exercer des fonctions dans le domaine de la formation, de l'enseignement, des ressources humaines ou analogues
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les domaines précités
- Etre en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire du second degré ou d'un titre jugé équivalent

Le diplôme est composé de 14 modules comptabilisant au total 120 crédits. Il est préférable de suivre la formation sur 4 semestres consécutifs (possibilité d'avoir un délai de 8 semestres max.). Les 120 crédits peuvent être comptabilisés en équivalence dans le deuxième cycle de la licence mention Formateur d'adultes sous réserve des conditions d'immatriculation à l'Université de Genève et de la réussite du premier cycle de licence en sciences de l'éducation.

Coût global de la formation : fr. 12'000.-- Cette somme ne couvre pas certaines activités prévues au programme, tels que voyages d'étude, déplacement ou journées résidentielles

❖ **Certificat de formation continue universitaire en développement et animation de systèmes de formation (CEDASF)**

http://www.unige.ch/formcont/AAdiplomant/edu_cedaf_a_03_05.html

Conditions d'admission :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans
- Etre en possession d'un titre acquis lors d'une formation ou secondaire du second degré ou d'un titre jugé équivalent

Coût global de la formation : fr. 6'600.--.

Le diplôme est composé de 6 modules choisis obligatoirement dans au moins 3 des 4 domaines (A, B, C et D) comptabilisant 26 crédits. La formation peut être suivie sur 3 semestres (max. 10). Les crédits peuvent être comptabilisés dans le cadre du DUFA sous réserve des conditions d'inscription au DUFA.

Modules

Chaque module des domaines A, B, C et D est ouvert aux professionnels intéressés par une thématique spécifique; leur inscription reste tributaire des places disponibles. Pour chaque module validé, les participants obtiennent une attestation capitalisable pour l'obtention du certificat dans un délai maximum de 5 ans après leur obtention.

Coût d'un module : fr. 1'500.--

Programme d'études

Domaine A : Enseignements fondamentaux

- ❖ Histoire de vie et processus de formation chez l'adulte
- ❖ Travail, compétences et formation professionnelle
- ❖ Apprentissage et développement chez l'adulte

Domaine B : Ingénieries et intervention

- ❖ Ingénierie de la formation et démarches qualité
- ❖ Consultation en formation et intervention
- ❖ Validation des acquis et des compétences
- ❖ Elaborer et conduire un projet (CEDASF uniquement)

Domaine C : Dimensions pédagogiques et démarches de formation

- ❖ Dispositifs d'insertion professionnelle et/ou sociale
- ❖ Le groupe et le face-à-face en formation des adultes
- ❖ Aide, conseil, suivi individuel et accompagnement

Domaine D : Institutions et gestion de la formation des adultes

- ❖ Politiques sociales et politiques de formation en Suisse
- ❖ Gestion des ressources humaine et développement social des organisations
- ❖ Nouvelle technologies de formation

Domaine E : Démarches de recherche et pratiques de projet en formation (uniquement pour les étudiants inscrits au DUFA)

- ❖ Démarches de recherche et pratiques de projet
- ❖ Thématiques ouvertes

La description du programme, des modules et le calendrier prévisionnel sont disponibles sous forme de brochure auprès du secrétariat.

Responsables du programme

Guy Jobert, professeur, FPSE, Edmée Ollagnier, Maître d'enseignement et de recherche, FPSE, Université de Genève

Coordination

Isabelle Wenger, collaboratrice scientifique, FPSE, Université de Genève
E-mail : Isabelle.Wenger@pse.unige.ch - tél. (022/37) 99760 - Fax (022/37) 99854

Secrétariat

Documentation et description des modules et des domaines à disposition
Mme Caroline Sahle Hirsch – Bureau P-201 Tél. (022.37) 99845 – Fax. (022.37) 99229 E-mail : Caroline.Sahle-hirsch@pse.unige.ch

XIV. DESCRIPTIFS DES UF FILEES OFFERTES AU TRONC COMMUN

(par ordre alphabétique des enseignants)

Bronckart J.-P.	Introduction aux sciences du langage et de la communication	71212
------------------------	--	--------------

Mise en perspective générale : - Discussion du sens des notions usuelles ayant trait au domaine du cours: communication, représentation, langage, langue, signe, symbole, syntaxe, sémantique, etc.; confrontation des significations de sens commun et des concepts scientifiques. 1) Les grandes étapes de la constitution de la pensée linguistique, de l'Antiquité au XIXe. 2) Le statut du signe linguistique : - Les apports de l'œuvre de F. de Saussure. 3) L'organisation du "système de la langue" : - Les démarches descriptives: le structuralisme européen et le distributionnalisme américain; La grammaire générative et transformationnelle; - Problèmes de didactisation et de transposition. 4) Le rapport de la langue à son contexte : - L'approche des théories de l'énonciation; Les approches pragmatiques; Problèmes de didactisation et de transposition. 5) L'organisation des textes et des discours : - Le statut des textes et leur apport à la langue; Un modèle général de l'architecture textuelle; Problèmes de didactisation et de transposition

Objectifs : Introduire aux sciences du langage en présentant et discutant les notions de base qui permettent de situer et de comprendre les principales orientations théoriques contemporaines. Un accent particulier sera porté sur les théories qui ont une influence sur les méthodes d'enseignement des langues.

Cours conseillés : Module RISC II de la Licence RI

Cifali M.	Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain	71205
------------------	--	--------------

Tout métier d'enseignement, d'éducation et de soin comprend une dimension relationnelle, affective et inconsciente. Dans ce cours introductif, il s'agit d'un premier repérage des phénomènes en jeu et des différentes théories qui les abordent. Adultes et enfants traversent en effet des épreuves psychiques qui peuvent venir compliquer l'apprendre et l'enseigner. Il importe de pouvoir les nommer et d'entendre comment il est parfois difficile de permettre à chacun de dépasser une difficulté. Pour un adulte, il est également question de saisir l'efficacité de ses implications subjectives, le poids de sa propre histoire et les forces d'amour et de haine qui traversent l'espace institutionnalisé de son métier. Face à de tels phénomènes, on peut se demander comment introduire une réflexion. Ce cours conduit à une première approche de ce que recouvre une démarche clinique dans les sciences humaines, avec questionné le rôle de l'implication et de la "bonne distance".

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/cifali>

Dasen P.	Approches interculturelles de l'éducation	71214
-----------------	--	--------------

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeur. Au semestre d'hiver, après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation, ainsi que le développement de l'enfant dans différents contextes culturels. L'éducation dite "traditionnelle" sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental seront étudiées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle. Le semestre d'été sera consacré surtout à l'étude des phénomènes liés aux migrations: acculturation, relations intergroupes, communication interculturelle, migration et santé, bilinguisme et diversité linguistique, etc.

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/dasen>

Hanhart S. Perez S.	Les systèmes de formation et leur contexte. Enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs	71203
--------------------------------------	--	--------------

Quelle que soit sa fonction, le professionnel de l'éducation (enseignant, formateur en entreprise, éducateur spécialisé, gestionnaire, ...) est de plus en plus souvent amené à élargir son champ d'analyse, et à appréhender le fonctionnement des systèmes éducatifs dans leurs différents contextes (économique, politique, ...). Aussi les questions suivantes prennent-elles - et prendront-elles à l'avenir - de plus en plus d'importance : Comment comparer les systèmes éducatifs dans un contexte international, du point de vue de la politique éducative, de leurs dépenses, du marché du travail ? Où se situent les performances des élèves en comparaison internationale (efficacité) et existe-t-il une relation entre les performances des élèves et les moyens mis en œuvre ? (efficacité). Autant de questions d'actualité auxquelles nous répondrons en cours d'année. Nous proposerons aux étudiant(e)s une initiation à l'analyse économique et comparée des structures et du fonctionnement des systèmes éducatifs. L'enseignement sera illustré par des exemples et des études de cas suisses et étrangers. Les étudiants auront l'opportunité en 2005-2006 d'approfondir leur réflexion entamée en TC sur les questions susmentionnées dans le cadre des cours de 2ème cycle no 7223R, 7223T et 72252.

Objectifs : Faciliter la compréhension et la comparaison des structures et des fonctionnements des systèmes éducatifs en partant des problèmes essentiels auxquels ils sont confrontés, des changements et des innovations qui s'y développent.

Cours conseillés : Cours de 2e cycle 7223R, 7223T et 72252

<http://www.unige.ch/fapse/pegec/Enseignement.htm>

Magnin C.	Approches historiques de l'éducation Non donné en 2004-2005	71213
------------------	--	--------------

En partant de l'Emile de Rousseau, paru en 1762 à Genève, et des débats suisses et français de la fin du 18e siècle sur l'instruction publique (ci-après i. p.), le cours montrera par quelles transformations l'i. p. genevoise est passée avant d'en arriver aux buts que le parlement cantonal lui a assignés en 1977 et qui demeurent les siens, notamment celui de "tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves, dès les premiers degrés de l'école". Cette histoire portera principalement sur: 1) le processus d'étatisation de l'enseignement qui a vu l'i. p. devenir progressivement gratuite, laïque et obligatoire; 2) l'histoire des filières scolaires en lien avec l'évolution du monde du travail et la sélection des "élites", une question qui renvoie aussi à l'histoire de la «démocratisation des études»; 3) l'évolution du contenu de l'enseignement primaire à partir des plans d'études et des manuels scolaires, en montrant la part que les pédagogues et les sciences de l'éducation ont prise dans ces évolutions. Le cours évoquera en outre l'histoire de l'i. p. dans d'autres cantons suisses et au niveau fédéral, de même qu'au plan international, à travers l'étude de Congrès de la Société pédagogique romande ou de divers débats du Bureau international d'éducation (BIE), dont le siège est à Genève. Il cherchera enfin à cerner le rôle que l'i. p. a joué dans l'inculcation aux élèves d'une image des rôles hommes/femmes qui a elle aussi beaucoup changé. Reposant sur l'étude de documents historiques, il comportera une dimension méthodologique explicite.

Objectifs : 1) Rendre les étudiant-e-s conscient-e-s du fait que l'école a une histoire, en mettant en exergue la nature et le sens des changements marquants survenus dans les structures et la culture scolaires, de la fin du 18e siècle à nos jours. 2) Faire apparaître ces changements (et ce qui n'a pas changé) à travers des documents historiques qu'il s'agit d'apprendre à "décoder", un apprentissage très utile pour devenir capable de lire autrement ce qui s'écrit aujourd'hui sur les questions éducatives.

NN	Processus de formation et d'apprentissage: pratiques pédagogiques et institutions scolaires	71200
----	--	-------

Ce cours poursuit un double but: a) introduire aux principaux concepts permettant de penser les pratiques et les institutions de formation scolaire, dans leur diversité, leur logique propre de fonctionnement, leur histoire, et d'en analyser les incidences sur les processus d'apprentissage; b) distinguer et situer les uns par rapport aux autres, dans l'étude de ce champ complexe, les niveaux d'analyse et les apports des diverses sciences humaines. L'échec scolaire et l'inégalité sociale devant l'école seront pris comme analyseurs de l'institution et des pratiques scolaires. Ces thèmes constitueront le fil rouge du cours, de l'explication de l'échec à l'analyse des politiques de l'éducation et des réformes qui prétendent les combattre (pédagogies actives et différenciées, évaluation formative, individualisation des parcours de formation, cycles d'apprentissage, modernisation du curriculum, etc.) et aux stratégies de formation et de changement qu'elles induisent (par ex. professionnalisation, projets d'établissements, analyse de pratiques, nouvelles manières de rendre compte).

NN	Processus de formation et d'apprentissage : le champ de l'éducation des adultes	71201
----	--	-------

La formation des adultes est un champ de pratiques relativement autonome, auquel est associé un secteur de recherche. Ce cours porte sur des éléments significatifs permettant une première appréhension de ce champ et de ses problématiques. Il est structuré en trois parties. La Partie 1 concerne la délimitation de ce champ, la présentation de ses acteurs et institutions, et interroge son unité au regard de pratiques et d'objets hétérogènes. La Partie 2 présente quelques-uns des dispositifs qui, dans ce champ, tirent leur spécificité du fait qu'ils concernent des adultes notamment la formation par alternance, l'autoformation, la démarche de projet, l'analyse du travail et la didactique professionnelle, le bilan de compétences, la validation des acquis, les référentiels de compétence, l'accompagnement. La Partie 3 présente et discute les concepts et théories caractéristiques de ce champ : apprentissage expérientiel, *workplace learning*, apprentissage auto-dirigé, andragogie, développement de l'activité...

NN	Psychologie du développement et apprentissage en situation scolaire	71211
----	--	-------

Descriptif non disponible au moment de la parution.
Consultation sur le site Web dès la rentrée d'octobre 2004.

Payet J.-P.	Education et société : introduction à la sociologie de l'éducation	71210
--------------------	---	-------

Le but de ce cours est d'introduire les participant-e-s à une approche sociologique de la réalité, et plus particulièrement des phénomènes éducatifs.

Pour cela, le cours sera structuré autour de cinq concepts clés de la sociologie: socialisation, domination, action sociale, interaction, contexte. Il s'agira de se familiariser avec le langage et le regard critique de cette discipline et de se munir d'un minimum d'outils pour décrypter et comprendre le rapport entre individu et société et le jeu entre structures sociales et action individuelle.

Chacun de ces cinq concepts de base sera abordé à travers la présentation de travaux classiques et de résultats d'enquêtes empiriques. Cette approche permettra à la fois de donner des repères sur les différents courants théoriques et de dresser un bilan des recherches actuelles en sociologie de l'éducation.

Objectifs : Introduire à la démarche et à l'analyse sociologiques. Acquérir des connaissances en sociologie générale et en sociologie de l'éducation.

Perréard Vité A. Bolsterli M. Venthey C. Vité L. Wandfluh F.	Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires a) Terrains éducatifs et scolaires	71220
---	--	-------

Cette unité de formation est un prérequis à l'entrée au deuxième cycle mention Enseignement, mais elle est ouverte à l'ensemble des étudiants du premier cycle de la licence. Elle doit aider les participants à affiner leur projet de formation par la familiarisation avec les terrains éducatifs et scolaires. L'unité est composée d'un temps d'observation dans une classe primaire ou sur un autre terrain éducatif (50 heures) et d'un séminaire d'accompagnement. Elle a pour but de confronter les représentations des étudiants à un vécu personnel, de structurer leur regard au travers d'un échange entre étudiants et avec des professionnels de l'éducation, d'élaborer et d'utiliser quelques outils d'observation d'analyse, d'écriture, de lecture et de faciliter ainsi l'orientation des participants vers les mentions du deuxième cycle. Une demande d'équivalence pour ce séminaire peut être faite par écrit et sur présentation d'une attestation de stage, remplacement ou expérience professionnelle dans une institution scolaire ou éducative de plus de 100 heures, à la commission d'équivalence, auprès de la conseillère aux études, au plus tard le 19 novembre 2004. Les attestations de moniteurs de vacances ou certifiées par des particuliers ne sont pas prises en compte.

Objectifs : Se familiariser avec des pratiques professionnelles, se familiariser avec les problématiques des différents terrains éducatifs et scolaires, repérer des compétences et des informations nécessaires à un futur professionnel, préciser et questionner son propre projet d'études et son avenir professionnel en vue d'un choix de deuxième cycle. Par ailleurs les étudiants auront l'occasion de prendre contact avec des méthodes d'observation et de récolte des données, être sensibilisés au rôle formateur d'une prise de distance (pratique réflexive, métacognition...)

Scharnhorst U.	Introduction à l'éducation spéciale. Théorie et pratique	72255
-----------------------	---	-------

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique. Dans un premier temps, le phénomène de l'handicap sera présenté et analysé de manière générale : la notion de handicap, les théories étiologiques, l'image de soi de la personne handicapée, le rôle de la personne handicapée dans la société, aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux. Dans un deuxième temps, différents types de handicap seront présentés, notamment la trisomie 21, l'autisme, l'infirmité motrice cérébrale, le polyhandicap, mais aussi les difficultés d'apprentissage résultant de conditions handicapantes qui sont plus difficiles à repérer.

Objectifs : Connaître les modèles et notions liés au handicap ainsi que les différentes populations prises en charge en éducation spéciale.

www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/scharnhorst

Schubauer-Leoni M.-L. Fluckiger A.	Didactique(s): introduction	71202
---	------------------------------------	-------

Ce cours se propose d'introduire l'étudiant dans le champ de "la" didactique en tant que science qui s'intéresse à la production, diffusion et communication des savoirs dans une société donnée. Cette science étudie fondamentalement comment émerge et fonctionne le projet social de faire approprier par les élèves un savoir constitué. Depuis quelques décennies, les didactiques des disciplines se sont constituées pour comprendre comment se réalise, institutionnellement, une intention spécifique d'enseignement et comment les élèves sont amenés à transformer leurs connaissances en conséquence. Les nombreux travaux conduits dans ces didactiques mettent en relation trois éléments de base : *Les savoirs* et donc les contenus d'enseignement/apprentissage ainsi que leur organisation didactique ; *L'enseignant*, les modalités de réalisation de l'intention d'enseignement de tel contenu de savoir ; *L'élève*, ses stratégies cognitives, les modifications de ses connaissances en lien avec les conditions d'apprentissage mises à sa disposition par l'enseignant. Des exemples concrets sont présentés dans le cours afin de contextualiser les différentes

entrées théoriques et de travailler des questions issues principalement de la didactique des mathématiques ainsi que de didactique comparée.

Objectifs : Initiation aux cadres théoriques de la didactique des mathématiques ainsi que de l'approche comparatiste en didactique.

Schurmans M.-N.	Epistémologie de la recherche en sciences de l'éducation	71215
------------------------	---	--------------

Cet enseignement a pour objectif de constituer un cadre général de réflexion sur les processus mis en œuvre dans la recherche en sciences de l'éducation. Il vise la constitution d'outils directement exploitables dans les travaux (fiches de lecture, mini-recherches, mémoire) liés à l'ensemble des parcours de formation proposés dans les trois mentions de la licence; et il constitue une introduction aux enseignements de méthodologie proposés au deuxième cycle. L'accent sera mis sur l'examen critique qu'applique tout chercheur aux démarches de sa discipline ainsi qu'à ses propres démarches. Cette centration implique une investigation approfondie de la diversité des processus de construction qui sous-tendent la recherche, ainsi que de leurs enjeux. Elle se traduira par l'identification des logiques qui, depuis les disciplines sollicitées par le champ de l'éducation, coexistent - et souvent s'affrontent - en matière de recherche. Nous nous référerons également aux conditions sociales d'émergence de ces différentes options : il s'agira là de les aborder sous l'angle socio-historique. Les différents points, qui seront développés tout au long de l'année, seront largement illustrés : nous aborderons des recherches menées en sciences de l'éducation, ainsi qu'en sociologie, psychologie et anthropologie sociale, dans la mesure où ces disciplines interviennent dans l'étude d'objets qui concernent les processus d'éducation et de formation.

Objectifs : Introduction aux grandes logiques qui sous-tendent l'activité de recherche; formation à une lecture active et critique des produits de la recherche; constitution des points de repère nécessaires à la construction d'une démarche de recherche.

Cours conseillés : 2ème cycle : enseignements de méthodologie; travaux de recherche liés aux différents enseignements thématiques; préparation au mémoire de licence.

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/schurmans/>

Türkal L.	Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires b) Terrains de la formation des adultes	71221
------------------	---	--------------

Le champ de la formation des adultes présente une très grande diversité de pratiques, de lieux d'exercice et de publics. Pour appréhender cette réalité multiforme et permettre à chacune et à chacun de s'en construire une représentation adéquate, l'unité de formation propose des rencontres avec des formateurs qui témoignent de leurs activités et des visites de terrains représentatifs des réalisations et des pratiques de ce champ éducatif. Ce premier contact permettra aux étudiants de procéder à des explorations individuelles dans des lieux de leur choix. Ce séminaire offre en outre une première sensibilisation aux exigences professionnelles du métier de formateur. Indispensable à celles et ceux qui envisagent la mention formateur d'adultes du deuxième cycle de la licence, ce séminaire compte toutefois au même titre que celui consacré à l'analyse des terrains scolaires comme prérequis à l'admission en deuxième cycle de la LME. Il est vivement conseillé de suivre parallèlement le cours 71201 : Processus de formation et d'apprentissage : le champ de l'éducation des adultes. La complémentarité de ces deux unités de formation favorise en effet la compréhension de cette réalité éducative complexe et de ses enjeux.

Objectifs : Prendre connaissance de réalisations reflétant la variété des terrains et des pratiques du domaine de la formation des adultes;

Se sensibiliser aux exigences professionnelles du métier de formateur.

Cours conseillés : TC 71201

XV. DESCRIPTIFS DES UF FILEES OFFERTES A L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'ETUDES DE DEUXIEME CYCLE DE LICENCE (par ordre alphabétique des enseignants)
--

Audigier F.	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences sociales Non donné en 2004-2005	7221R
--------------------	---	--------------

Traditionnellement installées dans les enseignements primaire et secondaire pour contribuer à construire une représentation partagée des sociétés présentes et passées, en particulier de celle à laquelle les élèves appartiennent, et transmettre ainsi une identité collective, les disciplines de sciences sociales – histoire, géographie, citoyenneté – sont atteintes de plein fouet par les évolutions actuelles de nos sociétés. Ainsi, les recherches en didactiques des sciences sociales se développent au carrefour de plusieurs interrogations concernant les relations entre les savoirs scolaires, des sciences de références en profonde mutation ainsi que leurs usages sociaux, les situations d'enseignement et les apprentissages des élèves, les conceptions que les uns et les autres se font de leur métier et de ces disciplines. En étudiant divers matériaux, dont une partie sera apportée par les étudiants, ce séminaire est une introduction à la recherche en didactique des sciences sociales, aux problématiques et aux questions qui sont les siennes aujourd'hui.

Baudouin J.-M.	Histoire de vie et formation	72230
-----------------------	-------------------------------------	--------------

Le cours est consacré à une présentation des pratiques histoires de vie dans le champ des sciences humaines et sociales ainsi que dans celui des sciences de l'éducation. Le cours mettra l'accent sur les dimensions théoriques et méthodologiques du recours aux récits de vie, en particulier dans une orientation de recherche. Deux problématiques seront cette année particulièrement étudiées : en premier lieu les rapports entre genre de texte et compréhension de la formation de l'adulte, en s'attachant à repérer les spécificités du texte autobiographique. Une large place sera conférée à l'élaboration de modèles d'analyse et à leurs mises en œuvre sur des textes réalisés. En second lieu, on s'attachera, dans une perspective exploratoire, à repérer, aux côtés des récits de vie, les différents genres de texte, ordinaires ou suscités, permettant d'enrichir l'analyse de la formation de l'adulte. Ce cours s'inscrit dans une orientation de recherche plus générale à caractère herméneutique, qui analyse dans les champs de l'éducation et de la formation les rapports de détermination entre texte et action.

Objectifs : Construire une approche critique du champ des Histoires de vie et formation. S'approprier des outils d'analyse textuelle. S'initier à la problématique générale de l'herméneutique de l'action.

Baudouin J.-M.	Approches didactiques de l'action éducative en formation des adultes	72254
-----------------------	---	--------------

Ce cours présente l'action effective de l'adulte comme trait caractéristique de sa formation et de ses apprentissages. Il propose une approche systématique des fondements conceptuels et des prolongements didactiques de cette orientation théorique. Trois axes principaux d'analyse sont privilégiés. 1. Le premier est constitué par l'identification d'un ensemble émergent de recherches dont le projet est de rendre compte de l'agir humain. A l'origine ancrée dans l'interprétation des textes, cette approche définit aujourd'hui une herméneutique élargie au domaine de l'action. Ses concepts principaux - intentionnalité, constitution langagière de l'expérience humaine, sphères différenciées de l'action - seront détaillés. Le cours développera en particulier certains aspects des travaux de J. Habermas et de P. Ricoeur. 2. Le deuxième axe présente des démarches d'analyse de l'activité dans le champ du travail (Y. Clot, Y. Schwartz) 3. Le troisième axe recense les formes prises par l'action dans les pratiques liées à la formation des adultes et leurs théorisations propres au champ. Cet axe permet de faire le point sur les questions suivantes: quelles sont les caractéristiques de l'action éducative en formation des adultes? En quoi l'action éducative définit-elle une forme d'action particulière? En quoi les approches didactiques dont elle fait l'objet peuvent-elles être repensées dans ce cadre?

Objectifs : 1. Identifier les principaux concepts d'analyse de l'action. 2. S'approprier des grilles d'analyse de l'action. 3. Repérer les prolongements didactiques en formation des adultes de ces approches.

Bayer E.	La recherche en éducation: introduction aux démarches expérimentales	72200
-----------------	---	--------------

1. Positionnement épistémologique des démarches expérimentales. 2. Concepts de variation systématique et de variation d'erreur. 3. Concepts de définition opérationnelle, d'objectivité, de fidélité et de validité. 4. Introduction notionnelle à la statistique descriptive. 5. Introduction notionnelle à la statistique inférentielle. 6. Elaboration des questions et des plans de recherche. 7. Cadres théoriques et conceptuels de référence.

Cours conseillés : Ce cours peut être considéré comme une introduction aux cours 72202 (Dagmar Hexel) et 72203 (Gianreto Pini)

Bayer E.	L'analyse des processus d'enseignement	72250
-----------------	---	--------------

Ce cours-séminaire est divisé en deux parties:

Partie théorique: 1) l'analyse des processus de l'enseignement dans le cadre de la recherche sur l'efficacité des enseignants et de l'enseignement. 2) Contributions des pédagogues, des psychologues et des sociologues à l'analyse des processus d'enseignement. Illustration par des travaux publiés.

Partie pratique: 1) Participation à une recherche sur les « contraintes de situation » impliquant: 2) Recueil et traitement d'observations. 3) Etablissement d'un rapport de recherche.

Bétrancourt M.	Informatique et environnements d'apprentissage	72240
-----------------------	---	--------------

Le cours-séminaire présente les différentes familles de logiciels éducatifs utilisés dans l'enseignement et dans la formation : les didacticiels (EAO), les simulations et outils de modélisation, les micromondes, les hypertextes, les environnements d'apprentissage collaboratif et les campus virtuels. Les différences entre ces logiciels reflètent moins des questions de technologie que des conceptions divergentes de l'apprentissage : behaviourisme, apprentissage par découverte guidée, pédagogie de projet, instructionnisme, approches socio-culturelles. Le cours explique les liens entre ces théories de l'apprentissage et les technologies éducatives. Il passe en revue les résultats des recherches expérimentales sur l'efficacité de ces outils et sur les processus cognitifs et sociaux qu'ils influencent. Sur le plan technologique, ce cours donne aux participants l'occasion de se familiariser avec les environnements informatiques qui sont abordés pendant l'année.

Objectifs : Etre capable de sélectionner différents types d'environnements informatiques d'apprentissage en fonction des besoins de formation d'une institution et du contexte de leur utilisation.

Cours conseillés : 72174 « Interactions Personne-Machine »

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/uv39/welcome.html>

Bétrancourt M.	Interaction personne-machine	72174
-----------------------	-------------------------------------	--------------

Pourquoi certains logiciels sont-ils difficiles à utiliser alors que d'autres sont très conviviaux ? Comment concevoir des interfaces qui n'exigent pas un long apprentissage ? Les chercheurs qui tentent de répondre à ces questions ont développé un domaine de connaissances qui fait l'objet de ce cours. Les thèmes abordés sont les caractéristiques ergonomiques des périphériques, les styles d'interface (par exemple, la manipulation directe), la modélisation des connaissances de l'utilisateur, les interfaces sonores, la réalité virtuelle, la navigation dans les hyperdocuments, la collaboration médiatisée par ordinateur, etc.

Le cours comporte l'apprentissage d'un langage de programmation permettant la réalisation de logiciels interactifs (Authorware). Le langage permet de réaliser une maquette logicielle qui devra être testée auprès d'utilisateurs et modifiée en fonction des observations. Ce cycle design-test sera répété plusieurs fois. Le rapport final présentera les choix de conception et les modifications du système, celles-ci étant argumentées sur base des observations faites auprès des utilisateurs.

Objectifs : Introduction aux méthodologies d'évaluation ergonomique des interfaces et de conception centrée utilisateurs.

Cours conseillés : RIAT 72240, 72241 et UF 72242 - <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/LMRI41/>

CALENDRIER DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION 2004-2005

Démarches	Dates ou délais (⇒)	Lieu
➤ Demande de changement de faculté pour les étudiants inscrits à l'Université de Genève depuis plus d'un semestre	⇒ 20 septembre 04	Espace administratif des étudiants : Uni-Dufour Bureau 222/2 ^{ème} étage
➤ Demande de congé (1 mois avant début d'un semestre)	⇒ 20 septembre 04 / semestre hiver	Conseillère aux études : Uni-Mail – Bureau 3199
➤ Demande de prolongation de délai d'études	⇒ 15 février 05 / semestre été	
➤ Signature du contrat de stage LMFA	30 septembre 04	Secrétariat LMFA : Uni-Pignon – Bureau P 201
➤ Début des examens (cours inscrits pour l'année académique 03-04)	27 septembre 04	
➤ Fin des examens	15 octobre 2004	
➤ Rentrée académique (début du semestre d'hiver)	18 octobre 04	Horaires et salles des cours affichés au secrétariat des étudiants début septembre
➤ Séances de bienvenue aux nouveaux étudiants (animée par enseignants de la section)	18 octobre 04 18h00	Uni-Mail Salle R 290
➤ Demandes d'équivalences	dès le 20 octobre 04	Conseillère aux études : Uni-Mail – Bureau 3199
➤ Séances d'information pour les nouveaux étudiants et auditeurs (animées par conseillère aux études)	20 octobre 04 de 9h-10h 27 octobre 04 de 9h-10h	Uni-Mail Salle R 030
➤ Séances d'information sur le DEA	25 octobre 04 18h15	Uni-Mail Salle 2170
➤ Demande de changement de faculté pour les étudiants ayant subi des évaluations en octobre 04	Après obtention des résultats d'examens et au plus tard le 31 octobre	Espace administratif des étudiants : Uni-Dufour Bureau 222/2 ^{ème} étage
➤ Assemblée générale pour étudiants LMFA	2 novembre 04 18h15-21h	Uni-Mail Salle R 150
➤ Séance d'information sur la procédure d'admission LME	8 novembre 04 18h15	Uni-Mail Salle R 290
➤ Séance d'information sur la procédure d'admission LMRI + TECFA	9 novembre 04 18h15	Uni-Mail Salle S 150

Démarches	Dates ou délais (⇒)	Lieu
➤ Inscription aux cours et aux examens (formulaire à chercher et à retourner au secrétariat des étudiants)	8-12 novembre 04	Secrétariat des étudiants Uni-Mail - Bureau 3193
➤ Dépôt des dossiers d'admission pour les candidats sans maturité	15 novembre 04 – 15 janvier 05	Espace administratif des étudiants : Uni-Dufour Bureau 222/2 ^{ème} étage
➤ Séance d'information sur la procédure d'admission LMFA	23 novembre 04 18h15	Uni-Mail Salle 2140
➤ Fin des cours (Noël)	17 décembre 04	
➤ Reprise des cours	3 janvier 05	
➤ Remise des dossiers d'admission LME et LMFA	⇒ 31 janvier 05	LME : Bur. 4363 (Uni-Mail) LMFA : Bur. P 201 (Uni-Pignon)
➤ Fin des cours du semestre d'hiver	4 février 05	
➤ Début des examens (cours inscrits pour l'année académique 03-04)	7 février 05	
➤ Fin des examens	25 février 05	
➤ Début des cours du semestre d'été	7 mars 05	
➤ Fin des cours (Pâques)	24 mars 05	
➤ Désinscription aux cours (formulaire à chercher et à retourner au secrétariat des étudiants)	1 ^{er} -31 mars 05	Secrétariat des étudiants Uni-Mail - Bureau 3193
➤ Demande d'immatriculation des nouveaux étudiants à l'Université de Genève	1 ^{er} mars- 1 ^{er} juin 05	Espace administratif des étudiants : Uni-Dufour Bureau 222/2 ^{ème} étage
➤ Demande d'admission aux diplômes post-grades ou au doctorat (étudiants d'universités étrangères)		
➤ Demande d'équivalences d'études suivies dans des universités étrangères		
➤ Reprise des cours	4 avril 05	
➤ Fin des cours du semestre d'été	17 juin 05	
➤ Début des examens (cours inscrits pour l'année académique 04-05)	20 juin 05	
➤ Fin des examens	8 juillet 05	

L'éducation scolaire pour tous avec la prise en compte de la destinée de l'enfant fut l'utopie du 19^{ème} siècle finissant. L'éducation permanente plaçant cette fois la vie adulte en avant-scène constitue bien la nouvelle utopie du 20^{ème} siècle à son crépuscule. Cette éducation permanente à travers ses différentes méthodologies de formation va être l'occasion d'un travail de réflexion sur cette catégorie d'âge à la fois banale et énigmatique qu'est la vie adulte. Qu'est-ce donc qu'être adulte dans notre culture post-moderne ? A quels enjeux anciens ou nouveaux cette vie se trouve-t-elle confrontée ? Quelles significations donner aux nouveaux parcours empruntés aujourd'hui par les adultes.

Si une réflexion sur la formation nous conduit nécessairement à interroger la vie adulte, une réflexion sur les parcours de vie adulte nous fait nous poser la question des nouvelles temporalités qui encadrent ces parcours et remplacent les temporalités de la linéarité et de la continuité encore en vogue dans la modernité tardive des années 1970-1980. Ce sont ces nouvelles temporalités qu'il nous faudra identifier et décrire pour en dégager les significations porteuses : temporalités de la transition et de l'alternance, temporalités de l'urgence et de l'immédiateté, temporalités de l'innovation et de la simultanéité mais aussi temporalités inscrites dans nos agendas. Ces différentes temporalités du moment présent, notamment celles de l'agenda amènent l'adulte à nouer des relations différentes à mettre en évidence avec son avenir et son passé.

La validation du cours sera basée sur deux notes de synthèse, rédigées en cours d'année, ainsi que sur l'élaboration d'un dossier élaboré en fonction des thèmes abordés et des domaines d'intérêt des participants.

Dates : 20/10, 27/10, 10/11, 24/11, 01/12, 12/01, 26/01, 16/03, 13/04, 27/04, 04/05, 18/05, 01/06, 15/06

Objectifs : A propos du départ de l'adulte en formation, identifier les enjeux liés à la vie adulte et à ses significations en civilisation communicationnelle ; à propos de cette vie adulte éprise de mobilité, situer les nouvelles temporalités qui encadrent les parcours de vie adulte en contexte post-moderne.

L'éducation cognitive est une approche systématique de transmission des outils du fonctionnement cognitif. Elle s'inscrit dans une orientation clinique de l'éducation et elle est fortement influencée par les objectifs et méthodes de l'éducation spéciale. Le but de l'éducation cognitive n'est pas l'enseignement de nouvelles connaissances, mais bien une médiation de la reconstruction individuelle des outils culturels de l'apprentissage et de la pensée, par une adaptation et une restructuration d'expériences d'apprentissage. Le cours est composé de deux volets: dans un premier temps, il introduit les bases théoriques de l'éducation cognitive qui se trouvent dans le modèle du traitement d'information, la théorie de la métacognition et du contrôle exécutif, ainsi que dans certaines idées de la didactique générale. Dans la partie d'application, une introduction dans les concepts théoriques et les outils pratiques de l'intervention cognitive et métacognitive est présentée. D'après la population cible, il s'agit des méthodes pour enfants préscolaires et scolaires, adolescents et adultes, avec ou sans retard mental ou autre handicap. D'après le niveau de généralité, on distingue des méthodes métacognitives générales, des méthodes cognitives d'une généralité moyenne et des méthodes spécifiques.

Objectifs : Connaître les notions théoriques et les instruments pédagogiques de l'éducation cognitive et leur application en éducation spéciale.

Cours conseillés : TC 72255, 7225H

www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/buchel/cours72220/cours72220.html

Büchel F.	Spécialisation clinique à l'Atelier d'Apprentissage (ne peut pas être suivie à titre d'UF libre, doit être inscrite après que les deux autres UF du module soient acquises) Un horaire individuel sera décidé avec chaque étudiant pour la plage de temps du mercredi.	72222
------------------	--	--------------

L'Atelier d'Apprentissage est un centre d'éducation cognitive spécialisé dans le diagnostic des problèmes d'apprentissage et de leur remédiation. La population cible se recrute parmi les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou un retard mental, qui fréquentent des classes régulières ou spéciales. Les prestations du centre sont le diagnostic, l'intervention clinique-éducative, ainsi que le conseil par rapport aux problèmes d'apprentissage. Le centre peut accueillir un certain nombre d'étudiants avancés comme stagiaires. Après une introduction dans les méthodes diagnostiques et d'intervention (RI 72220, RI 72221, UF 7225H, TC 72255), les stagiaires auront l'occasion de les appliquer dans le cadre de l'Atelier. Organisation: tous les étudiants participent (avant les vacances de Noël) à 5 leçons théoriques obligatoires (jeudi 8h-10h) traitant de l'observation clinique et de la rédaction de protocoles. Puis, chaque étudiant accompagne un élève pendant 7 séances et sous supervision des collaborateurs de l'Atelier. Pour des raisons pratiques, nous ne pouvons pas garantir que tous les étudiants puissent suivre un enfant. Dans ces cas, les étudiants feront un travail sur vidéo (analyse de séances, interprétation et propositions d'intervention). De plus, étant donné qu'il s'agit d'une activité de formation, le travail des stagiaires ne sera pas rémunéré. Ces séances à l'Atelier ont lieu généralement les mercredi, mais peuvent également avoir lieu d'autres jours en fonction des disponibilités des élèves ou des collaborateurs.

Objectifs : Application pratique des méthodes d'évaluation et d'intervention clinique-éducative.

Cours conseillés : Prérequis : RI 72220 et RI 72221 réussis; UF 7225H inscrit

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/buchel/index.html>

Büchel F.	Séminaire de recherche en éducation spéciale	7225F
------------------	---	--------------

L'éducation spéciale représente un domaine académique au carrefour entre théorie et pratique, recherche systématique et action spontanée. Cependant, dans beaucoup d'institutions spécialisées, on constate une certaine négligence de l'aspect théorique et souvent une méconnaissance des recherches récentes, ainsi qu'une absence regrettable de revues scientifiques à disposition des praticiens.

Le séminaire de recherche introduit les notions de base de la recherche scientifique actuelle en éducation spéciale. Les théories et paradigmes principaux sont présentés, toutefois avec une priorité aux approches cognitives et métacognitives. Des articles tirés de revues scientifiques sont discutés et analysés sous un point de vue théorique-méthodologique aussi bien que pratique. De plus, des projets de recherche menés à la FPSE sont présentés.

Organisation: Après un certain nombre de leçons d'introduction, les étudiants choisissent un article scientifique qu'ils présentent seul ou en groupe de 2-3 au séminaire. De plus, des chercheurs invités ainsi que le responsable du séminaire présentent des projets de recherche actuellement en cours.

Objectifs : Connaître les principales théories et recherches en éducation spéciale. Etre capable de lire et d'analyser des articles publiés dans des revues scientifiques.

Cours conseillés : RI 72221

Büchel F. Chatelanat G.	Stage de formation dans une institution spécialisée (ne peut être suivie que par les étudiants du domaine éducation spéciale)	7225C
--	---	--------------

Les étudiants du domaine éducation spéciale peuvent compléter la formation théorique acquise dans les modules RISP I et II par une UF libre sous forme de stage de 160 heures, soumis à un règlement de stage.

Ce stage peut s'effectuer de façon continue sur 4 semaines ou d'après un horaire réparti sur l'année selon l'accord tripartite entre l'étudiant, l'institution et l'université. Pendant ce stage, l'étudiant réalise un projet d'intervention auprès d'un ou plusieurs enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap, qui est

adapté à la demande de l'institution et négocié avec les collaboratrices scientifiques (coordinatrices des stages pour l'université).

La planification et l'exécution du projet sont décrites dans un rapport de stage, qui est soumis à une évaluation finale.

Objectifs : Appliquer les méthodes d'évaluation et d'intervention acquises dans le module RISP I ou RISP II. Réfléchir sur les avantages et limites d'une application des théories et méthodes dans le champ de l'éducation spéciale.

Cours conseillés : 72220, 72221, 7222C, 7225G, 7225H, 7225K

Büchel F. Hessels M.	UF d'articulation RISP I	72223
---------------------------------------	---------------------------------	--------------

Cours conseillés : TC 72255, UF 7225H, RI 72220, RI 72221

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/buchel/index.html>

Chamoux M.-N.	Anthropologie de l'éducation	72249
----------------------	-------------------------------------	--------------

Ce cours-séminaire comprendra une introduction à l'approche anthropologique ou ethnologique et examinera le thème de l'éducation dans l'histoire de cette approche. Il fera le point sur les paradigmes de base utilisés actuellement. Notre intérêt se portera aussi sur les méthodes d'enquête et d'analyse. Nous approfondirons l'application de ces méthodes à l'éducation, au sens large, c'est-à-dire aux modes de transmission des savoirs, des procédures, des modèles de comportement et des valeurs aussi bien par l'éducation informelle que par la scolarisation et ceci dans divers contextes culturels. Nous feront le point sur les avancées dues à la démarche anthropologique : étude des processus d'enculturation et de socialisation, d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, des pédagogies implicites et des implicites de la culture scolaire). Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherche bibliographique et présentation d'ouvrages) et seront amenés à effectuer eux-mêmes une petite recherche "sur le terrain".

Objectifs : Apprendre à discerner les actions et les situations éducatives même informelles dans leur variété et à les interpréter en fonction des spécificités des structures sociales et des références culturelles.

Cours conseillés : module RIAT II- 72247, 72248a, 7224A

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/dasen/>

Chatelanat G.	Intervention précoce et intégration	7222C
----------------------	--	--------------

Ce cours propose l'étude et la discussion de différents aspects d'une intervention précoce en éducation spéciale de la naissance jusqu'à 6-7 ans dans une perspective d'intégration éducative et sociale. L'accent sera mis sur les enfants avec des retards du développement ou porteurs d'une déficience mentale. On s'attachera particulièrement à leur intégration dans les structures préscolaires et dans la scolarité obligatoire élémentaire avec des appuis appropriés. Sous l'angle de l'interdisciplinarité, l'interprofessionnalité et du partenariat avec les parents, on présentera des formes d'organisation et des programmes éducatifs innovateurs pour jeunes enfants handicapés et leur famille (bases théoriques, structuration, contenu, application et évaluation).

Objectifs : Transmettre les principes de l'éducation précoce spécialisée. Amener l'étudiant à appréhender le développement de l'enfant dans une perspective globale et systémique.

Cours conseillés : TC 71211, TC 72255

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat>

Chatelanat G.	Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques <i>(ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module soient acquises).</i>	7222E
----------------------	---	--------------

Le but de ce séminaire est de développer des savoir-faire en matière d'élaboration, mis en place et évaluation des projets individualisés éducatifs, qui mettent l'accent sur l'intégration des enfants handicapés. Différentes méthodologies, ainsi que des propositions concrètes seront étudiées et des exercices y relatifs seront proposés. Le séminaire sera complété par des lectures de documents destinés à faire des liens entre théories et pratiques, ainsi que des rencontres avec des personnes actuellement engagées sur le terrain dans la réalisation de projets éducatifs ou dans des recherches y relatives.

Objectifs : Apprendre à travers des études de cas et des jeux de rôles à élaborer des projets éducatifs à partir de bases théoriques dans le contexte d'une collaboration avec les parents et /ou d'une équipe interdisciplinaire.

Cours conseillés : 7222C, et 7222D du RISP II
www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat

Chatelanat G.	UF d'articulation RISP II	7222F
----------------------	----------------------------------	--------------

Objectifs : Articuler les thématiques abordées dans le module RISP II et esquisser un projet de recherche relatif à une ou plusieurs de ces thématiques.

Cours conseillés : Les cours du RISP II
www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat

Chatelanat G.	Outils d'évaluation initiale et continue en éducation précoce spécialisée : analyse et intervention sur le terrain	7225G
----------------------	---	--------------

Présentation de différents outils d'évaluation pouvant intervenir dans le cadre de l'éducation précoce spécialisée.

Objectifs : L'objectif de ce cours vise à sensibiliser les étudiants à l'évaluation dans le contexte de l'élaboration de projets éducatifs individualisés.

www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat

Cifali M.	Approches historiques et psychanalytiques des pratiques Non donné en 2004-2005	7224Q
------------------	---	--------------

A partir d'une réflexion approfondie sur les différents modes de construction des connaissances développés par la clinique psychanalytique, médicale, psychologique, nous essaierons de comprendre ce que pourrait être une clinique pédagogique et quelle influence elle exerce sur l'analyse des pratiques. Nous examinerons d'autres courants cliniques qui traversent l'ethnologie, l'histoire, la sociologie, pour cerner les possibles rapprochements interdisciplinaires et les controverses soulevées. Nous approcherons des dimensions telles que : la parole, l'interprétation, la temporalité, la reconstruction, l'usage des théories, la subjectivité, l'autorisation. Nous travaillerons plus particulièrement deux versants de la clinique : l'écriture et le questionnement éthique des pratiques professionnelles. Suivant le nombre de participants, une partie du cours sera consacré à un travail en petits groupes sur les dimensions clinique et scripturaire de l'analyse des pratiques.

Conne F.	Mathématiques scolaires, mathématiques savantes: la transposition didactique	7221H
-----------------	---	--------------

Le cours sera consacré à répondre à la question suivante: quels sont les contenus de l'enseignement des mathématiques au primaire? On examinera l'enseignement des nombres et celui des connaissances spatiales. Pour cela, seront analysés des manuels officiels de l'enseignement primaire genevois et romands des années 1920, 1970 et 1995 (les moyens actuels) ainsi que des comparaisons à différents degrés de l'école obligatoire, primaire et secondaire. On examinera la manière dont les auteurs rendent compte des pratiques scolaires des mathématiques à la lumière de l'épistémologie de F. Gonseth ainsi que de notions de la théorie des situations. On illustrera comment des changements profonds ont affecté les représentations que l'on donne de l'enseignement des mathématiques au primaire: d'une part, dans ce que l'on considère comme étant la réalité et ses « horizons » intuitifs, formels et expérimentaux dont les maths sont la connaissance, et d'autre part, dans langages utilisés pour évoquer les situations d'enseignement et d'apprentissage. Cela nous introduira à l'étude du processus de transposition didactique. Il est aussi prévu d'examiner des ouvrages de vulgarisation des mathématiques afin de comparer les transpositions de savoirs qui caractérisent ces deux sortes de littératures que sont manuels et ouvrages de vulgarisation.

Objectifs : Donner une vision aussi panoramique que possible des contenus d'enseignement des mathématiques à l'école obligatoire en Suisse romande à la lumière de concepts épistémologiques et didactiques.

Conne F.	Séminaire de recherche : Didactique des mathématiques	72282
-----------------	--	--------------

Dans le cadre de la LME, l'objectif de ce séminaire sera de présenter aux étudiants quelques aspects d'une pratique de recherche en didactique des mathématiques. Mon intention n'est pas de former de futurs chercheurs, mais bien de former de futurs enseignants au fait des pratiques de recherches. Cette formation devrait les outiller pour trois choses. 1. Leur donner des clés de lecture des documents de recherche et en particulier une meilleure compréhension de la manière dont les chercheurs en didactique de mathématiques s'y prennent. 2. Par comparaison et contraste des conditions de travail, leur permettre de situer leur propre pratique (en stage et future) par rapport à celle des chercheurs. 3. Les introduire au pilotage d'une expérience contrôlée par un chercheur (par exemple en vue de leur mémoire de licence, mais en vue aussi de futures collaborations). Le séminaire sera, d'une part, consacré à la présentation de recherche déjà faites, et, d'autre part, à la discussion sur les moyens d'amorcer une étude de type exploratoire dans une classe et à propos d'une question précise. Cette année le séminaire sera centré sur le domaine de l'enseignement élémentaire de la géométrie. Sans vouloir limiter l'accès au séminaire, il me semble idéal que le groupe d'étudiants ne dépasse pas une quinzaine de personnes.

Objectifs : Introduction à la recherche en didactique des mathématiques et en particulier au contraste pratique de recherche en didactique et pratique d'enseignement. Développer les connaissances en géométrie pour l'école primaire

Dasen P.	Psychologie interculturelle	72248
-----------------	------------------------------------	--------------

Une partie du cours porte sur la psychologie interculturelle comparative: Quels sont les processus psychologiques universels, et quelles sont les différences culturelles dans le fonctionnement psychologique? On traitera ainsi du développement de l'enfant et de l'adolescent dans différents contextes culturels et des recherches comparatives sur différents processus cognitifs.

Une autre partie du cours porte sur les approches interculturelles dans le domaine de la santé, en particulier l'ethnopsychiatrie et les rapports à l'autre dans les soins et les consultations psychologiques. Une troisième partie touche l'analyse psychologique du contact entre personnes de cultures différentes. On étudiera en particulier la communication dans les contextes interculturels.

Cours conseillés : Il est fortement recommandé d'avoir suivi préalablement le cours de premier cycle «Approches interculturelles de l'éducation».

www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/Dasen

Dolz J.	Séminaire de recherche: didactique des textes oraux	7221A
----------------	--	--------------

Ce séminaire offre une initiation à la recherche en didactique du français à travers la participation active des étudiants aux différentes étapes d'une étude sur l'enseignement et l'apprentissage de textes oraux. Les thèmes d'étude de cette année seront l'enseignement de l'exposé oral, de l'interview radiophonique et du débat argumentatif à l'école primaire. Une recherche sera menée pour analyser les caractéristiques de cet enseignement et les effets sur les capacités des apprenants. Le séminaire se déroule selon les étapes suivantes: 1) lecture d'articles de recherche concernant l'enseignement de l'oral; 2) construction d'un champ conceptuel et formulation de questions de recherche à propos des pratiques scolaires sur l'exposé oral; 3) analyse des interactions en classe dans le cadre de l'enseignement de l'exposé; 4) étude des capacités langagières orales mobilisées par les « conférences » des élèves. L'analyse des données recueillies donne lieu à des rapports écrits de recherche qui font l'objet de l'évaluation.

Objectifs : 1. Participer activement à une recherche sur l'enseignement de l'oral.
2. Lire des articles scientifiques, construire un champ conceptuel et formuler des questions de recherche.
3. Elaborer une méthodologie pour l'analyse des données (productions orales d'élèves et interactions didactiques en classe).
4. Rédiger un rapport de recherche.

Cours conseillés : Module RISC II

Dolz J.	UF d'articulation RISC II	7221B
----------------	----------------------------------	--------------

Le but de cette unité est de mettre en relation le travail réalisé par les étudiants dans les trois unités de formation en didactique des langues sous forme d'un *travail écrit*, encadré par l'un des enseignants du module. La réalisation d'un tel travail implique : a) l'identification et la délimitation d'un objet d'étude relatif à l'enseignement et l'apprentissage des langues; b) l'éclairage de la problématique choisie par un point de vue didactique et des apports théoriques; c) une contribution personnelle selon l'une des modalités suivantes: élaboration d'un dispositif d'enseignement; analyse comparée de plans d'étude ou de moyens d'enseignement; étude de la mise en pratique de situations d'apprentissage.

Objectifs : Identification d'un objet d'étude en didactique des langues et élaboration d'un projet de travail. Intégration des savoirs de référence appris dans les différentes unités du module.

Réalisation d'un rapport scientifique selon une des modalités.

Evequoz G.	La gouvernance publique de la formation continue <i>(ce cours peut être inscrit dans le module sur dérogation uniquement pour l'année académique 04-05)</i>	7225D
-------------------	---	--------------

La gouvernance publique de la formation continue concerne l'ensemble des actions entreprises par l'Etat pour faciliter l'accès des personnes à la formation tout au long de la vie. Cette gestion, qui s'appuie généralement sur un cadre légal, va bien au-delà des aspects administratifs ou financiers et concerne particulièrement les dimensions suivantes : la qualification professionnelle des personnes faiblement qualifiées ; la mise en place de mesures favorisant la reconnaissance et la validation des acquis ; le développement de la formation modulaire ; l'évaluation et le contrôle de la qualité des institutions et établissements de formation continue ; le financement de la formation à travers des aides aux individus (chèque de formation), aux institutions (subventions), aux entreprises. Dans ce cours, seront abordés le cadre légal et les concepts théoriques et méthodologiques sur lesquels se base aujourd'hui la gestion publique de la formation continue. L'analyse de structures et de dispositifs concrets permettra d'illustrer ces aspects mais aussi de montrer quel rôle nouveau peuvent y jouer les professionnels de la formation.

Objectifs : Permettre de pouvoir faire le lien entre les concepts théoriques liés aux processus d'apprentissages des adultes tout au long de la vie avec leurs applications concrètes dans des dispositifs mis en place dans le canton et en Suisse. Développer la capacité à analyser et évaluer des politiques publiques de formation continue.

Cours conseillés : 72230, 72239 7223K et 7224S

Friedrich J.	La spécificité des sciences humaines – Introduction au débat philosophique	7225B
---------------------	---	--------------

Ce cours-séminaire sera centré sur l'analyse de la controverse ayant trait aux méthodes d'explication et de compréhension, qui traverse les sciences humaines depuis le début du 20^{ème}. Alors que les défenseurs de l'explication exigent le recours à la vérification intersubjective et non arbitraire, les protagonistes d'une démarche herméneutique tentent de donner un sens, une interprétation à l'objet étudié. Mais comment peut-on éviter les déformations des faits humains qui résultent de l'explication et comment sait-on qu'une interprétation est correcte ? Ces deux problèmes seront discutés et on posera la question du type de connaissance qui est adapté aux sciences de l'homme, en partant d'une lecture guidée de textes fondateurs en philosophie des sciences humaines (W. Dilthey, A. Schütz, C. Taylor et C. Hempel). On examinera en parallèle des recherches particulières issues des sciences de l'éducation ou d'autres disciplines, pour mettre à jour les croyances épistémologiques qui les sous-tendent.

Ce cours-séminaire vise à permettre une exploitation des concepts philosophiques dans le cadre des recherches en sciences de l'éducation. Les participants seront tenus de présenter oralement la synthèse de la lecture d'un texte qui leur sera proposé et d'analyser une recherche réalisée en sciences humaines, en tenant compte des critères établis dans le cadre du cours.

Cours conseillés : 71215 M.-N. Schurmans, Epistémologie de la recherche en SdE

Gather Thurler M.	Innovation et transformation des pratiques dans les organisations	7224T
--------------------------	--	--------------

Le renforcement du rôle des établissements dans la gestion du système éducatif représente l'un des changements paradigmatiques importants des vingt dernières années. Ce cours se fixe comme objectif d'analyser les *conditions* auxquelles l'établissement scolaire peut devenir non seulement une instance morale au sens juridique, mais également un *naeud stratégique* pour l'innovation en éducation, à partir de la question suivante : quelles sont les caractéristiques de la culture et du fonctionnement d'un établissement qui infléchissent son potentiel de changement pour le meilleur ou pour le pire ? Les conditions évoquées sont les suivantes : organisation du travail ; relations professionnelles ; culture et identité collective ; capacité de se projeter dans l'avenir ; leadership et mode d'exercice du pouvoir ; l'établissement comme organisation apprenante. Il s'agit de permettre aux étudiants de mieux situer les réformes en cours, à travers l'identification de quelques-uns des mécanismes à l'œuvre qui faciliteront ou empêcheront l'implantation d'un processus du changement au sein d'un établissement scolaire (ou d'un établissement s'occupant de formation au sens large).

Le cours est construit de manière à alterner diverses formules : présentations théoriques, étude de textes et de documents, présentation d'expériences concrètes. Un ou deux cours seront consacrés à des présentations concrètes de la part d'invités externes qui sont activement impliqués dans des processus d'innovation.

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/mgt.html>

Giordan A.	Didactique et épistémologie des sciences: initiation	7221O
-------------------	---	--------------

Les recherches en didactique, en épistémologie et en sciences cognitives ont transformé les idées sur l'apprendre, et par là introduisent de nouvelles perspectives pour les métiers d'enseignant ou de médiateur culturel.

Contrairement à ce que l'on pense habituellement, apprendre n'est pas seulement recevoir de l'information et la mémoriser ; ce n'est pas non plus une construction directe de connaissances... Apprendre est un processus complexe et paradoxal où l'apprenant est le seul "auteur" de son apprentissage. Un environnement didactique particulier doit interférer avec les conceptions des apprenants.

Sans en rester à de simples recettes, ce séminaire présente concrètement des outils et des ressources pour "faire la classe" en sciences, monter une formation d'infirmières ou de médecins ou encore organiser une exposition et un site web.

Cours conseillés : Didactique et épistémologie des sciences, séminaire de recherche ; Biologie et éducation
<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/giordan/LDES/index.htm>

Giordan A.	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	7221Q
-------------------	---	--------------

Notre société devient de plus en plus complexe, aléatoire, paradoxale; l'incertain s'insinue partout. Comment gérer cette complexité à l'école, dans des activités de formation ou de médiation (exposition, musée, médias,...)?

Il apparaît utile de comprendre comment les élèves, mais d'une manière générale le grand public, raisonnent face à ces situations complexes. Quelles activités, réflexions ou modèles faut-il proposer pour permettre de structurer notre pensée?

Un début de formation à la recherche en didactique sera également proposé. Des intervenants d'horizons différents apporteront leurs expériences théoriques et pratiques.

Cours conseillés : Didactique et épistémologie des sciences, initiation; Biologie et éducation

Giordan A.	Education à l'environnement Non donné en 2004-2005	72257
-------------------	---	--------------

Face aux défis actuels en matière d'environnement, comment transformer ses repères et ses outils de pensée ? Ce cours très particulier essaie d'introduire de nouvelles approches :- pragmatique ou résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces), - transdisciplinarité, travail de groupe et liaison avec la cité,- clarification de valeurs et de choix en matière d'aménagement,- évaluation et étude de changements,- analyse systémique, modélisation, simulation, argumentation et négociation. Un exemple de concept transversal, le développement durable, sera exploré durant l'année.

Les enseignants ou futurs enseignants (primaire, secondaire) y trouveront quelques idées à injecter dans leur enseignement. Les formateurs y repéreront un certain nombre de démarches; l'écologiste, le journaliste, l'étudiant ou le grand public motivé, des méthodes de travail. Déconseillé aux étudiants qui souhaitent persister dans la routine scolaire ! Ouvert aux étudiants des autres facultés.

Giordan A.	Biologie et éducation	72259
-------------------	------------------------------	--------------

N'y a-t-il pas que vous qui vous... intéresse ?.. Alors c'est le cours qu'il vous faut !..

Ce cours -qui n'en est pas vraiment un vu son approche originale- parle de vous... Et plus particulièrement de votre corps, à commencer par votre cerveau. Un objectif essentiel : renforcer votre moi biologique dans une période un peu déstabilisante, fournir quelques repères biologiques pour comprendre comment fonctionnent votre physiologie, votre pensée ou votre mémoire.

Au passage, il permet d'aborder les bases d'une science, la biologie qui devient un savoir incontournable dans la vie de tous les jours (manipulation génétique, clonage, vache folle, viagra,..).

Les questions éthiques et les approches pédagogiques ne sont pas éludées.

Goudeaux A.	Animation de groupe	7223B
--------------------	----------------------------	--------------

Nous allons donc travailler à partir de jeux de rôle, d'études de cas, de films, de vidéo. Ce type d'apprentissage nécessite une implication de la part de chaque membre du groupe, une présence régulière, un travail personnel intersession. Il s'agit d'une offre de faire ce qu'ensuite on ne peut plus faire en situation d'emploi : une phase d'entraînement suivi d'un retour réflexif étayé sur des connaissances dans le domaine étudié.

Le nombre de participants est limité à 18.

Objectifs : Les formateurs sont des professionnels dont une grande partie de l'activité se déroule au contact de personnes qui se présentent soit au sein de groupes constitués pour des besoins de formation soit sous la forme d'équipes de travail. Dans les deux cas bien que le formateur s'appuie sur des savoirs techniques inscrits dans le champ de la pédagogie ou bien du management, il puise une grande partie de ses réponses et actions dans sa personnalité même. Cet « outil » se construit à partir de son propre développement, lui-même élaboré à partir de ses apprentissages théoriques et expérimentiels.

Goudeaux A.	UF d'articulation RIFA II	7223C
--------------------	----------------------------------	--------------

Analyse d'un objet ou d'une problématique en référence aux trois cours.

La thématique est établie au cas par cas à partir d'une proposition d'une page de l'étudiant.

Hanhart S.	Institutions et systèmes éducatifs: analyse économique	7223R
-------------------	---	--------------

Les acteurs (gestionnaires, enseignants, ...) des systèmes éducatifs sont confrontés depuis une dizaine d'années à de nouveaux défis en terme d'efficacité économique. Il s'agit d'améliorer constamment le rapport entre les moyens engagés et les résultats obtenus. Nous commencerons par montrer que cette exigence d'efficacité économique accrue est liée à une augmentation et à une diversification des demandes de formation ... alors que les budgets publics alloués à l'enseignement et à la formation professionnelle ne croissent plus ou que très modérément. Ensuite, nous traiterons de quatre questions :

- Quels sont les données statistiques et les indicateurs disponibles pour le pilotage des systèmes éducatifs ?
- Que sait-on aujourd'hui des transitions à l'intérieur des systèmes éducatifs et de ces derniers vers les marchés de l'emploi (débouchés des diplômés) ?

- Le financement public des usagers (élèves, étudiants, familles) au lieu des producteurs d'éducation est-il susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des systèmes éducatifs ?

- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont-elles à même d'améliorer l'efficacité des systèmes de formation ? Et qu'en est-il de l'équité dans l'accès aux offres de formation ?

Chaque question fera l'objet d'apports théoriques et méthodologiques, et sera illustrée par des exemples.

Objectifs : Permettre l'analyse comparée des fonctionnements des systèmes éducatifs, en partant de problèmes essentiels auxquels ils sont confrontés, de changements et d'innovations qui s'y développent.

Cours conseillés : 7223T et 72252

<http://www.unige.ch/fapse/pegec/Enseignement.htm>

Hanhart S.	Investissement en formation : analyse économique	72252
-------------------	---	--------------

Les dépenses en formation des entreprises et des individus seront considérées ici comme des investissements économiques. Dans cette perspective, les firmes et les individus consentiront des dépenses dans l'espoir d'en retirer ultérieurement un avantage. Nous commencerons par définir la nature économique des dépenses de formation, puis nous nous interrogerons sur les fondements théoriques du financement de ces dépenses par les entreprises et par les individus. Nous présenterons ensuite une démarche d'analyse de la rentabilité financière des investissements en formation. Il s'agira de mettre en balance les coûts d'une action de formation avec les avantages escomptés par l'entreprise et par l'individu, et d'en dégager un taux de rendement. Les étudiants seront initiés, par des études de cas, à l'analyse de dépenses, à l'élaboration de provisions budgétaires, à la calculation de coûts de formation et à la quantification des avantages attendus d'une action éducative.

Le cours s'adresse aussi bien à des étudiants disposant de connaissances en économie qu'à des néophytes en la matière. En fin d'année, les participants devront être à même de définir les données indispensables à toute analyse économique des ressources allouées par une entreprise ou par un individu à la formation, et de procéder à des analyses de dépenses de formation, à des calculs de coûts et à des mesures d'efficacité de telles dépenses.

Objectifs : Initiation des étudiants à l'analyse des dépenses en formation des entreprises et des individus, conçues comme des investissements économiques.

Cours conseillés : 7223K, 7223R, 7223T

<http://www.unige.ch/fapse/pegec/Enseignement.htm>

Hessels M.	L'évaluation de l'intelligence et de la capacité d'apprentissage	72221
-------------------	---	--------------

La notion d'intelligence a toujours joué un rôle clé en éducation spéciale. Le concept de retard mental y est étroitement lié. Il s'est avéré que le type de théorie d'intelligence dominant détermine fortement la théorie et pratique de l'éducation spéciale. Lors des vingt dernières années, les théories psychométriques de l'intelligence ont été remplacées par des théories orientées sur les processus. Ce changement paradigmatique n'a pas été accompagné d'un changement correspondant dans la pratique diagnostique. Le cours offre une réflexion approfondie sur cette problématique. Dans une première partie du cours, les bases théoriques et méthodologiques de l'évaluation de l'intelligence et quelques instruments classiques seront présentés et discutés. La deuxième partie est ciblée sur les procédures dynamiques et les tests d'apprentissage. Les instruments de travail pratique seront présentés et analysés. La présentation et discussion des tests d'apprentissage prendra une place importante. L'étudiant devra appliquer un instrument d'évaluation dont le rapport écrit fera partie de l'évaluation du cours.

Objectifs : Connaître les notions théoriques du diagnostic de l'intelligence et de la capacité d'apprentissage et maîtriser les instruments introduits dans le cours.

Cours conseillés : 72203

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/hessels/Cours72221/Cours72221.html>

Hessels M.	Evaluation des aptitudes et du développement en éducation spéciale	7225K
-------------------	---	--------------

Le développement cognitif et le développement des compétences sociales sont des critères fondamentaux dans la classification du retard mental. L'évaluation du développement cognitif et des différentes aptitudes est fortement liée à l'utilisation de tests et d'instruments d'observation. C'est pourquoi, quelques bases théoriques de mesure seront d'abord discutées dans ce cours. Ensuite, plusieurs instruments d'évaluation du développement cognitif ainsi que de différentes aptitudes et compétences seront présentés. Ces instruments concernent des populations de tout âge (jeunes enfants, écoliers, adolescents et adultes). Les instruments seront discutés avec un regard critique, surtout en ce qui concerne leur signification pour des personnes avec des difficultés d'apprentissage ou un retard mental.

Objectifs : Connaître des notions théoriques de mesure, du diagnostic du développement cognitif et des compétences sociales, surtout en relation avec les difficultés d'apprentissage et le retard mental

Cours conseillés : 72221, 72203

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/hessels/Cours7225K/Cours7225K.html>

Hessels-Schlatter Ch.	Programmes et matériel éducatifs : Analyse et application en éducation spéciale	7225H
------------------------------	--	--------------

Le modèle de la métacognition postule un rôle primordial des fonctions exécutives, métaconnaissances et stratégies pour le développement de la pensée et un apprentissage efficace. Les personnes avec retard mental ou difficultés d'apprentissage se caractérisent par un fonctionnement métacognitif déficient. L'enseignement auprès de ces personnes demande une adaptation des programmes didactiques et du matériel éducatif, ainsi que de l'approche pédagogique. Ce travail doit s'orienter sur une analyse des difficultés / déficits que présentent ces personnes. Cette analyse exige une bonne connaissance des théories du fonctionnement cognitif et des interactions avec les variables motivationnelles. Les participants de ce séminaire apprennent à analyser et à appliquer des programmes d'éducation cognitive avec des personnes ayant des difficultés d'apprentissage, de raisonnement ou de résolution de problèmes. Ils apprennent également à analyser et à appliquer des jeux pédagogiques d'après leur valeur éducative et de remédiation. Finalement, ils apprennent à utiliser des exercices scolaires en suivant une approche métacognitive. Ce séminaire est donné deux fois; les étudiants choisissent l'une ou l'autre plage horaire.

Objectifs : Développer les compétences d'intervention éducative suivant une approche métacognitive avec différents types de matériel (programmes d'éducation cognitive, jeux, exercices scolaires) auprès de personnes présentant un retard mental ou des difficultés d'apprentissage.

Cours conseillés : RI 72220, RI 72221, TC 72255

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/hesselsc/index.html>

Hexel D.	Instruments d'observation et de mesure pour la recherche en éducation	72202
-----------------	--	--------------

Le cours présentera d'abord un aperçu et une classification des instruments et procédures d'observation et examinera leurs caractéristiques. Il abordera ensuite la construction, l'application et l'exploitation d'un certain nombre d'instruments fréquemment utilisés dans la recherche en éducation (tels que questionnaires, échelles, tests, schémas d'observation) et en examinera leurs qualités techniques.

Cours conseillés : 72200 et 72203

Hofstetter R.	Séminaire de recherche: Le pari d'une école démocratique : principes fondateurs de l'instruction publique et professionnalisation du corps enseignant	7224K
----------------------	--	--------------

Ce séminaire constitue une initiation à la recherche historique à partir de l'analyse des problématiques suivantes, étudiées dans le contexte européen de l'émergence, aux 19e et 20e siècles, des systèmes éducatifs modernes: Quels sont les espoirs et les convictions, les facteurs et les acteurs ayant provoqué l'édification de l'Etat enseignant et le développement de l'instruction publique? Quelles sont les forces et pressions sociales ayant permis la "professionnalisation" des enseignants et autres métiers éducatifs? Quelles sont les relations entre ces processus et l'avènement des sciences de l'éducation? Quelles sont aussi les contributions des praticiens eux-mêmes à cette "révolution culturelle", conduite au nom de la démocratie pour garantir l'universalité de l'instruction et la préservation du lien social? Les axes principaux de ce questionnement et les exemples traités seront définis en fonction des intérêts et attentes des participants du séminaire. Le séminaire alternera tout au long de l'année apports théoriques, lectures et discussions collectives, conférences invitées, recherches et présentations par les étudiants.

Objectifs : Initiation à la recherche en histoire de l'éducation.

Jacquemet S.	Ingénierie de la formation: conception, analyse et évaluation de dispositifs	7223K
---------------------	---	--------------

Dans le champ de la formation continue, les dispositifs de formation s'inscrivent dans des finalités très diverses, ils sont souvent guidés dans leurs grandes orientations par des partenariats regroupant tantôt des intérêts particuliers d'ordre privé, tantôt des intérêts généraux représentés par l'Etat. L'organisation de ces dispositifs, souvent originale est toujours particulièrement mouvante. Quant aux processus de formation proposés aux adultes, parfois de type scolaire, ils s'en écartent souvent résolument. Les acteurs de ces dispositifs proviennent de bien des horizons professionnels, mais de plus en plus, ils sont issus de formations spécifiques, les formations de formateur. Ces formateurs, aussi éloignés de l'enseignant que de l'animateur socioculturel ou de l'informaticien, ont un profil professionnel propre. Comment analyser la complexité de ces dispositifs très divers, comment les concevoir ou les évaluer? Ce cours vise à apporter des éléments de réponse à ces questions.

Jobert G.	Approches sociologique et psychodynamique des situations de travail	7224S
------------------	--	--------------

Ce cours repose sur l'affirmation qu'enseigner ou former, c'est travailler, et que, par conséquent, l'analyse des pratiques d'éducation et de formation relève de la catégorie plus générale de l'analyse du travail. Ce cours-séminaire propose donc d'une part un cadre conceptuel et méthodologique permettant de décrire et de penser le travail, d'autre part un entraînement actif à l'analyse des situations professionnelles. Le concept de travail sera construit au carrefour de la sociologie compréhensive, de l'ergonomie et de la psychodynamique du travail. Les principales méthodologies d'analyse seront présentées par l'enseignant et mises en œuvre avec les étudiants, à qui il sera proposé d'interpréter la fonction et le sens de situations professionnelles personnellement vécues ou observées. Les cas étudiés pourront être pris dans le champ de la formation et de l'éducation, ou dans d'autres secteurs d'activité, industrie, services, agriculture. Ce

cours, préoccupé des rapports de la connaissance et de l'action, poursuivra l'objectif de comprendre le travail humain pour le transformer, à commencer par ses propres pratiques professionnelles.

Dates : 03/11, 17/11, 08/12, 15/12, 05/01, 19/01, 02/02, 09/03, 23/03, 06/04, 20/04, 11/05, 25/05, 08/06

Lemdani Belkaïd M.	Séminaire de recherche : Recherche clinique en éducation : écritures et récits (auto)biographiques	72283
---------------------------	---	--------------

Le séminaire propose une formation à la recherche éducationnelle à partir d'un corpus de données issues de documents autobiographiques : récits de vie oraux retranscrits et documents autobiographiques écrits par les étudiants participants. L'approche biographique en sciences humaines et sociale est présentée dans ses dimensions historiques et épistémologiques. Le champ exploré concerne l'éducation dans un sens large, des restrictions pour "façonner" un objet de recherche se faisant en négociation pendant les séances du séminaire. La méthodologie alterne théorie et pratique par la réalisation d'une petite recherche dont la problématique centrale est travaillée selon la démarche qualitative concernée et les spécificités d'un travail biographique (recueil de données, hypothèses, analyse, synthèses et rédaction).

Les récits et la réflexion élaborée à partir d'eux sont des lieux de production de connaissances ; ils mettent au jour, à travers des expériences revisitées et analysées, leurs incidences sur des dynamiques telles que la "l'altérité identitaire", le rapport au savoir, la transmission et la réception de valeurs... Chaque groupe de chercheurs en herbe contribue à l'émergence d'un objet de recherche nouveau ou abordé en partie dans des séminaires antérieurs.

La dynamique du séminaire demande alternativement un travail en duo (narrateur-narrataire), en solo (écriture autobiographique), en groupe (élaboration concertée de décisions concernant divers moments du processus de recherche), et en collectif (éclairages théoriques, mise en commun, discussions, partage).

Leutenegger F.	Séminaire de recherche: interactions didactiques en mathématiques	7221I
-----------------------	--	--------------

Comment comprendre ce qui se passe et se joue dans l'interaction didactique? Comment décrire et expliquer les phénomènes d'enseignement/apprentissage dans le domaine des mathématiques à l'école primaire? Quels sont les instruments de recherche utiles pour suivre les dynamiques d'une séance de travail "ordinaire" dans une classe et en décrire les négociations qui les caractérisent? Comment l'enseignant opère-t-il des choix dans la gestion d'une activité mathématique avec les élèves? Quelles sont les caractéristiques des tâches, dans quelles conditions sociales et matérielles sont-elles proposées aux élèves et comment les traitent-ils? Quels sens enseignant et élèves leur attribuent-ils? Autant de questions qui seront travaillées dans le séminaire à la fois sur le plan théorique et méthodologique. Pendant le semestre d'hiver il s'agira de faire le lien entre problématiques théoriques et questions méthodologiques. Cet apport prendra appui sur des exemples ciblés (protocoles d'activités mathématiques en classe, entretiens avec des enseignants et avec des élèves). Il s'agira ensuite de récolter des données et d'élaborer des corpus de recherche (ces démarches sont réalisées par les étudiants en parallèle du séminaire). Le semestre d'été sera consacré à l'analyse de ces corpus. En faisant fonctionner les instruments de recherche appris, ainsi que les cadres conceptuels traités dans le séminaire, l'étudiant sera évalué sur la base de l'analyse écrite des matériaux recueillis et organisés sous la forme de corpus.

Objectifs : Initiation aux méthodes d'étude d'interactions didactiques "ordinaires".

Cours conseillés : le cours de TC "didactique(s) : introduction "les cours du module didactique des mathématiques et interactions sociales

Leutenegger F.	UF d'articulation RISC III	7221J
-----------------------	-----------------------------------	--------------

D'entente avec le professeur responsable de l'UF (pour cette année 2004-2005, F. Leutenegger) l'étudiant(e) élabore un travail de recherche à partir de l'un des trois cours ou séminaire du module en s'instrumentant et/ou en se documentant grâce aux deux autres. Afin de préciser le projet personnel de l'étudiant(e) pour cette UF, prendre contact avec l'enseignant responsable, cette année F. Leutenegger. Selon l'état d'avancement de sa formation, l'étudiant(e) a également la possibilité de faire usage de cette UF d'articulation en vue de l'élaboration de son mémoire de licence.

Objectifs : Liaison entre les trois enseignements du module.

Cours conseillés : Les trois cours et séminaire du module Didactique des mathématiques et interactions sociales.

Magnin C.	Ecole et changement : entre mythes et réalités (19e et 20e siècles, suisse romande et France)	7224I
------------------	--	--------------

« L'école ne change pas ! », « L'école change trop ! ». Il y a ceux qui prônent le changement et ceux qui le contestent quand ils ne souhaitent pas revenir « au bon vieux temps ». Pour éclairer ce genre de polémique, ce cours-séminaire cherchera à identifier et à caractériser les changements repérables dans le champ de l'instruction publique, en Suisse romande et en France, aux 19^e et 20^e siècles. Il esquissera une typologie du changement – perçu dans sa diversité – et mettra en exergue ses ressorts, ainsi que les résistances qu'il suscite. L'approche sera historique puisque la réflexion sur le changement s'enclenchera à partir de situations passées – remontant ou non jusqu'à aujourd'hui –, qui seront présentées par l'enseignant, ou par les étudiant-e-s sur des thèmes de leur choix.

Au terme de ce cours-séminaire, chacun-e devrait mieux percevoir la part respective du mythe et de la réalité dans le(s) changement(s) éducatif(s), ainsi que les effets, historiquement mesurables, des systèmes d'enseignement. Parmi les questions abordées – dont la liste reste ouverte – figurent : le changement des idées et des pratiques pédagogiques relativement à la place de l'enfant dans le processus éducatif ; les raisons et les effets, aussi bien politiques qu'économiques et sociaux, de la constante restructuration de l'appareil scolaire ; l'étatisation de l'éducation au 19^e siècle et la question de sa « reprivatisation » en ce début de 21^e siècle ; l'apprentissage des rôles sexuels traditionnels ; l'évolution des savoirs et de la culture scolaires ; l'image et le statut de l'étranger ; etc.

Objectifs : 1) faire découvrir des documents et des écrits historiques qui éclairent tout particulièrement la question de la nature et des modalités du ou des changement(s) en éducation, dans et hors des systèmes éducatifs;

2) initier aux éléments de base de la méthode et de l'écriture historiques à travers différents exercices "pratiques".

Cours conseillés : 7224K

Mili I. Rickenmann R.	Programmation et progression des apprentissages dans l'enseignement artistique et musical	7225E
--	--	--------------

Ce cours –séminaire est une unité de formation filée structurée en deux parties. Une première partie consacrée au développement d'éléments liés à la programmation de l'enseignement dans les domaines artistique et musical. Cette partie sera consacrée au développement d'un projet de programmation disciplinaire ou interdisciplinaire, avec visites préparées d'une exposition et un spectacle musical. Une deuxième partie, consacrée à l'étude des recherches en didactiques et sur les processus d'apprentissage dans les domaines artistique et musical, avec une approche systématique des démarches et méthodologies d'analyse.

Objectifs : L'objectif principal de ce cours –séminaire est d'amener l'étudiant-e à identifier, à analyser puis, finalement, à gérer de manière concrète un triple rapport à établir entre,

a) la nécessité d'avoir une planification souple, guidée par la volonté d'atteindre des étapes bien définies, qu'il s'agisse de réalisations, de productions, d'explorations, de répertoire, de patrimoine, d'expérimentations ou encore de création.

- b) L'identification des contenus d'enseignement et leur organisation en objectifs d'apprentissage.
 c) le temps et modalités des processus d'apprentissage eu égard aux contenus spécifiques des domaines artistique et musical.

Nous aborderons des études portant sur les processus d'apprentissage des langages musical et pictural par le jeune enfant, leur ancrage socio-culturel, et porterons une attention particulière à celles traitant de la médiation de l'adulte (notamment de l'enseignant) dans ces mêmes processus.

Morand-Aymon B. Ingénierie et formation à l'insertion 72258

Les dispositifs de formation au service de la (ré)insertion professionnelle et sociale font l'objet d'un développement spectaculaire en Europe et en Suisse en raison de la montée de l'exclusion consécutive à l'extension du chômage, qui frappe particulièrement les publics "non qualifiés", peu ou pas formés. Dans ce contexte, les notions d'insertion, d'employabilité, aussi bien que de formation ont profondément évolué, articulant insertion professionnelle et sociale, formation formelle et informelle, pour arriver finalement aux concepts d'éducation à la citoyenneté et d'apprentissage tout au long de la vie. Pilotés en partenariat, modulaires, ces dispositifs travaillent sur les compétences techniques, générales ou transversales (sociales) des publics concernés. Validation des acquis et qualification professionnelle prennent aujourd'hui dans les politiques de formation une importance considérable. Financée principalement par l'Etat, réalisée principalement par le secteur privé, soumise à une évaluation qualitative, la formation des adultes peu ou pas formés constitue une part importante de la formation des adultes contemporaine.

Cours conseillés : Les cours de MM. Evéquo (Validation des acquis), Schneider (Organisation du travail), XX (Ingénierie), notamment, sont conseillés comme complémentaires.

Müller B. Histoire de l'histoire. L'histoire dans la culture européenne aux XIX et XX siècles 32A70
(ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module aient été acquises).

Objectifs : Sensibiliser les étudiant-e-s aux enjeux des débats contemporains agitant la discipline historique ainsi qu'aux contextes dans lesquels ils se produisent, et cela à partir de corpus documentaires portant sur ces débats.

NN Processus et difficulté d'apprentissage 72210
Non donné en 2004-2005

Au semestre d'hiver, le cours porte sur les principales théories qui éclairent les processus d'apprentissage en situation scolaire. Toute action éducative repose sur des présupposés psychologiques. Il est possible de le démontrer par l'analyse des théories de quelques grands noms de la pédagogie d'autrefois. Par ailleurs, les grandes psychologies ont quelque chose à dire à propos du développement, de l'apprentissage et, partant, de l'éducation. On examine ainsi les apports de la psychanalyse, de la psychologie humaniste et du béhaviorisme à l'éducation. Ensuite, les travaux qui ont pris appui sur la théorie développementale de Piaget sont analysés, de même que sur la psychologie cognitive et la psychologie culturelle. Dans chaque cas, la théorie psychologique est présentée dans ses composantes essentielles par rapport à l'éducation et dans ses implications et applications pédagogiques. Au semestre d'été, après une première partie visant à examiner le rôle des différences individuelles dans les apprentissages, la deuxième partie du cours examine les processus cognitifs en jeu dans l'un des domaines d'apprentissages scolaires de base qui est celui de la langue écrite. En prenant principalement appui sur les travaux récents de la psycholinguistique cognitive et développementale, les questions de l'acquisition de la lecture (compréhension et identification des mots), de l'orthographe et de la production textuelle sont abordées. Le cours traite ensuite la question des difficultés d'apprentissage, en examinant les notions de dyslexies, dysorthographies et en analysant les difficultés de compréhension en lecture.

Cours conseillés : 71211, Module RISC I (Cours 72211, 72212)

NN Acquisition d'une langue seconde et didactique des langues étrangères 72219

Dans sa partie théorique ce cours présentera tout d'abord les concepts fondateurs du domaine, à savoir, langue maternelle, langue seconde, langue étrangère. On sera ainsi amenés à se poser la question des statuts des langues et à examiner les principales théories traitant de l'acquisition des langues secondes.

A l'aide d'extraits de manuels de langue de différentes époques le cours prévoit par ailleurs un survol historique des courants d'enseignement des langues secondes/étrangères : la méthodologie traditionnelle, directe, audio-visuelle et communicative seront ainsi présentées.

La pratique de l'enseignement des langues tant en situation de classe de langue, que dans les situation d'enseignement par immersion fera l'objet d'étude dans le cadre d'ateliers.

Objectifs : Initiation au domaine de la didactique des langues secondes/étrangères au travers son histoire, ses notions, ses problématiques.

Observation et analyse de manuels et de pratiques d'enseignement des langues.

Cours conseillés : Les cours du module Didactique des langues, TC II.03, TC I.03

NN Didactique des mathématiques 7221G
Non donné en 2004-2005

Possibilité d'un projet indépendant avec F. Conne ou F. Leutenegger, renseignements auprès du secrétariat des étudiants.

NN Didactiques des sciences sociales 7221P

L'objet de ce cours est d'explorer comment, principalement à l'école, se construisent, s'enseignent, s'apprennent, se transmettent, etc., des connaissances sur les sociétés présentes et passées en privilégiant des exemples d'histoire, de géographie et de civisme. Seront ainsi étudiés, différents aspects de ces disciplines:

- les finalités et leurs liens avec les conceptions culturelles et politiques,
- les catégories de pensée que sont le temps et l'espace et les constructions qu'en sont faites en histoire et en géographie,
- différents concepts comme l'événement, le changement, la continuité, etc...
- les formes d'expression de ces savoirs: narration, description, explication et l'usage de différents langages,
- les usages sociaux de ces savoirs,
- les sources, les documents et leur utilisation à des fins d'apprentissage.

Objectifs : Initiation aux didactiques des sciences sociales à partir des exemples de l'histoire, de la géographie et du civisme.

NN Approche éducative des personnes polyhandicapées (et handicapées mentales sévères) 7222H

L'approche éducative des personnes présentant un polyhandicap requiert une bonne connaissance de la population (définitions du polyhandicap, perspective en mosaïque/perspective structurale), de ses besoins éducatifs spécifiques en terme d'évaluation des compétences et de soutien au développement, de son environnement familial et institutionnel.

Des outils d'observation, d'évaluation et d'intervention seront présentés. Des questions fondamentales inhérentes à l'action éducative seront abordées (telles que la place des soins dans l'approche éducative des personnes polyhandicapées; les profits et risques des activités de stimulation; la valeur de l'activité propre du sujet; la difficulté de projection dans l'avenir d'une personne polyhandicapée; les risques de violence dans l'accompagnement éducatif d'une personne fortement dépendante; etc.)

Objectifs : -doter l'étudiant d'outils lui permettant de se décentrer par rapport à sa pratique éducative

-apprendre à l'étudiant à étayer ses priorités, ses attitudes et ses objectifs pédagogiques, ainsi qu'à effectuer ses choix dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique
 -préparer l'étudiant à son futur exercice dans le respect des droits de la personne accompagnée et des connaissances disponibles.

NN	L'apprentissage en formation des adultes	7223D
----	---	-------

Longtemps objet réservé de la psychologie expérimentale qui l'envisageait comme un processus isolé, l'apprentissage intéresse désormais une large communauté de scientifiques en sciences humaines et sociales. Ce cours propose une présentation commentée des principales approches de l'apprentissage et leur mise en perspective par rapport aux pratiques d'éducation et de formation à partir de thèmes transversaux tels que le rôle du sujet et du contexte, la généralisation des acquisitions, les relations entre contenus et processus d'apprentissage. Trois approches sont principalement visitées : l'apprentissage comme liaison (des conceptions béhavioristes aux modèles néo-connexionnistes), l'apprentissage comme construction (les perspectives cognitives et computationnalistes) et l'apprentissage comme participation (les conceptions interactionnistes et culturalistes).

NN	Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation <i>(ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module sont inscrites ou acquises).</i> Non donné en 2004-2005	7224A
----	---	-------

Les étudiants seront invités à participer à la première phase d'une recherche portant sur les croyances et attitudes d'enseignants et de professionnels de la santé envers la différence culturelle. Les étudiants se familiariseront avec quelques notions théoriques pertinentes pour aborder les questions interculturelles (identité et différence, représentations, relations intergroupes, acculturation, etc.) et auront l'occasion d'aller "sur le terrain" pour mener des activités de recherche. Une première partie du séminaire sera consacrée au développement du cadre conceptuel de la recherche et à la lecture critique de recherches déjà publiées (souvent en anglais) pour lesquelles les étudiants établiront des fiches de lecture. Ces fiches ainsi qu'un "journal de bord" constitueront la trace du séminaire et feront l'objet de l'évaluation.

Objectifs : Introduction à la recherche dans les approches interculturelles de l'éducation. Mise en relation des concepts théoriques développés dans les approches interculturelles avec une pratique de la recherche en sciences de l'éducation.

NN	Séminaire de recherche : Interactions entre élèves et apprentissages en situation scolaire	72285
----	---	-------

La première partie de ce séminaire de recherche sera consacrée aux cadres conceptuels susceptibles d'orienter l'étude des interactions entre élèves en situation d'apprentissage. Des lectures permettront d'aborder le rôle du conflit cognitif dans l'apprentissage, les processus de co-élaboration des savoirs, les mécanismes de l'influence sociale dans les interactions en petit groupe, les démarches de tutorat entre pairs, les dispositifs d'apprentissage coopération.

La seconde partie du séminaire implique la participation des étudiants, par groupes de 2-3, à une démarche de recherche (récolte, analyse et interprétation de données) menée dans plusieurs classes primaires. Chaque groupe fera une présentation orale et rédigera un rapport écrit.

NN	Structures de prise en charge des personnes handicapées, assurances sociales et exigences normatives	7225I
----	---	-------

Les politiques sociales en matière de handicap sont en évolution: le financement des offres socio-éducatives et thérapeutiques fait l'objet de discussions qui aboutiront sans doute à des modifications importantes dans les années à venir et qui transformeront la répartition des compétences et tâches des cantons et de la Confédération dans le domaine du handicap; un système de gestion de la qualité, les contrats de prestations et d'autres mesures gestionnaires et administratives sont désormais imposées par l'Office Fédéral des Assurances Sociales; les rôles des associations, qu'il s'agisse d'associations professionnelles ou d'utilisateurs, se modifient. Autant d'éléments qui influencent profondément « le paysage » du domaine du handicap et le fonctionnement des institutions mandatées à enseigner, éduquer et accompagner les personnes handicapées à différents âges de leur vie. Cet enseignement propose ainsi une présentation objective et une analyse critique des aspects structurels, organisationnels et politiques de la prise en charge des personnes avec un handicap. Il s'interrogera sur la place de l'utilisateur et les répercussions éventuelles sur la volonté de diversifier les prestations offertes.

Objectifs : Mettre à la disposition de l'étudiant des éléments qui permettant une analyse critique et constructive sur l'évolution de la place de l'utilisateur en lien avec les assurances sociales et les exigences normatives.

Cours conseillés : Cours du cursus Education Spéciale (EPS)

NN	Approches éducatives de l'autisme	7225J
----	--	-------

Il est aujourd'hui reconnu que tous les enfants, qu'ils présentent ou non un trouble du développement, ont droit à une éducation capable de favoriser leur développement et de les amener vers une meilleure autonomie. Dans une perspective scientifique et critique, ce cours abordera les fondements théoriques et empiriques des approches éducatives ainsi que les facteurs pouvant favoriser l'intégration scolaire et sociale des personnes atteintes d'autisme.

Objectifs : L'objectif principal de cet enseignement est de présenter les conceptions actuelles de l'autisme ainsi que les prises en charge éducatives capables de permettre aux personnes atteintes de ce trouble de développer au mieux leur potentiel.

NN (H 04-05) Wegmüller E. (E 05)	Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation	72251
-------------------------------------	--	-------

Au semestre d'hiver : Finalités et fonctions de l'évaluation (formative, sommative, pronostique), modalités de régulation et cadres de référence correspondants. Rapports entre l'évaluation et des problématiques générales de l'éducation : conceptions d'égalité et indicateurs d'inégalités, réussite et échec scolaire, différenciation des processus de formation (pédagogie de maîtrise, différenciation structurale et pédagogique, cycles d'enseignement/apprentissage). Au semestre d'été : Elaboration des objectifs de formation. Principes de construction et d'exploitation de diverses procédures et d'instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, etc.). Perspectives nouvelles d'autoévaluation, d'évaluation mutuelle, de coévaluation. Contrat négocié, portfolios comme outil de formation et d'évaluation.

Cours conseillés : 71200, 72210

Après une phase introductive destinée à mieux saisir la construction des discriminations de genre à travers la scolarité, le cours-séminaire permettra d'approfondir la question de genre en relation à la constitution et à la valorisation des savoirs et des compétences dans le champ de l'éducation des adultes. Les perspectives et conséquences dans les mondes du travail et de l'emploi seront examinées. Des travaux individuels et de groupe permettront aux participant(e)s de s'approprier des questions de recherche dans le domaine.

Objectifs : Permettre aux participants d'insérer les questions de genre dans leurs préoccupations (profession, recherche, vie privée) en les nommant et en modifiant leurs pratiques.

La socialisation est envisagée comme un processus continu, interactif, partiellement indéterminé. Le cours met l'accent, dans une perspective interactionniste, sur la pluralité des mondes et des normes de socialisation, sur les dynamiques de construction et de négociation du sens, sur les ambivalences et les contradictions des actions et des processus. Dans un monde social contemporain à la fois unifié et éclaté, uniforme et pluriel, les identités sont travaillées par la tension entre la continuité et l'adaptation, l'appartenance et la différence. Les relations, moins héritées qu'acquises, supposent une compréhension des contextes et une traduction de ressources en compétences. Il s'agit, d'un point de vue sociologique, d'analyser la socialisation comme un processus de construction de la réalité, de saisir les échelles et les cadres de l'action, les enjeux et les logiques de la relation, les formes et les rituels de la communication.

Cette perspective est développée à la fois par des apports théoriques et par une démarche d'appropriation active des étudiants. Une enquête dans un contexte scolaire ou extra-scolaire, menée par petits groupes de 2 à 3 étudiants, permet de mobiliser les concepts et les analyses interactionnistes pour saisir les processus de socialisation à l'œuvre dans la réalité ordinaire. La formation des étudiants à l'enquête sociologique (observations et entretiens) et l'encadrement du travail de recherche sont partie intégrante du cours.

Objectifs : Acquérir une série de connaissances sur les processus de socialisation en contexte scolaire et extra-scolaire. Mobiliser ces connaissances et se former au regard sociologique au travers d'une enquête de terrain.

Enseigner des contenus scolaires aux élèves présentant certains troubles ou déficiences suscite un nombre d'obstacles susceptibles de détourner les rôles d'enseignant et d'apprenant en contexte scolaire. De quelle nature sont ces interférences et comment les déjouer afin de préserver les objectifs scolaires reliant enseignant et élève ? En s'appuyant sur les apports de différentes théories du handicap et des processus d'enseignement/apprentissage en général, ce cours tente d'éclairer les situations de handicaps en intégrant non seulement la signification et les répercussions de la déficience sur l'enseignement et les apprentissages scolaires, mais avant tout les paramètres institutionnels et contextuels contraignant l'éducation scolaire. Des moyens d'action et d'adaptations seront travaillés. Le cours comporte deux parties. La première partie aborde les situations de handicaps en lien avec les troubles psychopathologiques à la lumière de concepts issus de la psychologie clinique et, notamment, de l'approche systémique. Nous analyserons en quoi ce type de connaissance peut être utile à l'enseignant ou, au contraire, entraîner des effets pervers dans le cadre de la classe. La deuxième partie aborde les situations de handicaps scolaires en référence à certains apports des approches interactionnistes des apprentissages (processus cognitifs et motivationnels) et des travaux sur les processus d'enseignement en contexte scolaire. Ces apports permettront d'analyser ce qui facilite ou handicapent l'enseignement et l'apprentissage en contexte scolaire spécialisé et d'intégration.

Objectifs : Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à : 1) construire des connaissances en théories du handicap centrées sur les rôles d'enseignant et d'apprenant en contextes scolaires spécialisé et ordinaire ; 2) développer des outils d'analyse et d'action visant à déjouer les conditions handicapantes dans les processus d'enseignement et d'apprentissages scolaires.

Le cours propose une approche fondée sur les théories de la communication, principalement la sémiotique, des médias éducatifs. Il cherche à articuler d'une part les théories des signes et des représentations matérielles (schémas, photos, vidéo, etc.) et d'autre part les théories psychologiques des représentations mentales. Il interroge, sur la base de ces références théoriques, les médias et les " nouveaux " médias pédagogiques et analyse les rapports entre les langages - les systèmes symboliques et les registres de représentation - qui leur sont propres, les dispositifs techniques de médiatisation enfin, les processus d'apprentissage.

Le cours aborde chaque année 5 thématiques particulières et offre la possibilité aux étudiant(e)s de participer à un projet de formation aux TICE sur un mode collaboratif avec des partenaires d'universités européennes (Projet Learn Nett). Les étudiant(e)s doivent réaliser deux travaux en cours d'année portant sur deux des 5 thématiques proposées ou sur une thématique et une recherche dans le cadre de Learn Nett.

Le cours comporte une part de travail sur les logiciels standards (consultation du Web et du courrier électronique, édition de pages Web, publication électronique, etc.). Une formation de base et un soutien technique sont donnés aux étudiant(e)s.

Cours conseillés : les cours du module RIAT

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/riat140/riat140-overview.php>

Deux formats sont prévus pour cette unité d'articulation. Le premier consiste en la mise en oeuvre d'un projet de développement et d'expérimentation sur les thèmes propres à l'unité. Le second consiste à préparer le travail de mémoire de licence, autrement dit à identifier une problématique, à faire un premier inventaire de l'état de l'art et enfin à préciser une question de recherche. Parmi les thématiques proposées, on citera : • l'analyse des modalités de présentation de l'information et de leurs rapports avec les processus d'apprentissage et le transfert de connaissances; • les outils de navigation et la compréhension de texte dans les hypertextes; • la collaboration et l'élaboration d'un contexte de références communes dans les processus de communication et de travail médiatisé par ordinateur; • l'analyse de l'utilisation des réseaux de communication pour la formation à distance; • l'analyse des discours pédagogiques médiatisés et des formes de communication visuelle; • l'analyse des procédés et des méthodes de médiatisation des contenus d'enseignement et notamment du passage de la publication classique à la publication électronique; • l'évaluation des usages et des pratiques réelles des nouvelles technologies de la formation. • La présentation des résultats pourra se faire sur un support conventionnel accompagnant la réalisation ou alors directement sur un support électronique.

Cours conseillés : Le module et l'UF en particulier constituent une bonne introduction au DESS STAF

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UV111/uv111.htm>

L'unité d'articulation permet de comprendre comment l'économie de l'éducation et l'éducation comparée peuvent apporter des éléments théoriques et méthodologiques critiques par rapport à une thématique choisie. Ce travail devra mettre en valeur un certain nombre de concepts théoriques développés en économie de l'éducation et en éducation comparée qui peuvent permettre d'aborder une problématique.

Le choix de la thématique doit être négocié avec l'enseignante responsable :

2 possibilités :

- une thématique développée dans le mémoire de licence et qui met en interaction des concepts d'économie de l'éducation et de l'éducation comparée ;
- une thématique abordée dans les trois cours du module RIFA IV.

L'encadrement des étudiants est donc de type du tutorat.

Cours conseillés : Module RIFA IV

<http://www.unige.ch/fapse/pegec/>

Perez S. NN	Contextualisation des systèmes de formation: dimensions supra et infra-nationales	7223T
------------------------	--	--------------

Ce cours-séminaire devra souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives dans un processus de mondialisation éducative. La crise actuelle a montré que les méthodes et les modèles qu'utilisent habituellement les planificateurs sont mieux adaptés aux « macro-situations » par exemple des territoires nationaux qu'à des situations plus diversifiées et moins globalisantes. Ainsi, les tendances à minimiser les différences d'un territoire national et à sous-estimer la part des demandes des groupes périphériques restent toujours importantes. L'analyse contextuelle de quelques exemples de politique nationale éducative, d'un côté, et l'examen d'études de cas régionales de l'autre, en particulier en Europe et dans les pays du Sud, montreront comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif avec d'autres facteurs « non pédagogiques » afin de renforcer un développement endogène. Ainsi, les enseignants, les éducateurs, les gestionnaires devront s'ouvrir au territoire dont ils sont parties intégrantes, se confronter avec des espaces vécus dans lesquels est dorénavant projetée la culture scolaire qu'ils véhiculent et considérer les contextes nationaux, locaux et régionaux comme autant de laboratoires qui permettent de vérifier leurs interventions en fonction des contextes différents. Enfin, les interactions avec les politiques internationales seront abordées pour comprendre les paradoxes de la mondialisation notamment l'homogénéisation des politiques éducatives d'un côté et de l'autre, la montée des mouvements régionaux.

Objectifs : Pratiquer la théorie et la méthodologie de l'Education comparée dans divers contextes (historiques, socio-politique, économique, éducatif, linguistique) tout en insistant sur les interactions globales, nationales, régionales et locales.

Cours conseillés : 71203-71213-71214-7224I-7233R

www.unige.ch/fapse/pegec

Perregaux C.	Pluralité des cultures et des langues à l'école	72247
---------------------	--	--------------

Ce cours se propose d'étudier diverses approches théoriques et divers concepts permettant l'analyse de la pluralité linguistique et culturelle et ses significations dans l'école et la société, d'analyser des recherches et expériences nationales et internationales, tant dans le domaine des langues que des cultures, ceci dans le but de mieux saisir les divers enjeux de la multiculturalité et du plurilinguisme aujourd'hui. Après un ancrage historique concernant le développement des approches interculturelles dans les systèmes scolaires et le développement d'une approche critique de l'éducation interculturelle, nous étudierons des propositions innovantes, remettant en question la dimension monolingue de l'espace scolaire et concernant une approche didactique du plurilinguisme (éveil au langage/ouverture aux langues) et ses conséquences sur une nouvelle socialisation entre les élèves, les élèves et l'enseignant et l'école et la famille.

Objectifs : Recherche de compréhension critique des enjeux de la pluriculturalité et du plurilinguisme des systèmes éducatifs, propositions innovantes.

Cours conseillés : RIAT II

Page perregaux – FPSE-SSED-Université de Genève

Perregaux C.	UF d'articulation RIAT II	7224B
---------------------	----------------------------------	--------------

L'étudiant/e qui a complété ou qui complète le module RIAT II réalise dans l'espace d'une année académique un travail personnel qui constitue une articulation des deux cours-séminaires et du séminaire de recherche suivis dans le cadre du module ou prépare un canevas de mémoire en liens avec une des problématiques abordées lors d'un cours ou du séminaire de recherche de RIAT II.

Cours conseillés : Deux cours et un séminaire de recherche du module RIAT II

Page perregaux – FPSE-SSED-Université de Genève

Pigeon D.	Délinquance et déviance juvénile : entre impasses et issues	7222O
------------------	--	--------------

La déviance sera abordée à partir d'une figure-type: le jeune délinquant, situé comme analyseur privilégié du rapport entre systèmes normatifs et systèmes de transgression. Ce sera l'occasion d'inscrire la délinquance juvénile dans un processus ordinaire de socialisation, celui d'un rite auto-initiatique, d'un cheminement " vers la loi " bien plus que " hors-la-loi ". Le champ d'observation privilégié sera celui de l'interrelation entre les divers protagonistes de l'acte délictueux (le délinquant, la victime, le public, le système de justice, les opérateurs sociaux, etc...). Donc celui des représentations du délit et du délinquant, celui des discours, des préjugés, des paroles autour de la délinquance, celui des explications et des attributions de responsabilité, mais aussi celui des réactions sociales - formelles et informelles - (autorégulations, renvoi, réponses alternatives à la répression, médiation pénale, etc...). Plus généralement, ce cours donnera l'occasion de mettre en perspective et de donner sens à l'adolescence et ses dérives, de réfléchir aux causalités et finalités de comportements hors-normes.

Objectifs : Ce cours, au travers de la figure-type du "délinquant juvénile" vise à mettre en perspective et à donner sens à l'adolescence et ses dérives, à réfléchir aux causalités et finalités des comportements transgressifs, décalés, dissidents, du "hors-la-loi" au "vers-la-loi".

Pigeon D.	Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations : rapports entre acteurs et territoire <i>(ne peut pas être suivi à titre d'UF libre, doit être inscrit après que les deux autres UF du module aient été acquises).</i>	7222Q
------------------	---	--------------

Ce séminaire, exclusivement réservé aux étudiants suivant le module RISP III dans son entier, alternera un enseignement (concepts, méthodologie) avec tous les étudiants et la répartition en sous-groupes de conduite de recherche réunis autour de la problématique générale de la rupture ou de la détérioration du lien social, versus sa restauration ou sa production. Deux directions d'investigation seront développées :
•Etude de situations d'exclusion de certains individus ou groupes tels que squatters, sans domicile fixe, exclus du langage, marginalisés... On abordera ces situations comme des processus allant de la précarisation à l'exclusion. Seront étudiées parallèlement les mesures prises pour remédier à ces situations.
•Etude d'expériences de résolution primaire de conflits, en particulier de gestion communautaire et créative des litiges quotidiens (médiation pénale, communautaire, scolaire...) et études de tentatives de restauration du lien social, chez des individus momentanément " déplacés " (détenus, malades, placés). L'accent sera mis plus précisément sur certaines expériences de médiations, et des pratiques de remédiation en vue d'une réinsertion sociale.

Objectifs : Réservé aux étudiants du cursus EDS, ce séminaire développera avec les étudiants diverses problématiques et conduites de recherche de terrain autour de deux axes principaux: résolution primaire et non-violente des conflits et restauration du lien social / mécanismes d'exclusion de certains individus et groupes. L'objectif est d'apprendre à élaborer et à réaliser une recherche interactive en suscitant un mouvement constant entre terrain et théorisation, entre acteurs et chercheurs, entre étudiants et enseignants.

Cours conseillés : 7222O et 7222P (RISP III)

Pigeon D.	UF d'articulation RISP III	7222R
------------------	-----------------------------------	--------------

Objectifs : L'UF d'articulation vise un triple objectif en même temps qu'une triple exigence, à savoir permettre à l'étudiant, au travers d'un travail négocié avec le responsable de l'UF et en référence à l'un des thèmes articulatoires suggérés:

- de mettre en évidence quelques liens entre les objets traités dans le cadre des enseignements du module, de témoigner d'une intégration des savoirs, plus spécifiquement autour de la problématique du lien social, thème commun aux divers enseignements du module ;
- de formuler une problématique de recherche autour d'une modalité de restauration du lien social et mettant en relation acteurs et territoire ;
- de développer des considérations méthodologiques permettant de profiler le cadre d'une recherche qui pourrait être réellement menée.

Cours conseillés : 7222O / 7222P / 7222Q

Pigeon D.	 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs: projets de sens et sens de projets	72256
------------------	---	--------------

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux des systèmes socio-éducatifs actuels et de dégager le sens de certaines modalités de prise en charge des "handicapés sociaux". Le semestre d'hiver permettra une approche théorique de thèmes tels que : les politiques socio-éducatives; les fonctions de l'action sociale et son rapport à l'économique; le "syndrome d'appropriation" comme analyseur des mécanismes de division du travail entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure; les problèmes d'identité professionnelle et de déontologie; les indisciplines du travail en équipe, etc. A cette réflexion s'ajoutera, au semestre d'été, avec la collaboration de professionnels du travail social, l'analyse approfondie de pratiques socio-éducatives et socio-thérapeutiques.

Objectifs : Ce cours a pour but de comprendre les objectifs, les fonctionnements et les enjeux du système socio-éducatif actuel et d'en profiler les incidences sur certaines modalités d'assistance ou de prise en charge de "handicapés ou décalés sociaux" ou de personnes en rupture de liens sociaux.

Pini G.	Analyse statistique des données pour la recherche en éducation	72203
----------------	---	--------------

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une approche méthodologique fréquemment utilisée lors du traitement et de l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation. Communément désignée avec le terme générique de quantitative, cette approche est issue d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique. A travers la présentation de quelques méthodes importantes, le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement mis en oeuvre par la démarche statistique. Le point de vue adopté est celui du chercheur en éducation, dont le souci est de faire face aux problèmes (pédagogiques, didactiques, etc.) qu'il cherche à résoudre et de répondre aux questions qu'il se pose. Par ailleurs, l'accent sera mis davantage sur l'aspect logique et heuristique de la démarche que sur une approche "hautement mathématique" de la discipline.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches.

Cours conseillés : Cours de méthodologie: Bayer et Hexel

Ronveaux C.	Séminaire de recherche : Initiation à la recherche en didactique du français	72284
--------------------	---	--------------

Ce séminaire offre une initiation à la recherche en didactique du français à travers la participation active des étudiants aux différentes étapes d'une étude sur l'enseignement de la compréhension en lecture à l'école primaire. Il porte sur l'analyse des activités de lecture réalisées actuellement à l'école primaire, et plus particulièrement sur le dispositif des cercles de lecture appliqué aux textes narratifs. Une recherche sera menée pour analyser les caractéristiques de ce dispositif et les effets sur les capacités des apprenants. Le séminaire se déroule selon les étapes suivantes : 1) lecture d'articles de recherche concernant l'enseignement de la lecture des textes narratifs et le dispositif des cercles de lecture ; 2) construction d'un champ conceptuel et formulation de questions de recherche à propos de l'enseignement de la compréhension en lecture ; 3) analyse des interactions en classe dans le cadre de cet enseignement ; 4) étude des capacités langagières mobilisées par les élèves. La constitution des données et leur analyse donnent lieu à des rapports écrits de recherche et à une présentation orale, qui font l'objet de l'évaluation.

Ruchat M.	Déviances sociales et intégrations individuelles : analyse socio-historique d'enfants placés en situations « non-ordinaires »	7222G
------------------	--	--------------

Ce cours offre des outils conceptuels et méthodologiques pour aborder l'enfant comme problème social et l'enfant « problématique » comme éléments de la constitution et du développement du champ de l'éducation spécialisée. Partant d'un certain nombre de « figures » (l'enfant vicieux, difficile, déficient, handicapé, délinquant, violent, etc.), ce sont les processus de construction des problèmes sociaux qui feront l'objet d'analyses en termes d'acteurs, de discours (notamment classificatoires), d'institutions et de pratiques pédagogiques « spécialisés ». Ce faisant un certain nombre de concepts du champ de l'éducation spécialisée seront étudiés : l'inadaptation, la déviance sociale, la marginalité, le handicap, l'échec scolaire, la résilience

Objectifs : Outre l'apport de l'enseignante sur un certain nombre de problèmes sociaux des 19^e et 20^e siècles abordés dans leur complexité socio-historique, une recherche collective sera engagée sur l'histoire de quelques problèmes contemporains et sur les enjeux des politiques sociales menées à leur égard en terme d'inclusion, d'intégration, de ségrégation ou d'exclusion.

Saada Robert M., Thévenaz Th.	Didactique de l'entrée dans la culture de l'écrit et didactique de la lecture	722HH
--	--	--------------

Ce cours porte sur le début d'un enseignement systématique de la lecture et de l'écriture au cycle élémentaire d'une part, et d'autre part, sur l'enseignement continué de la lecture jusqu'à la fin de l'école primaire. Plusieurs éléments du système didactique sont étudiés :

- les enjeux institutionnels de l'entrée dans la culture de l'écrit et de la lecture continuée, l'organisation des plans d'études et les objectifs de l'école primaire ;
- les principaux travaux psycholinguistiques et didactiques qui modélisent la lecture/écriture, mettent en évidence les capacités ou les stratégies des élèves et décrivent les pratiques d'enseignement ;
- les moyens d'enseignement disponibles : analyse de quelques méthodes et démarches de lecture/écriture (Maison des petits - Genève, méthodes Mika et les 4 Saisons pour lire, ou d'autres séquences didactiques, d'activités et de dispositifs de lecture) ;

Au premier semestre, la centration est donnée à l'entrée dans la culture de l'écrit, le deuxième traitant de l'enseignement de la lecture dans les derniers degrés de l'école primaire.

Objectifs : Ce cours vise conjointement la construction de connaissances théoriques (basées principalement sur des recherches) concernant l'enseignement et l'apprentissage de la lecture/écriture, celle de connaissances sur les pratiques d'enseignement, ainsi que la conduite d'activités avec des élèves, activités qui seront analysées a priori à travers une grille, aussi bien que de manière rétroactive après qu'elles aient été menées en classe par certains des participants.

Cours conseillés : Séminaire de recherche 72212, didactique du Français 72260, 722A0

Saada-Robert M.	Approches micro-analytiques en éducation	72204
------------------------	---	--------------

En éducation, les situations d'enseignement/apprentissages et de formation nécessitent l'examen d'approches centrées sur la description et la compréhension de phénomènes complexes, saisis de l'intérieur des situations elles-mêmes et selon le sens que les acteurs lui donnent. L'introduction du cours porte sur le statut des sciences de l'éducation en tant que champ disciplinaire et sur les deux grandes formes de l'explication qui y sont développées, dans les approches expérimentales au sens strict et dans les approches compréhensives. La partie centrale consiste à parcourir les différentes étapes du dépouillement de données d'observations portant sur les interactions verbales dans des situations formelles ou informelles "tout venant", à l'école, dans la formation ou en éducation spéciale. Les procédés méthodologiques développés dans ce cours concernent trois objets d'analyse interdépendants : l'analyse des composantes de la situation proposée aux apprenants et l'analyse conjointe des interventions de l'enseignant/formateur/éducateur et des activités de l'apprenant. Les cadres théoriques de référence sont constitués de la psychologie génétique et socioculturelle, de la psychologie cognitive, de la didactique et des théories des apprentissages en

situation. Le cours se déroule à la fois sous forme d'exposé interactif et sous forme de travaux pratiques (TP) pour chacun des chapitres du cours, permettant une appropriation active.

Objectifs : Ce cours vise principalement à fournir des procédés méthodologiques pour l'analyse des microprocessus d'enseignement/apprentissage formel et informel, tels qu'ils se déroulent en situations scolaire, éducative et de formation.

Cours conseillés : Domaine méthodologies

Séminaire de recherche 72212

Séminaires de recherche en didactique

Saada-Robert M.	Séminaire de recherche : processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire (la microgenèse de l'entrée dans l'écrit)	72212
------------------------	--	--------------

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches mené à la Maison des Petits à Genève sur « l'entrée dans l'écrit ». Le programme a d'abord porté sur l'élaboration et l'analyse des quatre situations qui fondent la démarche de la MdP (Lecture/écriture émergente, Dictée à l'adulte, Texte de référence et Production textuelle orthographique) au cycle élémentaire (4-8 ans, CE1 à CE4). Il a notamment abouti à décrire les stratégies que les enfants mettent en place dans ce dispositif, et les interventions de l'enseignant/e. Actuellement, il est centré sur l'étude microgénétique des interactions entre enseignant/e et élèves pendant leur travail. Les étudiants sont engagés dans les étapes de recherche suivantes: 1) appropriation du cadre théorique et expérimental de la recherche; 2) choix d'un thème d'analyse et élaboration de questions de recherche; 3) dépouillement et analyse de données, déjà recueillies; 4) rédaction d'un rapport de recherche. L'ensemble du travail se fait par groupe de 2 ou 3 étudiants.

Objectifs : Familiarisation à la recherche par le déroulement effectif de plusieurs de ses étapes. Apport de connaissances sur l'acquisition de la langue écrite chez l'enfant à travers quelques modèles théoriques et recherches récentes en psycholinguistique. Apport de connaissances sur les processus d'enseignement/apprentissage de la lecture/écriture, notamment sur les processus microgénétiques d'interactions entre l'enseignant et les élèves.

Cours conseillés : Autres cours du module, 72210, 72211, 72213

Cours de méthodologie 72204

UF 722HH

Saada-Robert M.	UF d'articulation RISC I	72213
------------------------	---------------------------------	--------------

Les enseignants du module proposent des thèmes de réflexion liés à l'ensemble du module. L'étudiant choisit un thème et l'approfondit en développant une problématique. Pour cela, il fait explicitement référence au cadre théorique et empirique développé dans l'UF liée au thème choisi. A partir de cette problématique de départ, l'étudiant formule un certain nombre d'interrogations, à la lumière du contenu des deux autres UF ou au moins d'une d'entre elles, en utilisant les références appropriées à ces enseignements. Ces interrogations, issues de la problématique de départ et alimentées par l'autre (les autres) UF amènent l'étudiant à formuler 1 question de recherche générale et 2 ou 3 questions spécifiques qui en découlent et qui la concrétisent, ainsi qu'à spécifier des pistes méthodologiques qui permettraient d'y répondre empiriquement.

Dans le cas où l'étudiant prévoit de faire déboucher l'UF d'articulation sur un projet de mémoire, un autre thème peut également être choisi, en accord avec l'enseignant pressenti comme futur directeur de mémoire, pour autant que ce thème soit traité aussi dans la logique du module et de son articulation.

Objectifs : Réfléchir, à partir des cours du module, à une problématique traversante reposant sur des articles précis et faire ressortir des points de vue divers, complémentaires ou contraires.

Cours conseillés : 72210, 72211, 72212

Schneider B.	Organisation du travail et formation: contextes et défis Non donné en 2004-2005	72231
---------------------	--	--------------

Les mutations des contextes politiques, économiques et socio-culturels, ainsi que l'évolution technologique, ont des incidences importantes sur le travail et ses modes d'organisation dans les institutions et les entreprises. Ces transformations interpellent fortement les compétences que doivent mobiliser les acteurs professionnels, tant au niveau qualitatif que quantitatif. La même interpellation est vraie pour la formation initiale et continue, notamment à travers le développement de nombreux et nouveaux dispositifs, construits souvent selon les principes de l'alternance. La première partie du cours vise à clarifier et préciser les changements dans le travail et dans ses processus organisationnels, la seconde à analyser les défis qui sont posés à la formation, en particulier au système de la formation professionnelle, en Suisse. Différents éclairages de réflexion seront apportés à partir de lectures, d'apports théoriques, d'études de cas et de présentations par des responsables et acteurs d'entreprises et d'institutions.

Objectifs : Sensibiliser les étudiants aux incidences des mutations contextuelles du travail sur la formation et les compétences des acteurs professionnels.

Cours conseillés : 7224S, 7223A

Schubauer Leoni M.-L.	Didactique comparée	7225A
------------------------------	----------------------------	--------------

Ce cours se propose de mettre à l'épreuve certains concepts et cadres théoriques des didactiques des disciplines afin de comprendre et expliquer des phénomènes d'enseignement/apprentissage dans différentes matières. Il s'agit alors d'engager une réflexion fondamentale sur le didactique (les dimensions génériques et spécifiques qui le caractérisent) en fonction des savoirs en jeu mais aussi des acteurs en présence et des lieux institutionnels de l'échange visant la modification des connaissances. Par un travail de comparaison systématique le cours portera sur le didactique scolaire, le "didactique" familial, le "didactique" pouvant exister dans les intentions éducatives d'institutions de la Petite enfance, ainsi que sur celui pouvant être à l'œuvre dans d'autres contextes éducatifs informels... Ces différents "lieux" interrogent par ailleurs les modalités par lesquelles les sujets (enseignants/formateurs/éducateurs ou parents d'une part, élèves/ enfants d'autre part) transitent d'un lieu à l'autre, d'une logique à l'autre, d'un contrat didactique à l'autre... autant de questions que le cours se propose de problématiser en interaction avec les étudiants. Les participants seront amenés à formuler des questions de recherche, à engager des démarches d'observation comparatives dans divers contextes, à analyser des matériaux contrastés (tâches, vidéos, protocoles, documents pédagogiques, etc.) afin de confronter les interprétations.

Objectifs : Introduction à la problématique théorique et empirique de la "didactique comparée".

Cours conseillés : Les différents cours et séminaires de recherche des didactiques des disciplines.

Schurmans M.-N.	Les transactions sociales et la part du sujet dans la construction des connaissances	72232
------------------------	---	--------------

Ce cours aborde la construction sociale de la connaissance sous l'angle d'un processus de transaction sociale. Le modèle théorique sera introduit à l'aide d'exemples concrets puis progressivement mis en oeuvre à propos de situations proposées par les étudiants. Il s'agira d'identifier, dans le parcours biographique, une "situation d'incertitude" se présentant sous la forme: 1. d'un dilemme intérieur qui renvoie à la co-présence, au niveau intrapersonnel, de points de vue antagonistes; ou: 2. de la rencontre d'un point de vue antagoniste, porté par autrui, qui représente une alternative potentielle au point de vue de la personne et renvoie à la confrontation interpersonnelle. L'objectif du cours consiste à développer des outils qui permettent de penser l'articulation entre représentations et action et de dépasser une situation de conflit sociocognitif. De tels outils visent donc, tout à la fois, l'orientation personnelle et l'intervention dans le cadre de la formation d'adultes.

Objectifs : Développer des outils qui permettent de penser l'articulation entre représentations et action. Pouvoir dépasser une situation de conflit sociocognitif dans une visée d'orientation personnelle et d'intervention en formation d'adultes.

Cours conseillés : Cours du module RIFA I

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/schurmans/>

Schurmans M.-N. Charmillot M.	La recherche en éducation: introduction aux démarches compréhensives	72201
----------------------------------	---	-------

L'objectif du cours consiste à penser l'organisation de dispositifs de recherche dans une perspective compréhensive. Partant de la définition de cette posture épistémologique, le travail portera sur son articulation avec la définition d'un objet de recherche et la sélection de techniques méthodologiques appropriées. Seront abordés, en particulier, les différents types d'entretien de recherche, sous l'angle de leur spécificité et de leur complémentarité. Une large place sera donnée à une réflexion sur les conditions de production de protocoles d'entretien. Des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle, seront organisés : les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur projet de mémoire, soit participer à une enquête collective. Le matériel recueilli engagera une introduction à différentes techniques d'analyse de données textuelles.

Objectifs : Approfondissement de l'épistémologie présidant à la recherche compréhensive; formation à l'entretien de recherche semi directif.

Cours conseillés : Au TC : introduction à l'épistémologie de la recherche; au 2ème cycle : domaine "méthodologie"

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/schurmans/>

Trémolières-Revuz C.	Gestion de la formation continue: enjeux pour les acteurs	7223J
----------------------	---	-------

Les évolutions du travail, de son organisation, des modes de gestion des salariés ont profondément transformé ce qui est requis des travailleurs tant lors des recrutements qu'en cours d'emploi. Par-là même, l'intervention de tous les professionnels de l'ajustement homme/emploi (recrutement, formation, orientation, gestion de carrière, traitement du chômage, etc...) elle s'est elle aussi déplacée. Ce déplacement, pour de multiples raisons que le cours s'efforcera d'élucider, s'est opéré dans le sens d'une centration sur l'individu, sa personnalité, ses caractéristiques comportementales, la qualité de son investissement dans le travail. Ces pratiques sont caractérisées par un foisonnement "d'outils", de "méthodes", dont les fondements conceptuels sont souvent peu ou pas explicités. Il en va ainsi du recours massif aux notions - aussi omniprésentes que confuses - de "compétence" ou de "motivation". Ces pratiques suscitent de nombreuses questions; il faut notamment s'interroger sur les conceptions de l'efficacité du travail, du rapport du sujet à son activité professionnelle, de la place de celle-ci dans le fonctionnement psychique de l'individu qu'elles véhiculent et sur leur adéquation à ce que les praticiens rencontrent dans la réalité de leur intervention auprès des personnes. Les professionnels sont également conduits à s'interroger sur le sens de ce qu'ils font, sur les conditions requises pour que le travail soit une source d'équilibre et non un facteur pathogène pour les sujets, sur les repères professionnels qu'ils doivent construire pour que la finalité de leur intervention ne leur échappe pas. L'objet du cours sera, à partir d'exemples empruntés à des milieux professionnels variés, de mettre en évidence les enjeux théoriques, méthodologiques et déontologiques qui traversent les pratiques d'intermédiation dans le champ du travail et de l'emploi.

XVI. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT ET ADRESSES

Code des fonctions

po	professeur ordinaire	mer	maître d'enseignement et de recherche
pad	professeur adjoint	ce	chargé d'enseignement
pas	professeur adjoint suppléant	cs	collaborateur scientifique
ps	professeur suppléant	ma	maître assistant
pt	professeur titulaire	as	assistant
cc	chargé de cours		

* Bureaux : P = Uni Pignon - 40, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève
A = TECFA - 54, rte des Acacias/24, rue des Noirettes, 1227 Carouge.
Sans lettre = Uni Mail - 40, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève

** Les no de téléphone peuvent être appelés directement en composant le préfixe 022/379 (ex.: 022/379 96 44) pour les communications internes, prenez les 5 derniers chiffres **99644**

*** Sauf mention spéciale, Prénom et Nom de l'enseignant suivi de @pse.unige.ch (ex. Linda.Allal@pse.unige.ch)

REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant n'étant pas terminé au moment de l'impression de ce document, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

Enseignants	Fonction	Bureau*	Tél. direct**	E mail***
A				
Maria-Salud AGASSIZ-NUNEZ	CE	P 305	99781	Maria-Salud.Agassiz-Nunez
Linda ALLAL	PO	3358	99031	Linda.Allal
Katia Lehraus	AS	3360	99033	Katia.Lehraus
Lucie Mottier Lopez	AS	3360	99033	Lucie.Mottier
François AUDIGIER	PAD	P 408	99739	Francois.Audigier
Nadine Fink	AS	P 407	99738	Nadine.Fink
Philippe Haerberli	AS	P 407	99759	Philippe.Haerberli
B				
Marie-Ange BARTHASSAT	CE	6360	99250	Marie-Ange.Barthassat
Jean-Michel BAUDOUIN	CE	P 203	99734	Jean-Michel.Baudouin
Edouard BAYER	PO	3356	99021	Edouard.Bayer
Edwin Weimar Agudelo Durango	AS	3354	99027	Weimar.Agudelo
Katia Mazurczak	AS	3372	99037	Katia.Mazurczak
Novine BERTHOUD AGHILI	CC(s)	P 605	99623	Novine.Berthoud-Aghili
Mireille BETRANCOURT	PO	A 15	99371	Mireille.Betrancourt@tecfa.unige.ch
Louis Gonzalez	AS	A 003	99387	Luis.Gonzalez@tecfa.unige.ch
Michèle BOLSTERLI	CE	6358	99108	Michele.Bolsterli
Jean-Pierre BOUTINET	PS			Jean-Pierre.Boutinet
Jean-Paul BRONCKART	PO	P 212	99837	Jean-Paul.Bronckart
Laurent Filliettaz	MA	P 211	99850	Laurent.Filliettaz
Kim Stroumza	MA	P 211	99850	Kim.Stroumza
Catarina Bulea	AS	P 204	99838	Catarina.Bulea

Patrick BRUDERLEIN	CE(s)	6368	99382	Patrick.Bruderlein@unifr.ch
Fredi BUCHEL	PO	6385	99361	Fredi.Buchel
Christine Hessels-Schlatter	MA	6393	99363	Christine.Hessels
Jean-Louis Berger	AS	6393	99363	Jean-Louis.Berger
Mélanie Bosson	AS	6393	99363	Mélanie.Bosson
Stella Fontana	AS	6393	99363	Stella.Fontana

C

Vittoria CESARI	CE(s)	P 102	98150	
Marie-Noëlle CHAMOUX	CC	P 605	99652	Marie-Noel.Chamoux@vjf.cnrs.fr
Gisela CHATELANAT	PAD	6372	99366	Gisela.Chatelanat
Britt-Marie Martini-Willemin	AS	6374	99367	Britt-Marie.Martini-Willemin
Heli Miettinen	AS	6374	99367	Heli.Miettinen
Mireille CIFALI	PO	4338	99181	Mireille.Cifali
Jean-Marie Cassagne	AS	4339	99183	Jean-Marie.Cassagne
Besa Myftiu Pernoux	MA	4339	99183	Besa.MyftiuPernoux
François CONNE	MER	P 412	99756	Francois.Conne
Adrian CORDOBA	CE	P 303	99747	Adrian.Cordoba
NN	PO	3368	99041	
Alexia Forget	AS	3362	99043	Alexia.Forget
Isabelle Vuillemin	AS	3362	99044	Isabelle.Vuillemin

D

Pierre DASEN	PO	P 602	99621	Pierre.Dasen
Anahy Gajardo Munoz	AS	P 603	99622	Anahy.Gajardo
Nilima Changkakoti	MA	P 603	99246	Nilima.Changkakoti
NN	MA(s)	P 603	99622	
Joaquim DOLZ	MER	P 504	99840	Joaquim.Dolz-Mestre
Pierre-André DOUDIN	CC	3363	99048	Pierre-Andre.Doudin

E

Grégoire EVEQUOZ	CE(s)	P 105	99613	gregoire.evequoz@etat.ge.ch
------------------	-------	-------	-------	-----------------------------

F

Ruhal FLORIS	CE	P 405	99848	Ruhal.Floris
Annick FLUCKIGER	CE	P 406	99836	Annick.Fluckiger
Janette FRIEDRICH	MER	P 213	99798	Janette.Friedrich

G

Monica GATHER THURLER	MER	4355	99106	Monica.Gather-Thurler
André GIORDAN	PO	P 309	99832	Andre.Giordan
Anne-Marie Fauche	AS	P 310	99833	Anne.Fauche
Francine Pellaud	MA	P 310	99758	Francine.Pellaud
Annie GOUDEAUX	CE	P 202	99750	Annie.Goudeaux
Michèle GROSJEAN	CE(s)	P 103	99728	grosjean@univ-lyon2.fr
Verdiana GROSSI	CE	P 304	99708	Verdiana.Grossi

H

Siegfried HANHART	PAD	P 608	99627	Siegfried.Hanhart
Marie Anne Broyon	AS	P 607	99619	Marie-Anne.Broyon
Djily Diagne	MA	P 607	99626	Djily.Diagne
Adriana Manona Gorga	AS(s)	P 609	99662	Adriana.Gorga
Marco HESSELS	MER	6364	99088	Marco.Hessels
Dagmar HEXEL SCHINDLER	CE	3354	99026	Dagmar.Hexel
Rita HOFSTETTER	MER	4334	99186	Rita.Hofstetter
Bernard HUBER	CE	6355	99842	Bernard.Huber

J

Stéphane JACQUEMET	CE(s)	P 102	98151	Stephane.Jacquemet
Guy JOBERT	PO	P 210	99749	guy.jobert@wanadoo.fr
France Merhan	AS	P 208	99750	France.Mehran
Isabelle Fristalon	AS	P 208	99750	Isabelle.Fristalon

L

Malika LEMDANI BELKAID	CE	4361	99197	Malika.Belkaid
Francia LEUTENEGGER	MER	P 411	99836	Francia.Leutenegger
François LOMBARD	CE	A 3	99386	Francois.Lombard@tecfa.unige.ch

M

Charles MAGNIN Astrid Thomann Christian Alain Muller	PAD AS AS	4337 4333 4333	99116 99117 99117	Charles-Francois.Magnin Astrid-Thomann Christian.Muller@lettres.unige.ch
Matthias MARSCHALL	CE	P 507	99867	Matthias.Marschall
Olivier MAULINI	CE	4359	99178	Olivier.Maulini
Isabelle MILI	CE	P 308	99707	Isabelle.Mili
Bernadette MORAND-AYMON	CE	P 107	99614	Bernadette.Morand-Aymon

O

Edmée OLLAGNIER	MER	P 209	99609	Edmee.Ollagnier
-----------------	-----	-------	-------	-----------------

P

Jean-Paul PAYET Mary-Anne Deneuvy NN	PO AS	4364 4368	99171 99173	Jean-Paul.Payet Mary-Anne.Deneuvy
Greta PELGRIMS	CE	3361	99047	Greta.Pelgrims
Daniel PERAYA	MER	A 8	99381	Daniel.Peraya@tecfa.unige.ch
Soledad PEREZ	MER	P 610	99628	Soledad.Perez
Anne PERREARD VITE	CE	3366	99046	Anne.PerreardVite
Christiane PERREGAUX Valérie Hutter Carole-Anne Deschoux	PAD AS AS	4372 4370 4370	99196 99198 99189	Christiane.Perregaux Valérie.Hutter Carole.Deschoux
Philippe PERRENOUD Andreea Capitanescu Alain Müller	PO AS AS	4362 4360 4360	99191 99192 99192	Philippe.Perrenoud Andreea.Capitanescu Alain.Muller
Geneviève PETITPIERRE	CC(s)	6368	99382	genevieve.petitpierre@worldcom.ch
Didier PINGEON Fernando Carvajal	CE AS	6366 6363	99389 99385	Didier.Pingeon Fernando.Carvajal
Gianreto PINI	CE	3355	99028	Gianreto.Pini
Itziar PLAZAOLA GIGER	CC	P 509	99867	Itziar.PlazaolaGiger

R

Françoise REVAZ	CC	P 509	99864	Francoise.Revaz
René RICKENMANN	CE	P 307	99843	Rene.Rickenmann
Christophe RONVEAUX	CE	P 511	99865	Christophe.Ronveaux
Martine RUCHAT	CC(s)	6368	99382	Martine.Ruchat

S

Madelon SAADA-ROBERT Kristine Balslev Christine Gamba	PT AS AS	3370 3372 3372	99081 99037 99037	Madelon.Saada Kristine.Balslev Christine.Gamba
Fabrizio SABELLI	PS(s)	P 612	99057	Sabelli@wanadoo.fr
Glais SALES CORDEIRO	CE	P 506	99841	Glais.Cordeiro
Ursula SCHARNHORST	CC	6387	99368	Ursula.Scharnhorst
Daniel SCHNEIDER	MER	A 20	99377	Daniel.Schneider@tecfa.unige.ch
Bernard SCHNEIDER	MER	P 107	99615	Bschneider@vtx.ch
Bernard SCHNEUWLY Sandrine Aeby Valérie Lussi Marianne Jacquin Simon Toulou	PO AS AS AS AS	P 502 P 503 6362 P 503 P 505	99839 98243 99138 98242 99729	Bernard.Schneuwly Sandrine.Aeby Valerie.Lussi Marianne.Jacquin Simon.Toulou
Richard SCHUBAUER	CE	P 404	99849	Richard.Schubauer
Maria-Luisa SCHUBAUER LEONI Florence Ligozat Valentina Chiesa Millar	PAD AS AS	P 410 P 409 P 409	99834 99836 99836	Maria-Luisa.Schubauer-Leoni Florence.Ligozat Valentina.ChiesaMillar
Marie-Noelle SCHURMANS Maryvonne Charmillot Christian Bota Caroline Dayer	PAD AS AS AS	P 109 P 110 P 110 P 110	99624 99870 99870 99870	Marie-Noelle.Schurmans Maryvonne.Charmillot Christian.Bota Caroline.Dayer
Joseph SNAKKERS	CE	6354	99108	Joseph.Snackers@bluewin.ch
Mireille SNOECKX	CE	4336	99188	Mireille.Snoeckx

T

Walther TESSARO	CE	3374	99057	Walther.Tessaro
Thérèse THEVENAZ CHRISTEN	CE	P 510	99864	Therese.Thevenaz-Christen
Christine TREMOLIERES REVUZ	CC	P 103	99728	Tremolieres.revuz@wanadoo.fr
Laurence TURKAL	CE	P 103	99737	Laurence.Turkal

V

Etiennette VELLAS	CE	4357	99195	Etiennette.Vellas
Carole VEUTHEY	CE	3397	99946	Carole.Veuthey
Laurent VITE	CE	6354	99108	Laurent.Vite@bluewin.ch

W

Frédérique WANDFLUH	CE	6354	99108	Frederique.Wandfluh
Edith WEGMULLER	CE	3359	99038	Edith.Wegmuller

**XVII. REGLEMENT D'ETUDES
DE LA SECTION DES
SCIENCES DE L'EDUCATION**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Titres

1. La Section des sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation prépare à :
 - la licence en sciences de l'éducation portant l'une des trois mentions suivantes: *Enseignement, Formateur d'adultes, Recherche et intervention*;
 - des certificats de spécialisation;
 - un diplôme d'études supérieures en sciences de l'éducation;
 - un doctorat en sciences de l'éducation;
 - des certificats de formation continue.

Article 2. Conditions d'admission

1. Pour être admis au sein de la Section des sciences de l'éducation, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université à l'article 15 du Règlement de l'Université (RU), ainsi qu'aux conditions particulières d'admission visées à l'article 16 du RU.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Les dispositions générales relatives aux changements de Faculté sont régies par l'article 20 du RU. Les demandes de changement de Faculté vers la Section des sciences de l'éducation doivent être déposées à la date fixée par le Bureau des admissions.
4. Après immatriculation et admission, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le doyen de la Faculté, sur préavis de la Commission d'équivalences.
5. Les conditions d'octroi des équivalences font l'objet de directives internes à la Section.

RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA LICENCE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION 1

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES DE LICENCE

Article 3. Unités de formation

1. Les études sont organisées selon le principe des unités capitalisables. Pour chaque cycle du programme d'études, l'étudiant doit accumuler un nombre déterminé de crédits. Ces crédits lui sont octroyés lorsqu'il a satisfait aux conditions d'évaluation d'une unité de formation (ci-après UF).
2. Une UF consiste en enseignements, travaux et/ou stages, présentant une unité thématique.
3. Il existe deux types d'UF d'enseignement, qui se distinguent par leur organisation dans le temps. Pour les UF dites "filées", la formation s'étend sur l'ensemble d'un semestre ou d'une année académique. Pour les UF dites "compactes", la formation est condensée en périodes plus brèves (plusieurs journées ou plusieurs semaines).
4. Certaines UF peuvent être réalisées sous forme de projets indépendants, conduits sous la direction d'un membre du corps professoral ou du corps intermédiaire, à l'exception des assistants.
5. Les UF de stages sont régies par un règlement interne, adopté par le Conseil de Faculté.
6. Certaines UF peuvent être intégrées à des modules. Les UF non intégrées à des modules sont qualifiées de «libres».
7. Toute UF est évaluée et sa réussite donne droit à un nombre déterminé de crédits fixé par le plan d'études, en référence au système ECTS¹.

8. Les UF font l'objet, dans le plan d'études de la Section, d'un intitulé spécifiant leur type, leur organisation dans le temps et leur valeur en crédits. Un descriptif succinct des UF figure dans le programme des cours de la Section.
9. La définition de prérequis pour les UF fait l'objet de dispositions complémentaires, adoptées par le Conseil de Faculté.

Article 4. Modules

1. Un module est un ensemble d'UF coordonnées, dont la structure est définie dans le plan d'études de chacune des mentions du deuxième cycle de la licence.
2. Le plan d'études précise quelles sont les UF qui font l'objet d'un regroupement en modules.
3. Certaines des UF coordonnées en module ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à ce même module.
4. Les modules peuvent comporter une UF «d'articulation» dont les modalités sont précisées aux étudiants inscrits aux modules.
5. L'organisation des modules varie selon les mentions et fait l'objet de dispositions spécifiques, énoncées dans les sections 3, 4 et 5 du présent règlement.

Article 5. Structure des études

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 60 crédits (tronc commun) et 180 crédits (deuxième cycle de licence), soit au total 240 crédits ECTS.
2. Le deuxième cycle de licence est organisé en trois mentions. Les programmes d'études de chacune d'entre elles font l'objet de dispositions réglementaires particulières, énoncées aux sections 3, 4 et 5 du présent règlement.

Article 6. Durée des études

1. La durée des études pour l'obtention de la licence est de 8 semestres au minimum, et de 16 semestres au maximum.
2. La durée du tronc commun est de 2 semestres au minimum et de 4 semestres au maximum.
3. La durée des études au deuxième cycle de licence est de 6 semestres au minimum, et de 12 semestres au maximum.
4. Les demandes de dérogation concernant la durée des études sont adressées au doyen de la Faculté, qui statue.

Article 7. Evaluation

1. Les formes d'évaluation sont l'examen écrit, l'examen oral, le travail personnel, le travail de groupe, le rapport de stage. Les évaluations ont lieu lors des sessions d'examens ou s'effectuent sur le mode du contrôle continu.
2. L'évaluation d'une UF s'effectue selon la procédure communiquée par l'enseignant en début d'UF. L'enseignant peut combiner plusieurs formes d'évaluation dans le cadre de la même procédure.
3. Lorsque l'étudiant a satisfait aux conditions d'évaluation d'une UF, celle-ci est **acquise**, et le nombre de crédits fixé pour cette UF lui est octroyé; dans le cas contraire, l'UF est **non acquise** (NA).
4. Les UF acquises sont enregistrées selon les notations suivantes, recommandées par le système ECTS :
 - **A** : excellent niveau de maîtrise;
 - **B** : très bon niveau de maîtrise;
 - **C** : bon niveau de maîtrise;
 - **D** : niveau de maîtrise satisfaisant;
 - **E** : niveau de maîtrise suffisant.

¹ European Community Transfer System

5. Les UF non acquises sont enregistrées selon la notation **F**.
6. Eu égard à l'article 35 du RU, A correspond à la note 6, B correspond à la note 5,5, C correspond à la note 5, D correspond à la note 4,5, E correspond à la note 4, et F correspond à une note inférieure à 4.
7. Les étudiants inscrivent en début d'année académique les UF qu'ils entendent suivre durant cette année. Ils peuvent annuler leur inscription entre le 1er et le 31 mars de l'année académique en cours. A défaut, ils sont dûment inscrits et tenus à se soumettre aux procédures d'évaluation sous réserve des dispositions particulières de la mention *Enseignement* (art. 33, alinéa 1) et de la mention *Formateur d'adultes* (art. 43, alinéa 2).
8. Pour chaque UF dûment inscrite lors d'une année académique, la première procédure d'évaluation doit être achevée et enregistrée au plus tard à la session d'examen d'octobre de la même année académique. A défaut, l'étudiant obtient un NA pour cette UF.
9. Lorsque l'étudiant obtient un NA à l'issue de la première procédure d'évaluation d'une UF, il peut se présenter à une seconde procédure d'évaluation. Celle-ci doit être achevée à temps pour que le résultat puisse être enregistré, au plus tard à la session de février de l'année académique qui suit celle où il a inscrit cette UF, sous réserve des dispositions particulières des mentions *Enseignement* (art. 33) et *Formateur d'adultes* (art. 41, alinéa 1 et 42, alinéa 1).
10. Les étudiants admis de façon conditionnelle dans la Section doivent obligatoirement avoir réussi les UF inscrites au plus tard à la session d'octobre de la même année académique, sous peine d'élimination.
11. Lorsque l'étudiant obtient un NA à l'issue de la seconde procédure d'évaluation, l'échec à l'UF est considéré comme définitif et l'étudiant n'acquiert aucun crédit.
12. Après un échec dans une UF filée, l'étudiant peut réinscrire cette UF une seconde et dernière fois lors d'une autre année académique.
13. Les dispositions relatives à la possibilité de réinscrire une UF compacte après un échec sont fixées par l'article 33, alinéa 4 du présent règlement.
14. Un module est réussi lorsque toutes les UF qui le composent sont acquises, y compris l'éventuelle UF d'articulation.
15. L'UF d'articulation ne peut être acquise que si l'étudiant a acquis les trois UF du même module.

Article 8. Mémoire de licence

1. Pour obtenir la licence, l'étudiant doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire.
2. L'élaboration du mémoire s'effectue sous la responsabilité d'une commission composée de 3 à 5 membres.
La Commission comprend
- le directeur du mémoire, qui est membre du corps enseignant (à l'exception des assistants) de la Section des sciences de l'éducation ou de l'Unité des technologies de formation et d'apprentissage (TECFA), et
- au moins deux autres membres dont l'un doit appartenir au corps enseignant (assistants compris) de la Section.
Un des membres de la Commission doit faire partie du corps professoral ou être maître et de recherche de la Section ou de TECFA.
La Commission peut comprendre des personnes externes à la Section. Toutefois, elle doit rester majoritairement composée de membres du corps enseignant de la Section. Cette commission se constitue en jury pour la soutenance orale.
3. Lorsque le directeur de mémoire estime que le travail de mémoire est achevé, il fixe une date de soutenance, d'entente avec la commission et l'étudiant.
4. La soutenance du mémoire peut avoir lieu au cours de l'année, mais uniquement lorsque l'étudiant s'est inscrit à toutes les UF de son parcours de licence. La validation de son résultat s'opère lors de la session où l'étudiant a obtenu la totalité des crédits requis pour l'obtention de la licence dans la mention choisie.
5. Lorsque, à l'issue de la soutenance, le jury accorde un NA, l'étudiant a le droit de remanier et soutenir son mémoire une seconde fois.

6. Si l'étudiant obtient un NA à la seconde soutenance, il est déclaré en échec définitif.
7. L'accompagnement et la soutenance des mémoires sont régis par un règlement interne, adopté par le Conseil de Faculté.

Article 9. Défaute

1. L'étudiant qui, pour une raison de force majeure, interrompt une session d'examens ou qui ne s'y présente pas doit en informer immédiatement par écrit le doyen de la Faculté. Si les motifs sont reconnus valables, les résultats des UF dont la procédure d'évaluation est achevée sont enregistrés. La procédure d'évaluation des autres UF doit impérativement être achevée et ses résultats enregistrés lors de la session suivante, sous peine d'échec.
2. En cas de maladie ou d'accident, l'étudiant doit remettre immédiatement au doyen de la Faculté un certificat médical, conformément à l'article 37 du RU.

Article 10. Admission au deuxième cycle de licence

1. L'étudiant est admis au deuxième cycle de la licence pour autant qu'il ait satisfait aux conditions de réussite du tronc commun (60 crédits).
2. L'étudiant peut néanmoins s'inscrire au deuxième cycle s'il a acquis au moins 54 crédits du tronc commun. Dans ce cas, il doit obtenir les 6 crédits du tronc commun manquants, au plus tard à la session d'octobre suivant son entrée au deuxième cycle de licence. A défaut, il est éliminé de la Section.
3. Pour s'inscrire au deuxième cycle de la licence mention *Enseignement*, l'étudiant doit satisfaire à des conditions supplémentaires spécifiées dans la section 4, article 26, conditions qui tiennent compte, notamment, des dispositions prévues par l'article 134A (nouveau) de la Loi sur l'Instruction Publique adopté le 14 décembre 1995.
4. Pour s'inscrire au deuxième cycle de la licence mention *Formateur d'adultes*, l'étudiant doit satisfaire à des conditions supplémentaires spécifiées dans la section 5, article 35.
5. Les équivalences lors d'un changement de mention sont octroyées par le doyen de la Faculté, sur préavis de la Commission d'équivalences.

Article 11. Obtention de la licence

1. Pour obtenir la licence en sciences de l'éducation, l'étudiant doit obtenir 240 crédits, conformément aux dispositions du présent règlement.
2. Les crédits acquis pour l'obtention de la licence sont consignés dans un procès-verbal de licence qui indique :
 - la mention de licence obtenue;
 - les intitulés des UF et des modules réussis, et les crédits correspondants;
 - le titre du mémoire de licence et la composition du jury;
 - et, dans le cadre de la mention *Recherche et intervention* (cf. Section 3, Chapitre 2), le ou les cursus validés.
3. Un étudiant quittant la Section avant l'obtention de la licence peut obtenir, sur demande, une attestation des UF acquises.

Article 12. Elimination de la Section

1. Est définitivement éliminé de la Section l'étudiant qui, soit
 - a) admis de façon conditionnelle dans la Section, n'a pas réussi les UF inscrites dans les délais requis (article 7.10);
 - b) échoue à un nombre d'UF de tronc commun totalisant plus de 12 crédits (article 17.1, lettre a);
 - c) n'obtient pas dans les délais impartis les 60 crédits requis pour achever le tronc commun (article 10.2 et article 17.1, lettre b);
 - d) est éliminé de l'une des mentions du deuxième cycle de licence, selon les articles 25, 34 et 44 du présent règlement;
 - e) n'a pas acquis les 240 crédits du programme de licence dans les délais impartis par l'article 6, alinéa 1, du présent règlement.
2. Les éliminations sont prononcées par le doyen de la Faculté.

Article 13. Procédures d'opposition et recours

1. En cas d'opposition et de recours, le Règlement interne relatif aux procédures d'opposition et de recours (RIOR) est applicable. Il peut être consulté auprès du conseiller aux études de la Section des sciences de l'éducation ou de l'administrateur de la Faculté.

SECTION 2

TRONC COMMUN DU PREMIER CYCLE

Article 14. Définition

1. Le tronc commun correspond au premier cycle des études de la licence en sciences de l'éducation. Il est suivi par l'ensemble des étudiants préparant le deuxième cycle de licence.

Article 15. Programme

1. Le tronc commun est composé de deux domaines:
 - domaine I *Problématiques de l'éducation et de la formation*;
 - domaine II *Eclairages disciplinaires*;et d'une UF hors domaine intitulée Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires.

Le domaine I comprend les UF suivantes:

- Processus de formation et d'apprentissage: pratiques pédagogiques et institutions scolaires
- Processus de formation et d'apprentissage : le champ de l'éducation des adultes
- Didactique(s) : introduction
- Les systèmes de formation et leur contexte, choix entre:
 - a) Education comparée : dimensions épistémologiques des systèmes éducatifs
 - b) Enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs
- Approches socio-éducatives de l'exclusion et de l'intégration
- Dimensions relationnelles des métiers de l'humain.

Le domaine II comprend les UF suivantes :

- Education et société : introduction à la sociologie de l'éducation
- Psychologie du développement cognitif
- Introduction aux sciences du langage et de la communication
- Approches historiques de l'éducation
- Approches interculturelles de l'éducation
- Epistémologie de la recherche en sciences de l'éducation (sous réserve).

Article 16. Parcours d'études

1. Pour achever le tronc commun, l'étudiant doit obtenir 60 crédits.
2. Pour chacun des deux domaines thématiques, 24 crédits au moins doivent être obtenus.

Article 17. Elimination

1. Est définitivement éliminé de la Section l'étudiant qui, soit
 - a) échoue à un nombre d'UF d'enseignement de tronc commun totalisant plus de 12 crédits;
 - b) n'obtient pas les 60 crédits requis pour achever le tronc commun dans les délais impartis par l'article 6, alinéa 2 du présent règlement.

SECTION 3

DEUXIEME CYCLE DE LICENCE, MENTION *RECHERCHE ET INTERVENTION*

CHAPITRE 1 - PROGRAMME

Article 18. Domaines

1. Les enseignements du deuxième cycle de licence mention *Recherche et intervention* sont répartis en 5 domaines :
 - A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation.*
 - B. *Education scolaire.*
 - C. *Education spéciale.*
 - D. *Formation d'adultes et systèmes d'éducation.*
 - E. *Approches transversales.*
2. Le domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation* comprend cinq UF coordonnées.
3. Le domaine B. *Education scolaire* comprend les modules suivants :
 - Processus d'apprentissage et de socialisation
 - Didactique des langues
 - Didactique des mathématiques et interactions sociales
 - Didactiques des sciences et des techniques
4. Le domaine C. *Education spéciale* comprend les modules suivants :
 - Education cognitive
 - Intervention en éducation spéciale et intégration
 - Déviances et marginalités : médiations et remédiations
5. Le domaine D. *Formation d'adultes et systèmes d'éducation* comprend les modules suivants :
 - Adultes : apprentissage et formation
 - Adultes : processus de formation
 - Adultes : dispositifs de formation
 - Les systèmes d'éducation
6. Le domaine E. *Approches transversales* comprend les modules suivants :
 - Technologies éducatives
 - Education interculturelle
 - Histoire de l'éducation
 - Analyse des pratiques d'éducation et de formation.

Article 19. Structure des modules

1. Les modules du deuxième cycle de la licence mention *Recherche et intervention* comportent trois UF filées, valant chacune 6 crédits et une UF d'articulation, valant 3 crédits. Chaque module donne donc lieu à l'octroi de 21 crédits.

Article 20. Liste des UF

1. Pour chaque domaine du deuxième cycle de la licence mention *Recherche et intervention*, le plan d'études de la Section spécifie :
 - la liste des UF composant les modules;
 - la liste des UF libres.

CHAPITRE 2 - PARCOURS D'ÉTUDES

Article 21. Organisation en cursus

1. Le parcours d'études de la mention *Recherche et intervention* est organisé en quatre cursus distincts. Un cursus est un programme de formation composé de quatre modules, de quatre UF du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation* et du mémoire de licence.

Article 22. Liste et descriptif des cursus

1. Les quatre cursus de la licence mention *Recherche et intervention* sont les suivants :
 - Théorie et pratique de l'éducation et de la formation
 - Education scolaire
 - Education spéciale
 - Formation des adultes et systèmes d'éducation.
2. Le cursus Théorie et pratique de l'éducation et de la formation comporte :
 - quatre modules à choix;
 - quatre UF du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation*;
 - le mémoire de licence.
3. Le cursus Education scolaire comporte :
 - trois modules du domaine B. *Education Scolaire*;
 - un module à choisir dans le domaine E. *Approches transversales*;
 - quatre UF du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation*;
 - le mémoire de licence.
4. Le cursus Education spéciale comporte :
 - trois modules du domaine C. *Education spéciale*;
 - un des quatre modules suivants : Processus d'apprentissage et de socialisation; Technologies éducatives; Education interculturelle; Analyse des pratiques d'éducation et de formation;
 - quatre UF du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation*;
 - le mémoire de licence.
5. Le cursus Formation des adultes et systèmes d'éducation comporte :
 - trois modules du domaine D. *Formation d'adultes et systèmes d'éducation*;
 - un module à choix dans le domaine E. *Approches transversales*;
 - quatre UF du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation*;
 - le mémoire de licence.

Article 23. Autres UF

1. L'accomplissement du programme spécifique d'un cursus donne lieu à l'octroi de 126 crédits. Pour compléter son programme de licence, l'étudiant devra acquérir les 54 crédits manquants en choisissant d'autres modules ou des UF libres.
 1. Les UF libres peuvent être choisies dans le programme des UF de la mention *Recherche et intervention*, dans celui des deux autres mentions ou encore dans une liste de cours, adoptée par le Conseil de Faculté, offerts par la Section de psychologie et/ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.

CHAPITRE 3 - EVALUATION

Article 24. Conditions d'évaluation

1. Pour l'évaluation des UF, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de l'article 7 du présent règlement.
2. Un cursus ne peut être validé que lorsque l'étudiant a acquis l'ensemble des modules qui le définissent ainsi que les UF exigées du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation* et qu'il a obtenu le nombre de crédits correspondant.

Article 25. Elimination du deuxième cycle de la licence, mention *Recherche et intervention*

1. Un étudiant est définitivement éliminé du deuxième cycle mention *Recherche et intervention* si l'une des conditions suivantes est remplie :
 - a) il a obtenu des échecs définitifs à un nombre d'UF correspondant à plus de 30 crédits;
 - b) il n'a pas, au terme de ses délais d'études, acquis trois UF au moins du domaine A. *Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation*;
 - c) il ne satisfait pas, au terme de ses délais d'études, aux conditions de validation d'aucun cursus de la licence mention *Recherche et intervention*.
2. L'élimination du deuxième cycle de la licence mention *Recherche et intervention* entraîne l'élimination de la Section selon les dispositions de l'article 12 du présent règlement.

SECTION 4

DEUXIEME CYCLE DE LICENCE, MENTION *ENSEIGNEMENT*

CHAPITRE 1 - CONDITIONS D'ACCÈS

Article 26. Admissibilité

1. Pour être admissible au deuxième cycle de la licence mention *Enseignement*, un étudiant doit :
 - avoir réussi l'UF du tronc commun hors domaine intitulée Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires;
 - avoir déposé un dossier complet de demande d'admission au plus tard le 31 janvier de l'année civile précédant son entrée éventuelle au deuxième cycle.Ce dossier comprend :
 - un curriculum vitae;
 - une lettre de postulation;
 - le certificat de bonne vie et moeurs qui sera exigible par les établissements scolaires pour être admis à travailler dans les écoles.
2. L'admissibilité n'est qu'une condition nécessaire pour l'admission effective. Cette dernière est subordonnée aux dispositions de l'article 10, alinéas 1 et 2, et le cas échéant à la procédure d'admission décrite à l'article 27 du présent règlement.

Article 27. Procédure d'admission

1. Le secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation vérifie que les dossiers sont complets et établit la liste des étudiants admissibles selon les dispositions de l'article 10.
2. Si le nombre d'étudiants admissibles dépasse le nombre de places de stages disponibles fixé par le Département de l'instruction publique, la Faculté applique la procédure d'admission prévue par l'article 134A (nouveau) de la Loi sur l'instruction publique adopté le 14 décembre 1995 et, sur la base du dossier, choisit les candidats qui semblent les plus aptes à suivre la formation.
3. La procédure est conduite par une commission désignée par le Collège des professeurs de la Faculté.
4. Dans l'examen du dossier, la commission tient compte principalement des critères suivants :
 - motifs de l'orientation;
 - maîtrise de la langue française;
 - connaissance en langues étrangères, en particulier l'allemand;
 - expériences professionnelles, éducatives ou associatives;
 - titres en possession du candidat;
 - cohérence du dossier présenté.
5. La commission peut procéder à des entretiens et/ou organiser des épreuves complémentaires.
6. Le Collège des professeurs de la Faculté, sur préavis de la commission, arrête la liste des étudiants admis au deuxième cycle de licence mention *Enseignement* et le doyen la publie au plus tard un mois après la fin de la session d'examen de juillet.
7. Les étudiants non admis à l'issue d'une première procédure peuvent déposer un nouveau dossier de demande d'admission l'année suivante ou ultérieurement.
8. Sous réserve d'une dérogation accordée par le doyen ou de dispositions transitoires (Section 6), les étudiants non admis à l'issue de cette seconde procédure ne peuvent présenter à nouveau une demande d'admission.

CHAPITRE 2 - PROGRAMME

Article 28. Domaines

1. Le deuxième cycle de la licence mention *Enseignement* est organisé en 5 domaines :
 - A. *Didactiques des disciplines.*
 - B. *Approches transversales.*
 - C. *Outils et méthodes de travail et de recherche.*
 - D. *Intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne.*
 - E. *Stages en responsabilité dans une école.*
2. Chaque domaine comporte un ensemble d'UF filées et compactes. Certaines sont regroupées en modules et ne peuvent être inscrites isolément. Les intitulés des modules et des UF sont énumérés dans le plan d'études de la Section.

Article 29. Liste des UF et des modules

1. Le domaine A. *Didactiques des disciplines* comprend :
 - un module Didactique des disciplines I (16 crédits);
 - un module Didactique des disciplines II (23 crédits);
 - des UF filées communes aux programmes de plusieurs mentions;
 - l'encadrement de projets indépendants.
2. Le domaine B. *Approches transversales* comprend :
 - un module Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs (16 crédits);
 - un module Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation (12 crédits);
 - des UF filées communes aux programmes de plusieurs mentions;
 - l'encadrement de projets indépendants.
3. Le domaine C. *Outils et méthodes de travail et de recherche* comprend :
 - une UF d'initiation aux médias et à l'informatique (4 crédits);
 - des séminaires de recherche (de 6 crédits chacun);
 - une UF de méthodologies de la recherche (6 crédits);
 - un séminaire de préparation au mémoire (3 crédits);
 - l'encadrement de projets indépendants.
4. Le domaine D. *Intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne* comprend :
 - des séminaires cliniques d'accompagnement (de 3 crédits chacun) dans trois orientations complémentaires : a) éthique; b) développement personnel/interpersonnel; c) analyse de la pratique et de l'expérience;
 - des UF compactes de début d'année sur la profession enseignante (3 crédits) et la gestion de projets éducatifs (4 crédits);
 - l'encadrement de projets indépendants.
5. Le domaine E. *Stages en responsabilité dans une école* comprend :
 - un premier stage en responsabilité avec un séminaire d'accompagnement (3 crédits);
 - un module Stages en responsabilité (12 crédits);
 - d'éventuels stages en responsabilité supplémentaires sous forme de projets indépendants.
6. En fin de parcours, les étudiants doivent inscrire un module de Consolidation différenciée (9 crédits), hors domaine, qui comprend un certain nombre d'UF leur permettant d'approfondir ou d'élargir leur formation, de façon différenciée, en fonction de leurs besoins et projets. Ces UF peuvent aussi prendre la forme de projets indépendants ou de stages indépendants.

Article 30. Stages et travail dans les écoles

1. Lorsqu'ils sont présents dans les écoles, les étudiants-stagiaires sont tenus de respecter les devoirs et l'éthique de la profession enseignante. Par ailleurs, ils sont assujettis aux règles de stage élaborées d'un commun accord par la Section des sciences de l'éducation et la Direction des établissements concernés. Ces règles s'appliquent tant aux stages proprement dit qu'aux semaines de terrain intégrées à certaines UF compactes.
2. Un manquement grave et avéré à ces règles et à ces devoirs peut amener la Direction des établissements concernés, après concertation avec le doyen de la Faculté, à retirer à l'étudiant l'autorisation de travailler dans des établissements scolaires en tant qu'étudiant-stagiaire. Dans le cas où une telle décision est prise à titre définitif, le doyen établit le constat que l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de poursuivre des études dans le deuxième cycle mention *Enseignement* selon l'article 34 alinéa 3.
3. Au cours des stages en responsabilité, l'étudiant doit exercer son activité dans chacune des divisions de l'enseignement primaire genevois, sous réserve de la répartition des places de stages.
4. Un stage de quatre semaines à plein temps doit également être effectué hors des établissements scolaires.

CHAPITRE 3 - PARCOURS D'ÉTUDES

Article 31. Années d'études

1. Le Conseil de Faculté adopte un parcours conseillé qui permet, en trois années d'études à plein temps, d'inscrire de façon ordonnée les UF et les modules du deuxième cycle de licence mention *Enseignement*.
2. Les étudiants peuvent s'écarter du parcours conseillé à condition de respecter les règles minimales définies à l'article 32.

Article 32. Règles minimales

1. Des prérequis, dont la liste est adoptée par le Conseil de Faculté, peuvent être exigés pour l'inscription à certaines UF ou à certains modules de deuxième cycle de la mention *Enseignement*. Ces prérequis peuvent prendre quatre formes complémentaires :
 - la réussite d'une ou plusieurs UF;
 - l'obtention d'un nombre minimum de crédits dans un domaine déterminé;
 - l'inscription à une UF ou à un module et la participation aux procédures d'évaluation correspondantes;
 - la participation à un ou plusieurs stages préalables.
2. Les étudiants ne peuvent inscrire au cours de la même année académique des UF totalisant ensemble plus de 78 crédits.
3. Dans le domaine A. *Didactique des disciplines*, les étudiants doivent au moins s'inscrire aux UF des deux modules de ce domaine et à trois UF filées de 6 crédits, puis se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes.
4. Dans le domaine B. *Approches transversales*, les étudiants doivent au moins s'inscrire aux UF des deux modules de ce domaine et à deux UF filées de 6 crédits, puis se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes.
5. Dans le domaine C. *Outils et méthodes de travail et de recherche*, les étudiants doivent au moins s'inscrire à un séminaire de recherche, à un séminaire de préparation au mémoire (ou conduire un projet indépendant équivalent), à l'UF de Méthodologies de la recherche, à l'UF d'Initiation aux médias et à l'informatique, puis se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes.

6. Dans le domaine D. *Intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne*, les étudiants doivent au moins s'inscrire à deux séminaires cliniques d'orientation différente (éthique, développement personnel/interpersonnel ou analyse de la pratique et de l'expérience), aux deux UF d'intégration de début d'année sur la profession enseignante et la gestion de projets éducatifs, au séminaire d'intégration de quatrième année, puis se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes.
7. Dans le domaine E. *Stages en responsabilité dans une école* les étudiants doivent au moins s'inscrire au premier stage en responsabilité, puis au module de stages en responsabilité, en participant aux séminaires d'accompagnement correspondants, puis se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes.
8. Les étudiants doivent s'inscrire à plusieurs UF appartenant au module de consolidation différenciée, pour un total de 9 crédits au minimum, et se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes.
9. Les étudiants doivent au moins s'inscrire à une UF de 6 crédits ou à un enseignement équivalent pris dans l'ensemble des autres offres de la Section, de la Faculté ou de l'Université de Genève, choisie dans une liste de cours adoptée par le Conseil de Faculté, et se soumettre aux procédures d'évaluation correspondantes. Ils peuvent remplacer cette UF par un projet indépendant.
10. Les étudiants doivent soutenir un mémoire de licence aux conditions prévues à l'article 8 du présent règlement.

CHAPITRE 4 - EVALUATION

Article 33. UF compactes

1. Les étudiants peuvent annuler leur inscription aux unités compactes avant que celles-ci ne débutent. S'ils n'ont pas fait cette démarche, ils sont considérés comme dûment inscrits et sont dès lors soumis à l'évaluation prévue selon l'article 7.
2. Les UF compactes de l'année académique en cours sont validées au plus tard à la session d'examens d'octobre.
3. La procédure d'évaluation se déroule et s'achève en principe durant l'UF. Les responsables de l'UF peuvent, le cas échéant, surseoir à la créditation et demander à l'étudiant de présenter un travail complémentaire après la fin de l'UF, mais au plus tard pendant la session d'examens d'octobre de la même année académique. L'attribution définitive des crédits est décidée en fonction de l'ensemble des travaux de l'étudiant.
4. Après un échec dans une UF compacte, l'étudiant ne peut, sauf dérogation accordée par le doyen, inscrire à nouveau cette UF lors d'une autre année académique. Selon les règles adoptées par le Conseil de Faculté, il peut compenser les crédits manquants en choisissant une ou plusieurs UF filées dans le même domaine ou un projet indépendant incluant éventuellement un stage supplémentaire.

Article 34. Elimination du deuxième cycle de la licence, mention *Enseignement*

1. Un étudiant est définitivement éliminé du deuxième cycle mention *Enseignement*:
 - a) s'il enregistre des échecs totalisant plus de 30 crédits pour des UF du deuxième cycle de licence mention *Enseignement*;
 - b) s'il n'a pas obtenu, au terme de ses délais d'études, au moins 57 crédits dans le domaine A. *Didactique des disciplines*;
 - c) s'il n'a pas obtenu, au terme de ses délais d'études, au moins 40 crédits dans le domaine B. *Approches transversales*;
 - d) s'il n'a pas obtenu, au terme de ses délais d'études, au moins 19 crédits dans le domaine C. *Outils et méthodes de travail et de recherche*;
 - e) s'il n'a pas obtenu, au terme de ses délais d'études, au moins 16 crédits dans le domaine D. *Intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne*;
 - f) s'il n'a pas obtenu, au terme de ses délais d'études, au moins 15 crédits proposés dans le domaine E. *Stages en responsabilité dans une école*;
 - g) s'il ne peut faire état, au terme de ses délais d'études, d'une attestation pour le stage de quatre semaines à plein temps prévu hors des établissements scolaires.
2. L'élimination du deuxième cycle mention *Enseignement* pour une ou plusieurs des raisons précédentes entraîne l'élimination de la Section selon les dispositions de l'article 12 du présent règlement.
3. Selon l'article 30, alinéa 2, le retrait définitif de l'autorisation de travailler dans des classes et des établissements scolaires en tant qu'étudiant-stagiaire entraîne l'élimination du deuxième cycle mention *Enseignement*, mais l'étudiant peut alors, s'il le désire et s'il n'est pas éliminé en vertu de l'alinéa 1 du présent article, demander à faire valoir des équivalences pour poursuivre ses études en sciences de l'éducation dans une autre mention de la licence.

SECTION 5

DEUXIEME CYCLE DE LICENCE, MENTION FORMATEUR D'ADULTES

CHAPITRE 1 - CONDITIONS D'ACCÈS

Article 35. Admissibilité

1. Pour être admissible au deuxième cycle de la licence mention *Formateur d'adultes*, un étudiant, sauf s'il est titulaire du Certificat de Formation continue pour Formateurs d'Adultes (CEFA) délivré par la Section des sciences de l'éducation, doit :
 - avoir trouvé une place de stage conforme aux directives adoptées par le Conseil de Faculté, attestée par l'institution concernée;
 - avoir déposé un dossier complet de demande d'admission au plus tard le 31 janvier de l'année civile précédant son entrée éventuelle au deuxième cycle. Ce dossier décrit les activités antérieures du candidat, expose les motifs de son orientation vers cette mention et formule un projet de stage.
2. L'admissibilité n'est qu'une condition nécessaire, l'admission effective est subordonnée aux dispositions de l'article 10, alinéas 1 et 2, du présent règlement et est approuvée par le Collège des professeurs de la Faculté.

Article 36. Equivalence globale reconnue aux étudiants titulaires du CEFA

1. S'ils sont titulaires du Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA) délivré par la Section des sciences de l'éducation, les étudiants admis au deuxième cycle de la licence mention *Formateur d'adultes* obtiennent une équivalence globale pour la première et la deuxième année de programme définies aux articles 40 et 41 du présent règlement. Ils accèdent à la troisième année de programme sous réserve d'avoir acquis les crédits affectés au tronc commun (Section 2).

CHAPITRE 2 - PROGRAMME

Article 37. Domaines

1. Les UF du deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* sont répartis dans les trois domaines suivants :
 - A. *Apprentissage et processus de formation.*
 - B. *Dispositifs et contextes de formation.*
 - C. *Approches transversales.*
2. Les UF d'intégration et de stages sont hors domaines.

Article 38. Modules et UF

1. Chaque module du deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* est composé de quatre UF, équivalant à un total de 27 crédits, soit :
 - deux UF filées de 6 crédits chacune appartenant au même domaine;
 - une UF d'intégration et de stage de 12 crédits, couvrant 224 heures de stages dans des organismes publiques ou privés;
 - une UF d'articulation des trois UF principales, de 3 crédits.
2. Le deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* comprend deux modules dans le domaine A. *Apprentissage et processus de formation.*
3. Le deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* comprend deux modules dans le domaine B. *Dispositifs et contextes de formation.*
4. Le deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* comprend en outre :
 - une UF d'encadrement du mémoire de 6 crédits;
 - une UF d'intégration de 6 crédits;
 - des UF libres à prendre dans l'ensemble des autres offres de la Section, de la Faculté ou de l'Université de Genève, choisies dans une liste de cours adoptée par le Conseil de Faculté.

CHAPITRE 3 - PARCOURS D'ÉTUDES

Article 39. Années de programme

1. Les UF du deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* sont réparties en trois années de programme de 60 crédits chacune.
2. Sous réserve d'équivalences ou d'UF de deuxième cycle déjà acquises, l'étudiant doit inscrire toutes les UF d'une année de programme durant la même année académique.
3. Dans les limites fixées par les autres dispositions du présent règlement, l'étudiant qui ne peut accéder au programme de l'année suivante parce qu'il lui manque des crédits peut réinscrire la ou les UF qu'il n'a pas acquises.
4. Il conserve le bénéfice des UF acquises et ne peut donc les réinscrire.

Article 40. Première année du programme

1. La première année du programme de deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* comporte :
 - le module de première année du domaine A. *Apprentissage et processus de formation;*
 - le module de première année du domaine B. *Dispositifs et contextes de formation;*
 - une UF à choisir dans le domaine C. *Approches transversales.*

Article 41. Deuxième année du programme

1. Pour s'inscrire aux UF de la deuxième année du programme de deuxième cycle mention *Formateur d'adultes*, l'étudiant doit avoir réussi, au minimum, les deux modules de première année, soit 54 crédits.
2. La deuxième année du programme de deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* comporte :
 - le module de deuxième année du domaine A. *Apprentissage et processus de formation;*
 - le module de deuxième année du domaine B. *Dispositifs et contextes de formation;*
 - une UF à choisir dans le domaine C. *Approches transversales.*

Article 42. Troisième année du programme

1. Pour s'inscrire aux UF de la troisième année du programme de deuxième cycle mention *Formateur d'adultes*, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences de l'article 36 ou avoir réussi, au minimum, les deux modules de deuxième année, soit 54 crédits.
2. La troisième année du programme de deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* comporte :
 - une UF à choisir parmi les UF de troisième année du domaine A. *Apprentissage et processus de formation*;
 - une UF à choisir parmi les UF de troisième année du domaine B. *Dispositifs et contextes de formation*;
 - trois UF à choisir dans le domaine C. *Approches transversales*;
 - une UF d'intégration;
 - une UF d'encadrement du mémoire;
 - le mémoire de licence.

CHAPITRE 4 - EVALUATION

Article 43. Conditions

1. Pour l'évaluation des UF, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de l'article 7 du présent règlement.
2. Les étudiants peuvent annuler leur inscription aux unités d'intégration et de stage avant que celles-ci ne débutent. S'ils n'ont pas fait cette démarche, ils sont considérés comme dûment inscrits et sont dès lors soumis à l'évaluation prévue selon l'article 7.

Article 44. Elimination du deuxième cycle de la licence, mention *Formateur d'adultes*

1. Un étudiant est définitivement éliminé du deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* s'il enregistre des échecs définitifs totalisant 30 crédits ou davantage pour des UF du deuxième cycle.
2. L'élimination du deuxième cycle mention *Formateur d'adultes* entraîne l'élimination de la Section selon les dispositions de l'article 12 du présent règlement.

SECTION 6

ENTREE EN VIGUEUR ET DISPOSITIONS TRANSITOIRES

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 45. Modalités générales

1. L'étudiant ayant entrepris des études de sciences de l'éducation sous le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université le 7 décembre 1982 peut achever ses études sous le même règlement, sous réserve du remplacement d'enseignements qui ne sont plus dispensés par des enseignements équivalents. La liste des équivalences internes est adoptée par le Conseil de Faculté.
2. L'étudiant ayant entrepris des études de sciences de l'éducation sous le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université le 7 décembre 1982 peut demander à être soumis au présent règlement, en précisant le cas échéant dans quelle mention du deuxième cycle il souhaiterait s'inscrire. Le doyen de la Faculté lui indique, après étude de son parcours, les équivalences dont il pourrait bénéficier, les UF et modules qu'il lui reste à inscrire et la position exacte qui serait la sienne dans le cadre du présent règlement d'études en termes de délais d'études (article 6), de crédits et d'échecs accumulés (article 12). L'étudiant décide alors définitivement de conserver le bénéfice du plan et du règlement d'études de 1982 ou de se soumettre au présent règlement d'études et au plan d'études correspondant.

Article 46. Modalités spécifiques

1. L'étudiant ayant entrepris des études en sciences de l'éducation sous le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université le 7 décembre 1982 et désirant déposer un dossier de demande d'admission au deuxième cycle de licence mention *Enseignement* pour octobre 1996 devra satisfaire, en plus des conditions spécifiées à l'article 26 du présent règlement, à l'une des deux conditions d'admissibilité suivantes :
 - soit avoir réussi ou inscrit 18 UV de premier cycle conformément au règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université le 7 décembre 1982;
 - soit avoir réussi ou inscrit de 9 à 17 UV de premier cycle dont les UV suivantes:
 - "Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique" ou "Approche psychosociologique: la fonction enseignante et ses représentations sociales" ou "Didactique(s): introduction à la didactique à trois voix";
 - "Pratiques pédagogiques et institutions éducatives" ou "Pédagogie générale";
 - "Éducation et société: approche sociologique et historique";
 - "Développement, éducation et relations intersubjectives".
2. L'étudiant devra avoir impérativement acquis ces UV à la session de juillet 96 pour que son admission dans le deuxième cycle de licence mention *Enseignement* soit confirmée pour la rentrée universitaire d'octobre 1996, sous réserve de la procédure d'admission énoncée à l'article 27.
3. L'étudiant admis au deuxième cycle de licence mention *Enseignement* et qui aurait acquis des UV dans le cadre du second cycle du plan d'études adopté par le Conseil de l'Université le 7 décembre 1982 pourra demander des équivalences jusqu'au 30 septembre 1996. Les modalités d'octroi des équivalences font l'objet de directives internes à la Section.
4. Les dispositions prévues aux alinéas 1, 2 et 3 sont également applicables pour les années académiques 1996-97, 1997-98 et 1998-99 aux étudiants inscrits en Sciences de l'éducation sous le règlement du 7 décembre 1982.

Article 47. Dossier d'admission

1. Jusqu'en janvier 2000, en dérogation à l'article 27, alinéas 7 et 8, les étudiants désirant être admis au cycle de licence mention *Enseignement* pourront présenter un dossier de demande d'admission à trois reprises au maximum.

CHAPITRE 2 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 48.

1. Le présent règlement entre en vigueur :
 - dès son adoption définitive pour ce qui concerne la procédure d'admission au deuxième cycle de la licence mention *Enseignement*;
 - dès le 1er octobre 1996 pour le premier cycle de tronc commun;
 - dès le 1er octobre 1996 pour le deuxième cycle de la licence mention *Enseignement*, selon les dispositions transitoires ci-dessus;
 - dès le 1er octobre 1997 pour le deuxième cycle de la licence mention *Recherche et intervention* et le deuxième cycle de la licence mention *Formateur d'adultes*.
2. - L'article 8 entre en vigueur avec effet au 1er octobre 1998, et abroge celui du 1er octobre 1996. Il s'applique à tous les étudiants dès son entrée en vigueur.

Règlement approuvé le 22 mai 1996 et modifié le 12 janvier 1999 par le Département de l'instruction publique

XVIII. REGLEMENT INTERNE RELATIF AU MEMOIRE DE LICENCE DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

*(conformément à l'art. 8, al. 7 du règlement d'études approuvé le 22 mai 1996 par le DIP)
Approuvé par le Conseil de Faculté du 10 juillet 1998*

1. Généralités

- 1.1. Pour obtenir la licence en Sciences de l'éducation, quelle qu'en soit la mention, l'étudiant doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire.
- 1.2. Le mémoire de licence doit témoigner, sur la base d'une construction théorique et de démarches empiriques méthodiques, que l'étudiant est capable d'approfondir une thématique en lien avec les enseignements suivis durant son parcours universitaire.
- 1.3. Le mémoire de licence vaut 18 crédits et est considéré comme une UF couvrant la préparation, les rencontres de travail, la rédaction et la soutenance.
- 1.4. Le mémoire de licence peut être réalisé individuellement ou par groupe de trois personnes au maximum.
- 1.5. Le mémoire de licence doit être présenté sous forme de texte dactylographié et peut être accompagné d'autres formes de documents.
- 1.6. Le mémoire de licence est rédigé en français. Avec l'accord des membres de la commission, l'étudiant peut rédiger le mémoire dans une autre langue.

2. Direction du mémoire, composition et rôle de la commission mémoire

- 2.1. Le directeur du mémoire est un membre du corps enseignant de la Section (à l'exception des assistants) spécialisé dans le champ du mémoire proposé. C'est à lui qu'incombe la responsabilité principale de l'encadrement.
- 2.2. L'élaboration du mémoire s'effectue sous la responsabilité d'une commission de 3 à 5 membres. Cette commission comprend au moins un membre du corps professoral ou un maître d'enseignement et de recherche; elle doit inclure, en plus du directeur, au moins un autre enseignant (assistants compris) de la Section. D'entente entre le directeur et l'étudiant, des membres externes à la Section, en règle générale porteurs d'un grade universitaire, peuvent s'y ajouter. Les membres de la commission sont des personnes ressources auxquelles l'étudiant peut recourir lors des différentes étapes de sa recherche.
- 2.3. Une fois la commission constituée, ses membres signent le formulaire *ad hoc* indiquant le sujet précis du mémoire et la composition de la commission. Le formulaire est remis au secrétariat des étudiants.
- 2.4. Tout changement dans la composition de la commission est soumis à l'accord du directeur de mémoire et de l'étudiant. Le secrétariat des étudiants en est immédiatement avisé.
- 2.5. Sur demande de l'étudiant ou d'un membre de la commission, celle-ci se réunit pour orienter l'étudiant dans son travail.

3. Soutenance

- 3.1. Pour la soutenance du mémoire de licence, la commission se constitue en jury. Elle peut s'adjoindre d'autres personnes. Le jury comprend au maximum 5 personnes.
- 3.2. Chaque membre de la commission doit être en possession du texte dactylographié deux semaines au moins avant la date de soutenance.
- 3.3. La soutenance est orale et publique.
- 3.4. La soutenance peut avoir lieu au cours de l'année, mais uniquement lorsque l'étudiant s'est inscrit à toutes les UF de son parcours de licence. La validation de son résultat s'opère lors de la session où l'étudiant a obtenu la totalité des crédits requis pour l'obtention de la licence dans la mention choisie.

4. Evaluation

- 4.1. Au terme de la soutenance, le directeur et les autres membres du jury évaluent le mémoire selon le système de notation en cours dans la Section (Règlement, art. 7). Ils rédigent et signent le procès-verbal de la soutenance.
- 4.2. Lorsque, à l'issue de la soutenance, le mémoire est sanctionné par un "non acquis" (F), l'étudiant a le droit de le remanier et de soutenir son mémoire une seconde fois. Il peut également changer de sujet et de commission pour la seconde présentation.
- 4.3. Si l'étudiant obtient un "non acquis" (F) à la seconde soutenance, l'échec est considéré comme définitif et l'étudiant est éliminé de la Section.
- 4.4. Le résultat de la soutenance est transmis, par procès-verbal, au secrétariat des étudiants. Tout résultat positif est accompagné de deux exemplaires du mémoire, dûment reliés, ainsi que d'un résumé en français du mémoire sur le formulaire *ad hoc*.

LE MEMOIRE DE LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION DOCUMENT D'ORIENTATION

(approuvé par le Conseil de Section le 12 mars 1998)

Le Plan d'études de la Section des sciences de l'éducation (SSED) de l'Université de Genève, adopté en 1996, prévoit une *licence unique* avec trois mentions. Ce principe se concrétise par une structure qui comprend d'une part, au début des études, un tronc commun à tous les étudiants, et d'autre part, à la fin des études, la rédaction d'un mémoire de licence qui, lui aussi, est commun à tous.

Le présent texte a pour but de définir le concept du mémoire de la SSED; il propose quelques principes clarifiant le vecteur vers lequel tendre. Il complète ce faisant le règlement d'études de la SSED ainsi que le règlement interne relatif au mémoire de licence.

1. FONCTION DU MEMOIRE DANS LE PARCOURS DE FORMATION UNIVERSITAIRE

Le trait distinctif de l'enseignement supérieur dans les universités, par rapport au reste du système éducatif, est d'être inséparable, à tous les niveaux, d'une activité effective de recherche. Tous les enseignants sont donc en même temps chercheurs; ils font partie d'équipes et de réseaux de chercheurs. L'une des fonctions principales de l'université est précisément d'*introduire les étudiants aux savoirs scientifiques constitués en leur montrant les mécanismes de production scientifique et en les incitant à participer à la recherche*. Ceci est particulièrement vrai pour la formation dans le deuxième cycle universitaire (le troisième constituant une véritable formation de chercheurs).

C'est dans ce contexte général qu'est situé le mémoire de licence de la SSED: il s'agit, pourrait-on dire, d'une *initiation grandeur nature à la recherche telle qu'elle est diversement pratiquée à l'université*, dans notre cas, en Sciences de l'éducation.

Ceci implique une *reconnaissance de toutes les démarches de recherche pratiquées dans les différentes disciplines et les différents champs reconnus dans la Section, sans exclusive*. Le champ ainsi ouvert bien que très vaste n'en est pas moins exigeant, puisque ceci signifie également que tout mémoire constitue une introduction à la recherche au sens universitaire du terme.

On peut définir le parcours des étudiants comme la construction d'une position à partir de laquelle, *de simple consommateurs ou reconstruteurs de savoirs et de connaissances, ils en deviennent tendanciellement des producteurs*, pénétrant ainsi dans le champ de pratique de production scientifique de connaissances pour contribuer, même modestement, au progrès des Sciences de l'éducation. La rédaction du mémoire implique donc une *formation à et par la recherche*. Ainsi, même s'il peut avantageusement contribuer à forger des compétences professionnelles, le mémoire de licence est, de par sa nature même, un enjeu académique, puisque son acceptation scelle un parcours de formation au terme duquel un diplôme universitaire est octroyé.

Suffit-il de faire de la recherche pour apprendre à en faire? De toute évidence, non. Deux pré-supposés au moins sont encore nécessaires pour garantir une entrée optimale dans ce champ des pratiques:

- une définition aussi précise que possible de l'objet mémoire qui indique le point à viser et les capacités nécessaires à construire pour y parvenir ou du moins y tendre;
- un encadrement - direction, séminaires, documentation - qui guide et soutient l'étudiant dans l'élaboration de son mémoire.

2. DEFINITION DU MEMOIRE DE LA SSED

Sur la base de l'observation et de l'analyse des pratiques passées et actuelles, il semble possible de dégager cinq principes qui visibilisent et, ce faisant, harmonisent et stabilisent les pratiques d'élaboration du mémoire.

2.1. Liberté de choix de l'objet de recherche

Le choix de l'objet de recherche est libre. Aucun contenu n'est a priori exclu dans les limites des compétences du corps enseignant. Ce qui définit l'objet n'est pas tant ce qu'il est (par exemple une théorie constituée ou une pratique professionnelle) que la manière de l'interroger, de le cadrer dans une problématique plus générale et de le traiter comme objet distancé. Les recherches peuvent être purement théoriques, fondamentales, appliquées, etc.; elles peuvent porter sur des pratiques et représentations sociales, sur des comportements individuels ou de groupes, sur des capacités psychologiques, etc.; sur le présent ou le passé; elles peuvent traiter comme matériaux des sources documentaires, des travaux scientifiques, des données empiriques recueillies sous des formes diverses, etc.

2.2. Faisabilité du projet de recherche

Outre l'intérêt de l'étudiant pour un thème, les critères de choix d'un objet ont essentiellement trait à la *faisabilité du projet de recherche*: connaissances déjà acquises par l'étudiant; existence d'une littérature scientifique de référence; maîtrise possible des méthodes d'investigation pour aborder la problématique; accessibilité des sources documentaires et/ou des données empiriques; nouveauté du thème ou du problème traité, ou du moins originalité de la manière de le traiter.

L'étudiant peut soit traiter un problème dans le cadre d'un projet de recherche déjà existant au sein d'une équipe, soit définir un objet de recherche de manière autonome, pour autant qu'il corresponde à un champ de compétence d'un enseignant de la Section.

2.3. Appropriation des connaissances théoriques et empiriques pertinentes

C'est un truisme de dire que toute production de connaissance se fait à partir des connaissances déjà construites. *La recherche méthodique de documents scientifiques existants dans le domaine abordé dans le mémoire et la lecture et présentation d'une littérature de référence* constituent un volet essentiel d'un travail de mémoire. *C'est à partir de l'appropriation des connaissances existantes et en référence à des modèles théoriques existants que se construit le cadre conceptuel et théorique qui permet de formuler des hypothèses ou questions de recherche.*

2.4. Explicitation et justification des démarches méthodologiques de recueil et d'analyse de données

L'enjeu de cette dimension est central puisqu'il s'agit de construire le geste fondamental de la recherche: à la fois fonder aussi sûrement que possible ce qu'on dit et le rendre accessible à d'autres et en même temps montrer les conditions de validité de ce que l'on affirme en rendant explicite le mode de production. Autrement dit, l'étudiant doit tenter *de constituer la problématique analysée en objet de recherche (mise à distance de l'objet), d'objectiver le processus de recherche et de le rendre explicite pour d'autres.*

Soulignons-le, il ne s'agit aucunement de définir un catalogue de méthodes acceptables. Celles en vigueur dans les différents champs et disciplines représentés en Sciences de l'éducation constituent la référence et c'est à ce niveau notamment que se situe la *reconnaissance sans réserve des différentes démarches de recherche existantes dans l'institution*. L'essentiel pourtant: dans le mémoire *il s'agit de recherche, et la méthode en est sa pierre angulaire.*

2.5. Ecriture pour un destinataire de spécialistes et/ou de personnes intéressées

Initier les étudiants à la recherche signifie également les sensibiliser aux *formes d'écriture - aux genres - pratiquées dans les différentes disciplines*. Ceci concerne aussi bien la structure du texte, le mode d'énonciation par lequel l'énonciateur se situe face à son propre texte, que les techniques utilisées pour donner aux destinataires, sous une forme lisible, toutes les informations nécessaires en vue d'une lecture critique.

Formellement, le mémoire de licence est un écrit relativement long, de quelque soixante à cent pages (voir plus s'il est réalisé à deux ou à trois) d'environ 2500 à 3000 signes. Il rend compte de la recherche effectuée de façon rigoureuse et selon les pratiques de production universitaire.

3. ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS DANS L'ELABORATION DE LEUR MEMOIRE

L'accompagnement des étudiants est un dispositif complexe qui comprend les éléments suivants:

3.1. Encadrement institutionnalisé

Faire de la recherche est une entreprise à la fois solitaire - dans l'acte d'élaboration de concepts, d'analyse de données et d'écriture - mais aussi nécessairement collective: les concepts et outils à partir desquels elle s'effectue sont un produit social; la lecture et la discussion de textes et de résultats encore provisoires constituent un moteur puissant pour faire avancer le travail.

Il est dès lors souhaitable que l'étudiant trouve des lieux institutionnalisés pour poursuivre son initiation concrète à la recherche, pour présenter sa démarche et sa problématique, pour discuter ses hypothèses et sa méthodologie, pour mettre à l'épreuve les résultats et/ou les conclusions provisoires d'une écriture intermédiaire. Ce sont également des lieux où l'étudiant peut connaître la dimension nécessairement collective de la recherche scientifique qui est toujours aussi une mise en commun de connaissances et de savoirs et une confrontation de points de vue divers.

Plusieurs possibilités s'offrent à cet effet. Selon les mentions, l'étudiant est invité à suivre des cours ou des séminaires qui lui montrent comment se fait la recherche (*séminaires de recherche*), qui l'aident à concevoir son mémoire (*séminaires de préparation au mémoire*), qui lui présentent des méthodes de recherche (*cours de méthodologie*).

L'étudiant peut en outre préparer son mémoire par des moyens complémentaires: il peut proposer des *projets indépendants* sur des thèmes touchant à son objet de recherche; *certaines unités d'articulation dans les modules LMRI* peuvent être utilisées pour élaborer le projet de mémoire; dans certains cas, les étudiants peuvent participer occasionnellement à des *réunions d'équipes de recherche*; il est possible de constituer des *groupes d'étudiants* travaillant sur des thématiques proches pour discuter des questions posées, des problèmes rencontrés, des solutions trouvées.

3.2. Direction du mémoire

Le directeur joue un rôle capital dans l'élaboration du mémoire, guidant l'étudiant dans toutes les phases du travail. En principe, tout enseignant est censé accepter la direction d'un mémoire dans la mesure où l'objet de recherche fait partie de sa discipline ou de son champ de travail.

La négociation pour l'encadrement se fait sur la base d'une esquisse de mémoire que lui présente l'étudiant. Un contrat clair (oral ou écrit) entre l'étudiant et le directeur du mémoire, définissant notamment la nature de l'encadrement voire de la collaboration, les attentes de l'étudiant, la disponibilité et les exigences du directeur, le calendrier de la recherche, peut favoriser l'avancement et la qualité du travail.

3.3. Commission mémoire

Les membres de la commission peuvent y figurer à double titre:

- ils sont des personnes ressources auxquelles l'étudiant peut se référer pour aborder des problèmes qui relèvent de leurs compétences;
- ils préfigurent pour l'étudiant le destinataire du mémoire; ils matérialisent pour ainsi dire la communauté scientifique ou le public de personnes intéressées auxquelles le texte est destiné.

Dans les deux cas, c'est bien d'abord en raison de leurs compétences (pouvant se situer à divers niveaux, thématiques, conceptuelles, méthodologiques...) qu'ils sont sollicités comme membres de la commission.

3.4. Soutenance du mémoire

Au terme de la rédaction du mémoire et avec l'accord du directeur, la commission se constitue en jury pour la soutenance orale du mémoire. Cette soutenance vise l'évaluation du mémoire et sa discussion critique dans une séance publique. Elle fournit une occasion de débat entre chercheurs sur le document présenté et préfigure en ce sens l'entrée dans la communauté scientifique de l'étudiant nouvellement diplômé.

Genève, novembre 1998